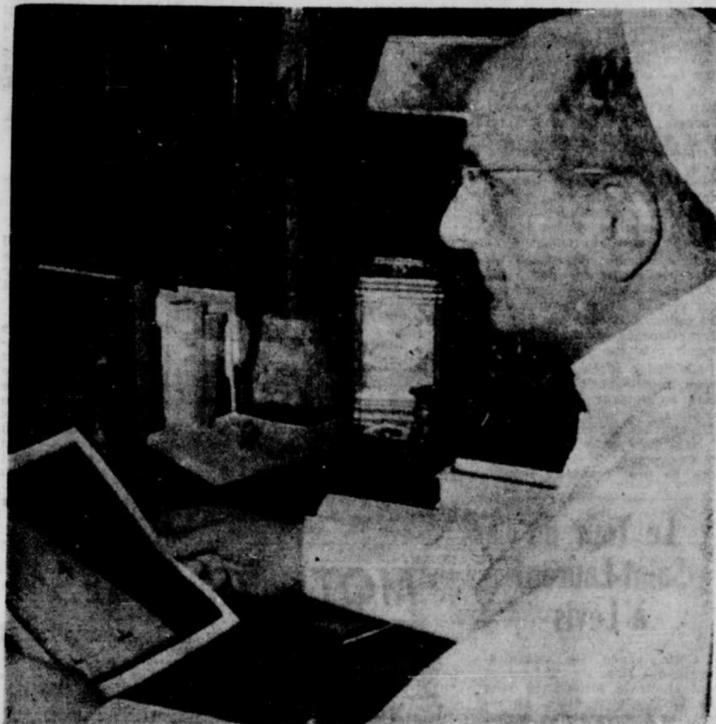


## A la conférence fédérale-provinciale

# On traitera de la politique nationale en matière de sécurité sociale et économique



● CITE DU VATICAN — Le Pape Paul VI regardant une photo UPI illustrant la première image de Mars prise par Mariner. Le Pontife a exprimé à la fois son intérêt et son admiration devant cette photographie... Dans un discours qu'il prononçait en fin de semaine devant le Centre Théâtral Italien, le Pape a déploré l'activité "de ceux qui, a-t-il dit, mettent leur talent et leur art au service de l'erreur, de l'impérialisme, du gain ignoble et de la dépravation des mœurs". Il a affirmé que "l'introduction de critères moraux dans le domaine de l'art représentatif ne sera jamais une chaîne qui mortifie et appauvrit l'art en lui-même, en le privant d'inspiration et de grands motifs esthétiques, mais qu'elle sera un soutien qui permettra à l'art d'atteindre de plus hautes expressions.

OTTAWA (P.C.) — Les premiers ministres des dix provinces canadiennes et leurs conseillers, qui assisteront aujourd'hui à la conférence fédérale-provinciale ont commencé à arriver dimanche. Cette réunion imprimera peut-être une nouvelle orientation à la politique nationale surtout au point de vue sécurité sociale et économique.

Le premier ministre Walter Shaw, de la plus petite province du Canada, fut le premier arrivé. Le premier ministre Joey Smallwood, de Terre-Neuve, qui fut la dernière à entrer dans la Confédération, sera probablement le dernier arrivé, soit à minuit lundi soir.

Le programme comprendra huit points. Les questions qui y grefferont donneront lieu à de longues discussions. Les informations recueillies parmi les représentants des provinces indiquent qu'il y aura divergences sur chacune d'elles.

La solution de celles-ci au cours de quatre ou cinq prochains jours signifiera succès ou échec des négociations.

Le premier ministre Pearson ouvrira la conférence dans le salon renoué portant le numéro 200 du vulnérable pavillon Ouest sur l'esplanade du parlement. A la suite des allocutions des premiers ministres, la conférence se formera en comités. Les séances seront entrecoupées d'assemblées plénières.

### Les paupérims

La question plan d'assistance sociale et la guerre à la pauvreté. Ce plan vise à réunir en une seule loi toutes les mesures sociales actuelles et à placer tous les Canadiens sur un pied d'égalité vis-à-vis de la loi. Québec fera exception. Son plan qui a inspiré Ottawa, s'embote dans le plan national toutefois.

Le premier ministre Pearson fit mention de la guerre à la pauvreté pour la première fois le printemps dernier. Son plan d'action fut élaboré par un personnel ayant à sa tête, M. Tom Qent, bras droit de M. Pearson pour ce qui concerne certains programmes. M. Pearson doit en faire part dès le début de la conférence.

On ne sait à quoi s'en tenir au juste relativement aux intentions du gouvernement en regard à l'assurance des soins médicaux. Un groupe de députés libéraux a établi un plan d'assurance obligatoire des soins médicaux que le gouvernement aurait homologué et dont il saisirait la conférence.

Mais suivant d'autres milieux le gouvernement ne consentirait présentement qu'à faire part de son approbation du principe de la sécurité sociale, quitte à élaborer le plan en détail plus tard.

### Province riche

Mais si le plan est coercitif, une province riche, l'Alberta, lui sera opposée.

Le Dr J. Donovan Ross, ministre de la Santé de cette province, a déclaré que son gouvernement considère que le Canada ne peut se permettre présentement d'adopter un système coercitif en vertu duquel tous les citoyens seraient automatiquement protégés.

Le Dr Ross a formulé l'espoir de sa province que la faculté d'option pour les provinces s'étendra à l'assurance des soins médicaux, ce qui permettra à sa province de faire cause à part et d'accepter des prestations fédérales à verser à sa propre caisse.

L'Alberta possède son propre système d'assurance des soins médicaux en vertu duquel les citoyens peuvent à leur gré bénéficier du plan ou non. Cette province verse aux économiquement faibles certaines indemnités qui leur permettent de bénéficier de cette assurance.

## "Une bataille formidable" va être livrée (Kierans)

(Par Gérard ALARIE de la Presse Canadienne)  
OTTAWA. — Le mémoire de 35 pages que le Québec a présenté aujourd'hui à la conférence fédérale-provinciale borde sept sujets généraux qui sont :  
— Le régime canadien d'assistance publique;  
— Le service de santé;  
— Les régimes de retraite privés;  
— Le développement régional;  
— La politique de main-d'œuvre;  
— Les droits miniers sous-marins;  
— La lutte contre le crime organisé et la réhabilitation des prisonniers.

L'ordre du jour de la conférence qui s'ouvre aujourd'hui et qui doit durer jusqu'à midi vendredi comprend plus de sujets que n'en traite le mémoire de la délégation québécoise mais son chef, M. Jean Lesage, premier ministre québécois, a déclaré que dans les discussions il soulèvera bien des points autres que ceux qui ont été mis par écrit.

M. Eric Kierans, ministre du Revenu et membre de la délégation permanente du Québec à la conférence a repris en arrivant à Ottawa hier soir son affirmation selon laquelle "une bataille formidable" va être livrée au projet fédéral d'amender la loi des banques pour restreindre les investissements des provinces dans les banques.

Un journaliste a demandé à M. Kierans au moment où il prenait l'ascenseur pour se rendre à sa suite d'hôtel s'il maintenait à la veille de la conférence l'affirmation qu'il a

faite à l'assemblée législative au mois de mai concernant la loi des banques.

Il a répondu oui sans hésiter ajoutant que tout autre commentaire devait attendre le lendemain.

M. Jean Lesage, qui est arrivé à Ottawa tard dans la soirée avec M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation et vice-premier ministre, avait d'autre part indiqué la semaine dernière à des journalistes que des entretiens ont déjà eu lieu entre les autorités québécoises et M. Walter Gordon, ministre fédéral des Finances, sur le projet fédéral d'amender la loi des banques, entretiens qui, quant au Québec, supprimaient la nécessité d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour ce qui toutefois ne l'écarte pas un article de l'ordre du jour, nommé affaires diverses, permet aux provinces de soulever tout sujet qu'elles jugent approprié.

On prévoit un autre affrontement sur la question de la juridiction sur les ressources au sous-sol marin en bordures des côtes de provinces.

Toutes les provinces dont le territoire touche à la mer — elles sont huit, y compris le Québec, les seules exceptions étant l'Alberta et la Saskatchewan — s'opposent à Ottawa à ce sujet et demandent que cette juridiction soit accordée entièrement aux provinces. Le gouvernement fédéral a déjà décidé de faire trancher le litige par la Cour suprême du Canada ce à quoi s'oppose notamment la province de Québec qui prétend que cette question n'est pas d'ordre juridique, mais d'ordre politique.



● Les policiers ont repris leurs recherches, hier soir, dans les bois autour de La Macaza.

## Jeunes gens armés, à La Macaza La police a repris ses recherches, dimanche

LA MACAZA (P.C.) — Six agents de la Police provinciale ont recommencé leurs recherches dimanche soir, afin de retrouver trois jeunes gens armés qui sont encore dans les bois autour de La Macaza, village des Laurentides situé à 110 milles au nord de Montréal.

Les trois jeunes sont les derniers à être en liberté du groupe de sept adolescents qui ont eu une rencontre ponctuée de coups de feu avec des agents de la PP jeudi soir dernier. Ils avaient pris un policier en otage après que l'un des leurs eut été blessé.

Le sergent Jules Arsenault, de la Police provinciale, a déclaré qu'ils sont pris et qu'ils auront à se rendre tôt ou tard parce qu'ils ne sont pas équipés pour résister au froid, aux mouches noires et à la faim. "Toutes nos préoccupations allaient à la sécurité du policier Outil Bourdon, mais depuis qu'il s'est évadé, la capture des trois qui restent dans les bois n'a rien d'urgent. Pourquoi devrions-nous nous fatiguer et passer des jours à chercher quelqu'un qui ne veut justement pas qu'on le retrouve?"

Il a précisé que des accusations mineures seulement seraient portées contre les jeunes gens — qui seraient tous dans la vingtaine — "à condition qu'ils ne fassent rien qui puisse amener la police à une conclusion contraire".

Il a déclaré que les fugitifs sont bien connus de la police. "Nous avons des dossiers complets et nous connaissons leurs familles."

La pluie a fait perdre toute utilité au chien policier Rebel. "C'est aussi inutile que de chercher une aiguille dans un tas de foin."

Un hélicoptère du ministère des Transports du Québec continue de quadriller la région, transportant des gens des environs qui guident les policiers dans leurs recherches.

La chasse à l'homme a lieu dans un rayon de 15 milles de La Macaza. Samedi, jusqu'à 40 policiers ont participé aux recherches, portant des gilets à l'épreuve des balles.

On rapporte à La Macaza que le ministre de la Justice, Me Claude Wagner, qui semble avoir pris un vif intérêt à la chasse à l'homme, aurait eu l'intention de demander l'appui de 100 policiers armés dans la journée de vendredi. Mais comme le policier Bourdon s'est échappé, ce plan a rapidement été abandonné.

Il a recouvré sa liberté en recourant à une ruse très simple. Le soir venu, les jeunes gens voulaient faire un feu. Le policier s'offrit à les aider à ramasser des branches, et profitant d'un manque d'attention de leur part, il prit la fuite.

Autres nouvelles sur la conférence fédérale-provinciale en page 9

●  
Nombreuses informations sur l'affaire Rivard en p. 9

●  
64 victimes d'accidents au Canada en fin de semaine (p. 3)

●  
Route-clé réouverte au Vietnam (p. 16)

●  
Ancien temple détruit par le feu (p. 3)

## Le communisme s'infiltré partout au Québec, même dans le ministère de l'Éducation (C. Bruchési)

Par BERNARD POIRIER

MONCTON (P.C.) — Le communisme s'infiltré partout au Québec, même dans le ministère de l'Éducation, a affirmé à Moncton M. Claude Bruchési, journaliste, écrivain, historien, économiste et professeur de Montréal, de passage à Moncton en fin de semaine. Le communisme s'infiltré par tous les moyens, en se servant du séparatisme, chez certains universitaires et en particulier à l'Université de Montréal, dans les moyens de diffusion. "Je dirais même que le Mouvement laïque de langue française est sans doute d'inspiration communiste."

M. Bruchési a ajouté, toujours en parlant du communisme, que pour arriver à ses fins, il agit sans tapage, pour la plupart du temps, et réussit ainsi à s'infiltrer et à s'immiscer en servant des mouvements, des organismes et des hommes en plus. "Pourquoi le communisme qui se trouve dans tous les autres pays ne serait-il pas dans le pays du Québec où le climat politique est plus favorable que jamais?"

Le directeur général de la Société du bon parler français et président de l'Institut national des affaires publiques du Canada français a affirmé que les milieux français en dehors du Québec, et principalement du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, peuvent survivre à une condition : c'est de bien vouloir vivre. Comme ce semble être la question que l'on pose à tous les gens venant du Québec, nous avons demandé à M. Bruchési ce qu'il pensait du séparatisme et de l'indépendance. "A bien y penser, je suis plus convaincu que jamais que le Québec demeurera dans le Canada". Il a expliqué qu'il est fort possible que la constitution sera modifiée d'ici quelques années. "Le Québec a besoin du reste du Canada comme le reste du Canada a besoin du Québec". Il a qualifié de stupide la "révolution tranquille" ajoutant qu'il ne s'agit pas d'une révolution, mais plutôt d'un réveil, d'une évolution, d'une prise de conscience du peuple canadien français devant toutes les possibilités. "Et si le Québec se sépare,

c'est l'éroulement total et complet du Canada. "Qu'advient-il alors des minorités françaises?"

M. Bruchési n'a pas été élogieux des séparatistes. Il les a accusés de ne rien comprendre à ce qui a trait aux minorités françaises au pays. Ils n'ont pas le souci du Canada français.

"Mais le jour où le Canadien français sera économiquement

fort, le problème du séparatisme ne se posera plus, ça ira de soi qu'on nous respecte, avec entité égale, comme groupe ethnique à part entière".

Il a reproché à un grand nombre de ses compatriotes du Québec de parler un français archi-mauvais. Il attribue cette situation à l'éducation et au foyer qui, bien souvent, détruit ce qui se fait à l'école en fait de bon parler français.

## L'état de santé du cardinal McGuigan demeure grave

TORONTO (P.C.) — La respiration du cardinal James McGuigan, terrassé par une crise cardiaque à son palais cardinalice, samedi après-midi, est redevenue normale, mais son état reste grave. Le premier cardinal de langue anglaise du Canada est sous les soins de son médecin personnel, le Dr Edward Brooks.

La santé de Son Eminence qui fait partie de la commission centrale du concile oecuménique, laissait à désirer depuis le commencement de l'année. Il passa trois semaines à l'hôpital en avril. Depuis ce temps il était au repos. Il demanda à être relevé de ses fonctions en 1963 pour raison de santé. A ce moment Rome lui adjoignit un évêque dans la personne de Mgr Philip Pocock, archevêque de Winnipeg. Le cardinal a consacré la majeure partie de son temps depuis quelques années au concile. Il rentra à Toronto au commencement de décembre dernier à la fin de la deuxième session du concile. En février, il retournait à Rome à l'occasion de l'élection de Mgr Maurice Roy, de Québec, à la dignité cardinalice.

RIVE SUD — RIVE SUD

Déficit accumulé de \$29,964. pour la Commission scolaire de Lévis

Lévis. — Si l'on tient compte d'une somme de \$16,043. apparaissant à l'item surplus accumulé au début de l'année scolaire 1965, d'un excédent de revenus sur les dépenses de \$14,002. à la section spéciale, la commission scolaire de Lévis a un déficit accumulé de \$29,964. à la fin de l'année financière terminée le 30 juin dernier.

Le président Vincent-F. Chagnon a fait ressortir ces deux faits peu après que M. Jean-Paul Roy, vérificateur des livres de la commission ont présenté le bilan de l'année terminée aux commissaires. M. Chagnon a donné l'assurance que les démarches se poursuivent pour obtenir cette subvention qui réduirait le déficit au montant versé en surplus à l'item augmentation au personnel enseignant.

Table with columns: Budget, Dépenses, Solde, Non prévu. Rows include Administration, Traitements, Personnel académique, etc.

Table with columns: Budget, Revenus, Solde, Non prévu. Rows include Taxes, Subventions.

Notons que la taxe foncière rapporte \$441,884.87, soit un peu plus de 50% des revenus de la commission tandis que les subventions gouvernementales à divers titres rapportent \$314,074.82, soit un peu moins de 50% des revenus totaux.

Saint-Henri se propose d'amender le règlement des licences de commerces

Saint-Henri — Le conseil de la paroisse se propose d'amender son règlement no 209 concernant les licences dites de commerce. Un avis de motion a été donné lors de la dernière séance, par le conseiller Lorenzo Buteau.

Logements à louer

ST-ROMUALD, 4-5-7 pièces, chauffé au gaz, plus chambre de bain, eau chaude, "220". Pour informations, s'adresser à TEL. 439-9406

J.-M.-L. Verret, 12, rue Garant, VILLE ST-DAVID, Tél.: 837-4152. Correspondant de L'ACTION pour la rive sud



TRISTE JOURNÉE — L'excursion s'est terminée d'une triste façon pour ces boy scouts. La tête penchée, cachant leurs larmes de leurs mains, ces jeunes scouts américains pleurent la mort d'un de leurs qui s'est noyé en essayant de gagner la berge après avoir plongé un corps. Sous la direction de leurs chefs, ils ont aidé les policiers à rechercher le corps de leur camarade. (UPI TELEPHOTO)

Prolongement de la rue Saint-Omer

Lévis — De nouveau, la question du prolongement de la rue Saint-Omer, conjointement par les cités de Lévis et Lauzon est revenue devant le conseil de Lévis, hier soir, lorsque le greffier a lu une lettre de la Régie des Eaux. Cette lettre originant de Montréal demande que lui soit soumise pour approbation l'entente intervenue entre les deux cités, entente qui a pour objet de régler le partage des responsabilités des deux villes quant à l'exécution et à leur paiement.

On se souvient que le mois dernier, Me Dallaire a informé les membres du conseil qu'un officier de la Régie lui a déclaré que le dossier relatif à cette affaire était écarté. On peut donc se demander ce qui ne va pas rond à la Régie puisque un bureau ignore ce qu'a fait un bureau semblable mais dans une autre ville.

Contrat accordé

LEVIS — La cité de Lévis accorde à M. Roland Bailis le contrat pour la construction de chaînes de rues en ciment et de puisards dans la Place Delbro, pour le prix de \$9,158.25. Le conseil accorde au même entrepreneur, le contrat pour des travaux semblables dans la Place Capitaine Bernier au prix de \$4,523.20.

Les premiers travaux seront payés à même le règlement no 647 tandis que les seconds le seront en vertu du règlement no 645. M. Blais était le plus bas des deux soumissionnaires, l'autre demandant \$11,947.50 et \$5,904.00, respectivement.

Permis de construction accordé

LAUZON — La Caisse Populaire de Sainte-Bernadette a obtenu son permis de construction. Une délégation de membres de cette caisse est venue rencontrer les membres du conseil hier soir. M. Pierre-Paul Bouchard s'est fait leur porte-parole, faisant valoir que la caisse constitue un actif pour la ville, etc.

M. J.-M. Pleau président

Le ministre des Terres et Forêts, l'honorable Lucien Cliché, vient d'annoncer la nomination par le Conseil exécutif de M. Jean-Marie Pleau, ing. f., au poste de président de l'Office de récupération forestière des bassins des rivières Manicouagan et des Outardes. M. Pleau était jusqu'à ce jour directeur de l'École forestière de Duchesnay. Le ministre a également annoncé la nomination de M. Albert Côté, ing. f., au poste d'administrateur du même Office. Avant sa nomination, M. Côté faisait partie du Comité d'études économiques et de planification forestière, du ministère des Terres et Forêts.

Aux confrères

Les confrères sont priés d'assister aux funérailles de Mme J.-M. Turcotte, mère de Georges Turcotte, lundi le 19 juillet, à 10 heures a.m., en l'église St-Dominique.

Un appareil de radar pour le département de police de Lévis

Lévis — C'est décidé, le département de police de la Cité de Lévis aura un appareil de radar pour tenter de mettre à la raison les trop nombreux automobilistes qui croient que les rues de la ville sont l'endroit idéal pour faire de la vitesse.

Des soumissions seront demandées pour l'achat de cet appareil bien que le conseil ait décidé il y a quelques mois de faire l'achat de cet appareil de la compagnie Northern Electric à un prix dépassant légèrement \$1,600.00.

La décision de demander des soumissions est venue alors que le conseil avait à considérer une résolution d'achat d'un radar de marque "American Radar". Le chef P.-E. Beaudoin présent à la séance du conseil a déclaré à la demande de l'échevin Laval Bouchard qu'il a vu différents appareils en service et qu'il est convaincu que l'"American Radar" est plus moderne, plus compact et donnait un meilleur rendement que les autres marques.

M. Beaudoin a déclaré plus tard qu'il n'avait pas prévu l'achat d'un appareil lorsqu'il a soumis en novembre dernier, un plan divisant la ville en zone afin de pouvoir déterminer les secteurs les plus dangereux de la ville et de suggérer, après étude complète, la limite de vitesse à être permise dans chacune.

A ce moment, le conseil ne s'est pas rendu aux vœux du chef et a adopté un règlement qui fixe la limite de vitesse à 20 milles à l'heure sur la rue Saint-Georges, de la rue Perreault à la rue Verdun.

Le chef a révélé que le nouveau règlement n'est pas encore en vigueur parce que le département qu'il dirige n'a pas reçu les panneaux réclamés faisant part de la limite de vitesse permise, de ce fait la police ne peut pas faire respecter le désir du conseil.

Le Tour du Saint-Laurent à Lévis

Cette année les organisateurs du Tour du St-Laurent ont choisi la pittoresque ville de Lévis comme étape. En effet Lévis et la région auront l'occasion de voir s'arrêter chez eux la caravane du Tour avec ses coureurs de classe internationale. Les coureurs arriveront à Lévis soit au Centre d'achat, lundi, le 26 juillet vers 4 heures 40 p.m. A cette occasion une soirée artistique est organisée au Centre d'achat vers les 8 heures 30 p.m. Le départ des coureurs se fera le lendemain au Centre d'achat, vers 11 heures a.m.

M. Jules Côté, président honoraire du Tour, est heureux de se joindre à la brasserie Dow pour offrir leur commande et souhaite bon succès à toutes les équipes qui participent au Tour du St-Laurent.

La ville de Montmagny étant une ville où le cyclisme est à l'honneur, les organisateurs du Tour ont voulu marquer leur passage par un magnifique sprint qui aura lieu vers 3 heures de l'après-midi sur la route 2, en face de Belzile Auto et du restaurant Alouette.

l'égèrement supérieur à \$1,600.00. Le chef a encore insisté qu'il faudrait installer aux entrées de la ville, des plaques faisant part que la vitesse est contrôlée par radar.

Saint-Nicolas engage M. Jules-A. Laffleur

St-Nicolas — M. Jules-A. Laffleur, a.g., est engagé afin de préparer un plan de servitude sur le lot 150, appartenant à M. Ernest Fournier, afin de permettre le prolongement de l'émissaire d'égout jusqu'à un point déterminé par l'ingénieur conseil de la ville et approuvé par la Régie des Eaux du Québec.

Cet engagement fait suite aux études faites depuis quelques mois concernant ce projet mais plus particulièrement à la visite faite par M. Gaston Trudel, ingénieur de la Régie qui est venu étudier le problème causé par le déversement des égouts sur le terrain de M. Fournier.

Inquiétude au sujet du quai en eau profonde à Saint-Romuald

St-Romuald. — Cette ville en passe de devenir citi lorsque la fusion avec St-Télesphore sera chose accomplie aura bientôt son plan directeur d'égout dans les quartiers 1, 2 et 3. Cette décision a été prise par le conseil lors de la dernière séance alors que l'on a retenu les services de MM. André Larocque et Jean-Luc Gosselin pour ce travail. Le premier recevra \$275.00 par mois pour son travail tandis que le second touchera une rémunération mensuelle de \$40.00.

Les membres du conseil estiment que la nécessité de ce plan n'est plus à démontrer et que considérant les développements actuels de la ville, il est devenu impérieux de ne plus retarder de se procurer un instrument de travail aussi utile.

Le maire-suppléant Wellie Racine s'inquiète de ne pas entendre parler du quai en eau profonde réclamée par la ville et suggère que la ville prenne des informations auprès du Conseil des Ports Nationaux afin de savoir exactement où est rendue la question. Ce qui serait en fait un port, le quai projeté devant être construit au bout d'une jetée. La suggestion de M. Racine est acceptée par ses collègues.

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with HORIZONTAL and VERTICAL clues. Includes a small section for 'PROBLEME No 181' and 'SOLUTION DU PROBLEME No 180'.

LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney. A comic strip featuring Mickey Mouse and friends.

LE FANTOME par Lee Falk et Ray Moore. A comic strip featuring a ghost character.

PHILOMENE par Ernie Bushmiller. A comic strip featuring a character named Philomene.

BRIDGE CONTRAT. Advertisement for a bridge game, mentioning 'Par Louise F. PARADIS Maître Br...'.

LUNDI, LE 19 JUILLET A LA RECHERCHE DE PALLAS. Advertisement for a game or event, including a list of numbers and a small diagram.

QU'ON COURE... ? à L'ACTION. Advertisement for a contest where 3 automobiles are to be won, featuring 'L'ACTION CKCV' logos.

# 64 PERTES DE VIE AU CANADA; 19 DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Par la Presse Canadienne

Au moins 64 personnes ont perdu la vie accidentellement au cours de la fin de semaine au Canada, dont 42 dans des accidents de la route.

Un relevé de la Presse Canadienne ailé de 6 h, vendredi soir jusqu'à minuit dimanche, indique de plus que 18 personnes se sont noyées, deux personnes ont péri dans des incendies et deux dans divers autres accidents.

alors qu'il marchait sur la route.

Samedi: Robert Cousineau, 20 ans et Yvon Robert, 22 ans, tous les deux de Ste-Thérèse, tués lors d'une collision entre un camion et une automobile, survenue près de St-Jovier, à environ 20 milles au nord de Montréal.

M. Willie Duval, 52 ans, son épouse âgée de 45 ans, de Ste-Louise; leurs fils André, 4 ans et Robin, deux ans, quand la camionnette dans laquelle ils prenaient place est entrée en collision avec un convoi de marchandises des Chemins de

fer nationaux à un passage à niveau, à Ste-Louise, à 65 milles au nord-est de Québec.

Bertrand Savard, 8 ans, noyé dans la rivière Mille Îles, près de Ste-Rose, dans la banlieue de Montréal.

Dimanche

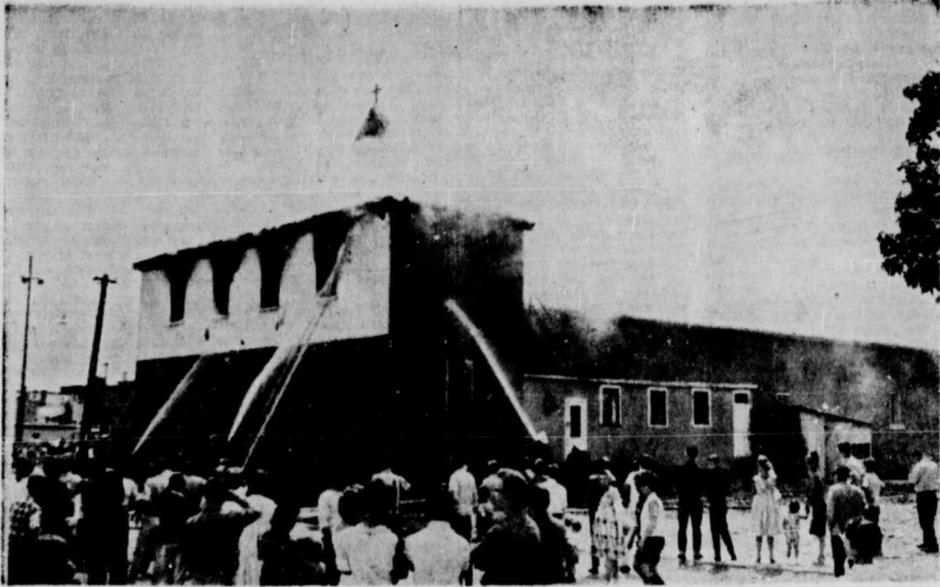
Guy Desjardins, 10 ans, noyé dans le lac des Deux Montagnes, à 35 milles au nord-ouest de Montréal, en tentant de se porter à l'aide de sa soeur de 14 ans qui appelait au secours. Celle-ci a été sauvée et ramifiée par la respiration artificielle.

Gabriel St-Germain, 26 ans,

Pierre Paquet, 25 ans deux de St-Casimir; Alexandre Dubé, 61 ans, de St-Alban, tués sur le coup dans une collision frontale à la sortie du village de St-Mar des Carrières, dans le comté de Portneuf.

Lloyd Dougherty, 63 ans, de Westmeath, Ont., tué quand il a été frappé par une automobile alors qu'il marchait sur la route près du pont interprovincial, du côté québécois.

Mme Gilles Lacoursière, 22 ans, de Ville La Salle, dans une collision survenue près du village de Charette, à 20 milles au nord-est de Trois-Rivières.



● ANCIEN TEMPLE ENDOMMAGÉ PAR LE FEU. — Ci-dessus les sapeurs combattent les flammes à la partie arrière de l'ancien temple. La J.O.C., la Société St-Vincent-de-Paul et le corps de clairons "Les Harmonistes" avaient leurs locaux à cet endroit. Un court-circuit serait à l'origine de l'incendie. Les pertes sont de plusieurs milliers de dollars.

## 3 jeunes gens font preuve d'un courage peu ordinaire

# ANCIEN TEMPLE DÉTRUIT PAR LES FLAMMES SAMEDI

Par Guy Baillargeon

Quelque 20 sapeurs ont combattu pendant plus de trois heures un incendie qui a lourdement endommagé l'ancienne église Notre-Dame-de-la-Recouvrance, à Québec-Ouest, samedi après-midi.

Les flammes ont surtout exercé leurs ravages au 2e plancher, à l'arrière de l'ancien temple et dans la toiture. Seul un travail énorme et bien dirigé de la part des sapeurs du Service des Incendies de Québec-Ouest a empêché les flammes de se propager à tout l'édifice.

Construite en 1930 l'église avait été transformée en salle paroissiale en 1947. Depuis lors l'arrière du temple, abritant les locaux de la J.O.C., de la Société St-Vincent-de-Paul et du corps de clairons "Les Harmonistes". Le nef servait de salle paroissiale et lors de l'incendie, une exposition de tentes et de nécessaire à camping avait lieu à cet endroit. Le curé de cette paroisse de la banlieue, l'abbé Nelson Roberge, nous révélait hier, que l'édifice incendié avait été la première église de Québec-Ouest. Sur le plan municipal, l'édifice était évalué à \$67.000, mais en valait plus de \$100.000, selon notre informateur.

### PRESSION BASSE

A l'arrivée des sapeurs les flammes sortaient par les quatre fenêtres du second plancher et s'attaquaient à la toiture. Le niveau de l'eau très bas à ce moment-ci de l'année ne pouvait donner aux 10 jets utilisés la pression désirée, mais une échelle aérienne fut dressée permettant ainsi aux sapeurs d'atteindre le foyer de l'incendie. Plusieurs brèches furent pratiquées dans le toit et la corniche.

Alors qu'une dizaine de sapeurs oeuvraient du côté de l'annexe, et inondaient le second étage et le toit, les autres avaient pour tâche d'empêcher l'élément destructeur de se communiquer à la longue salle. Un jet fut même installé dans une barrière infranchissable, et isolant la partie incendiée du centre récréatif lui-même.

### 3 BLESSES

Au début de l'incendie, trois jeunes gens du corps de clairons les "Harmonistes" ont subi des blessures mineures en tentant de sortir les instruments de leur locaux. Tous trois ont été conduits à l'hôpital du Christ-Roi pour y subir divers traitements.

Le jeune Philippe Allaire a dû passer la soirée de samedi dans une chambre noire. En effet une épaisse fumée avait provoqué l'irritation des yeux du jeune homme. Michel Perrin, 18 ans, a subi une profonde entaille à la tête lorsque des éclats de vitre l'ont atteint. Enfin Jean Hamel devra marcher en s'appuyant sur des béquilles pendant quelques jours car un lourd mardier lui est tombé sur une jambe.

Les instruments pour plus de \$10.000, ont été ainsi sauvés grâce au courage de ces jeunes gens qui n'hésitèrent pas un instant à marcher dans les flammes pour sauver leur butin.

camping qui avait lieu dans la vaste salle rectangulaire.

Demandés sur les lieux vers 12 h 30, les sapeurs dirigés par le chef Jules-André Houde pouvaient regagner leur caserne vers 4 h. Ce n'était cependant, que pour un bref repos, puisqu'une seconde alarme fut sonnée vers 10 h, alors que les flammes reprenaient vie dans le toit du côté est de l'édifice.

On se rendit une fois de plus sur les lieux, mais les sapeurs inondèrent abondamment poutres, murs et entretoit.

Selon l'abbé Roberge un

court-circuit serait à l'origine

du feu. Tout le système électrique est en effet situé au second plancher, à l'arrière de l'ancien temple, à l'endroit précis où les flammes semblent avoir pris naissance. A midi, le sacristain de la paroisse, M. Clément Vézina s'était acquitté de son devoir et était venu sonner la cloche. Tout était normal lorsqu'il est reparti quelque 20 minutes plus tard.

Les dommages sont de l'ordre de plusieurs milliers de dollars. Tout le second plancher et la longue toiture ont été ravagés. Le premier étage

a été endommagé par l'eau.

Celle-ci recouvrait également en plusieurs endroits les planchers de la grande salle.

Une foule de plusieurs centaines de personnes s'étaient dérangée pour assister au travail des sapeurs. Plusieurs voyaient s'effacer en même temps que l'arrière de l'ancien temple des souvenirs lointains. Les anciens de la paroisse connaissent en effet toute l'histoire de leur ancienne église et c'est avec un vif regret qu'ils voyaient les flammes ravager ce qu'ils avaient construit et payé.

## FAITS DIVERS

(Par Guy Baillargeon)

### Quarante arrestations

La police municipale a effectué pas moins de 40 arrestations au cours de la fin de semaine. Comme toujours, la plupart étaient des disciples de Bacchus. Certains de ceux-ci étaient même au volant de leur voiture lors de leur arrestation.

Six personnes ont été arrêtées pour désordre, quelques-uns pour fraude et flânerie. Deux jeunes filles ont été incarcérées pour actions incertaines.

### Trois blessés à St-Paul-Apôtre

Trois personnes ont subi des blessures lors de l'impact entre trois automobiles survenu vers 6 h, hier soir, à l'angle de la 22e rue et de la 4e avenue dans la paroisse St-Paul-Apôtre.

M. René Tremblay, 32 ans du 1035 de la rue Arago ouest a subi des coupures à la tête lors de l'impact. Dans ce même accident, M. et Mme Philippe Gaudreau du 355 de la 14e rue à Limoilou ont subi des blessures aux genoux et souffrent de douleurs internes.

L'ambulance de la maison Bouchard et Fils a conduit les blessés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

### Collision à Giffard

Un accident de la circulation impliquant deux véhicules a fait un blessé, hier après-midi, sur le boulevard Ste-Anne à Giffard.

Mme Wilfrid Rancourt, du 28 rue Napoléon à Lévis a été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils. Son état semble satisfaisant. Elle souffre de blessures au front et à la tête.

### Une blessée à St-Rodrigue

Mme Willie Pagé, 40 ans, de la 32e rue ouest à St-Rodrigue a subi des blessures internes, vers 12 h, hier après-midi, à l'angle de la 3e avenue et de la 47e rue, lorsque le véhicule dans laquelle elle prenait place a heurté de front une voiture familiale.

Mme Pagé a été transportée à l'hôpital du Christ-Roi par les ambulanciers de la maison Bouchard et Fils. Son état est satisfaisant.

### Echauffourée dans la côte d'Abraham

La police municipale enquêtait présentement sur les circonstances qui ont entourées un sauvetage attentat dont furent victimes trois jeunes gens de la vieille capitale à bonne heure samedi matin dans la Côte d'Abraham.

Clément Doucet et Michael Bibeau qui sont tous deux militaires et Robert Emmond de la rue Latourville ont apparemment été suivis et battus par plusieurs individus à la sortie d'un restaurant à place d'Youville. L'un d'eux a dû être hospitalisé. Ce sont les ambulanciers de la maison Germain Lépine qui ont conduit le jeune militaire à l'Hôtel-Dieu.

### Impact angle 4e av. et de la Canardière

Une adolescente a subi des blessures lorsque l'auto dans laquelle elle circulait avec son père et ses parents a heurté un autre véhicule pour ensuite

### Blessé par un chauffard

Le jeune Noël Ricard, 16 ans, du 1357, rue Emilien-Rochette, a subi des blessures, vers 12 h, samedi soir, sur la route no 2 à Champigny, lorsqu'il a été heurté par une automobile qui a continué sa route après l'accident.

L'adolescent a été trouvé à demi évanoui dans un fossé. Il souffrait de fractures à une jambe et de contusions. Les ambulanciers de la maison Bouchard l'ont transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

La police poursuit son enquête pour retracer le chauffard qui s'est enfui.

## Nouveaux règlements et cartographie nouvelle soumise à l'UMQ le 31

Baie-Comeau, Côte Nord (P.C.) — Le conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, réuni samedi à Baie-Comeau, sur la côte nord du Saint-Laurent, a approuvé à l'unanimité le texte de nouveaux règlements qui soumettra à une assemblée générale à Québec, le 31 juillet.

Un grand nombre de maires et conseillers municipaux du Québec ont eu ou auront cette année des vacances écourtées, a déclaré aux journalistes M. Rosaire Gendron, maire de Rivière-du-Loup, qui venait de présider cette réunion.

"Les directeurs ont adopté à Baie-Comeau un texte définitif en ce qui les concerne, mais, pour les nouveaux règlements s'appliquent au congrès annuel qui aura lieu à Montréal du 16 au 19 septembre, il faut les soumettre maintenant à l'assemblée générale qui se déroulera le 31 juillet dans la vieille capitale.

Au cours de cette conférence de presse, le président de l'Union des municipalités a rappelé que, voici quelques semaines, les directeurs ont approuvé, à l'unanimité également, une cartographie nouvelle du Québec qui cadre avec les nouveaux règlements et qui permettra aux membres de l'UMQ d'être trente directeurs au lieu de vingt et un, chacune des régions élitant son directeur à elle.

DEMOCRATISATION "Nous visons ainsi à rendre l'Union des municipalités plus démocratique encore", a souligné M. Gendron, ajoutant que, par le passé, il a pu arriver à bien des cotisations de se prononcer en faveur de tel ou tel directeur à peu près inconnu d'eux, en raison des distances énormes qui existent entre tant des régions du Québec.

Le Québec vient en tête avec 19 victimes, 17 par la circulation et deux noyades.

En Colombie-Britannique, six personnes sont mortes sur les routes, six se sont noyées, une personne est morte dans un incendie et une autre a fait une chute mortelle.

L'Ontario a aussi enregistré 14 accidents mortels: 10 sur les routes, trois noyades et une mort par asphyxie.

La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ont rapporté chacun quatre victimes; deux noyades et deux accidents de la route en Nouvelle-Ecosse et trois victimes de la route et une mort dans un incendie au Nouveau-Brunswick.

La Saskatchewan a enregistré une noyade et trois victimes de la circulation. L'Alberta a rapporté deux accidents mortels de la route et le Manitoba, une noyade.

Seule la province de l'Île du Prince-Édouard n'a pas à déplorer d'accident mortel.

Le relevé ne comprend pas les morts naturelles, ni celles survenues dans l'industrie, ni les meurtres ou les suicides reconnus.

Voici la liste des victimes au Québec:

Vendredi: Freddie Masson, 32 ans, de Montréal, tué quand l'automobile qu'il conduisait a capoté près de St-Thomé, à 35 milles au sud-ouest de Montréal.

Céline Côté, 15 ans, fille d'Antonio, de St-Félicien, a été conduite à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison Bouchard. Elle a été projetée hors du véhicule lors de l'impact.

Samedi: Edgar Lessard, 45 ans, de Chambly, blessé mortellement par une automobile

## Ils s'occupent des cultivateurs

M. Jean Lesage, premier ministre, et M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, rencontreront M. Harry Hays ministre de l'Agriculture du Canada le 21 juillet, pour mener à terme les mesures d'assistance conjointes que les gouvernements ont commencé d'élaborer en vue de dédommager les agriculteurs du Québec qui ont subi de lourdes pertes en 1964 et 1965.



C'est par acclamation que M. Marcel Hudon a été réélu cette semaine maire de Notre-Dame de Lorette (village), pour un deuxième mandat. Au cours des élections municipales, deux échecs ont également été réélus par acclamation, soit MM. Marcel Pageau et J.-Paul Amyot.

## Les séparatistes ne gouverneront jamais le Québec — Arsenault

(Par Jean Giroux)

"Les séparatistes ne seront jamais au pouvoir dans l'État du Québec, et je suis sûr de cela", a-t-il dit.

Notre problème numéro 1, a-t-il continué, est également le vôtre, Canadiens anglais, puisque nous vivons dans le même bateau. Ce problème, rallier les deux langues et les deux cultures au Canada, nécessite la jonction des deux éléments ethniques du pays pour trouver sa solution.

### UN EMPIRE

M. Arsenault a décrit rapidement le Québec comme un empire, nécessaire au Canada. Son budget a quadruplé depuis 5 ans, ses réformes sont multiples, et nulle part au Canada ne connaissons-nous une avance plus marquée dans les domaines social, politique et économique. Il s'est attardé à citer les revendications de toutes sortes des Québécois, ouvriers, corps intermédiaires, étudiants, journalistes en ajou-

tant que souvent, l'habitant du Québec veut chercher une solution au problème de son voisin, sans penser à la collectivité d'abord.

"C'est cela notre démocratie, c'est cela notre liberté. Chacun peut s'exprimer, mais il ne faut pas croire que chacun peut gouverner.

Nous sommes différents, a précisé M. Arsenault, et vous devez nous comprendre, comme nous essayons maintenant de vous comprendre.

Il a prétendu que les Canadiens français avaient déjà souffert d'une certaine étroitesse d'esprit qui est en voie de disparaître, et qu'ils recherchent davantage le contact avec l'élément anglais de notre pays.

En terminant, le secrétaire provincial a déclaré que nous aimerions voir les Canadiens anglais parler et comprendre le français, et les Canadiens français se sentir chez eux partout au Canada.



● DINER D'ETAT. — Les participants au congrès annuel de l'Association canadienne des chefs de famille étaient invités samedi soir à un dîner d'état offert par le gouvernement du Québec. On remarque dans l'ordre l'ancien président de l'Association, M. S.G. Manning, M. Bona Arsenault, secrétaire du Québec et le colonel Gordon J. Ross, président de l'Alliance Canadienne. (photo L'Action, par Marcel Laforce)

## INVITATION AUX GROUPES AMATEURS DE MUSIQUE À PARTICIPER À L'EXPO 67

"La Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 prévoit qu'environ 300 groupes amateurs canadiens, soit plus de 6.000 artistes, participeront au programme amateur de l'Expo. Plusieurs groupes ont déjà répondu avec enthousiasme. En effet l'Expo a reçu jusqu'à maintenant deux fois plus de demandes de participation que prévu. Mais il est urgent que les autres artistes amateurs intéressés nous fassent parvenir leurs demandes le plus tôt possible. Car nous ne disposons que de délais limités pour arrêter notre programme. Nous devons fixer les dates et les heures des représentations longtemps à l'avance."

C'est ce que déclarait à Québec samedi dernier à l'occasion du congrès annuel de l'Association canadienne des chefs de famille, M. Gary Sper-

ling, coordonnateur des spectacles amateurs à l'Expo.

"Nous prions également les groupes qui viennent des régions éloignées, a-t-il poursuivi, de ne pas attendre la date limite de mai 1966 pour s'inscrire. Les compagnies du Canadien National à bord des trains pour les mois de juin et juillet 1967."

M. Sperling a également souligné l'importance de ce programme amateur dans l'apport du Canada à l'Exposition internationale de 1967. "Ce Festival de spectacles amateurs est un événement canadien dont la responsabilité incombe aux Canadiens, et qui sera une occasion unique pour le Canada de montrer au monde l'originalité, la qualité et la variété de ses talents."

"Nous voudrions voir surgir de tous les coins du pays, des artistes amateurs de tous genres qui constitueraient une féérie constante de musique, de couleur et de gaieté pendant la durée de l'Expo."

Pour accueillir les artistes amateurs canadiens, 5 kiosques à musique seront aménagés en pleine verdure dans les endroits les plus pittoresques des îles de l'Expo, en bordure d'un lac, d'un canal ou d'une "lagune". La Compagnie de l'Expo étudie présentement la possibilité de doter ces kiosques à musique d'un nouveau système stéréophonique fabriqué au Canada. Cette nouvelle conception de diffusion sonore pourrait remettre en cause les données actuelles de la stéréophonie.

M. Sperling a terminé sa causerie en ajoutant que le comité de sélection, formé de personnes qualifiées choisies à travers le pays, sera constitué dès l'automne prochain.

# L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

MM. de Tracy, de Courcelle, Talon et le régiment de Carignan-Salières

## A Québec, il y a 300 ans

— "La merveilleuse année 1665", écrit Monseigneur Albert Tessier, dans son beau livre intitulé "Nouvelle France". — Merveilleuse, l'année 1665 le fut à maints égards, du moins dans la colonie naissante de chez nous. A Québec, une récente exposition documentaire a signalé le tricentenaire de l'arrivée en Nouvelle-France de l'actif intendant Jean Talon. L'année en cours marque également le tricentenaire de la venue au Canada de l'envoyé spécial de Louis XIV, le marquis de Tracy et des douze ou treize cents soldats du régiment de Carignan-Salières.

1665 ! Une année, c'est le cas de le dire, pas comme les autres ! En tout cas, pas comme toutes les autres. Il était temps, vraiment, que la France fit quelque chose d'extraordinaire pour sauver la Nouvelle-France. Les Iroquois étaient en passe de tout détruire, de tout anéantir. Certes, le valeureux exploit de Dollard et de ses compagnons avait-il eu d'heureux effets. Mais voici qu'un moment rendu hésitant, plus circonspect, l'ennemi, chasseur de chevelures, reprenait de l'audace et semait de nouveau la terreur autour de lui. L'année 1661 fut particulièrement sanglante. A l'automne, sur les instructions du gouverneur d'Avagour, Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, passe en Europe où le jeune roi, rendu plus libre — "l'Etat, c'est moi", lui a-t-on fait dire — par la mort de son ministre Mazarin, accorda bon accueil aux requérants d'Amérique.

C'est ensuite Monseigneur François de Montmorency-Laval lui-même qui se rend en France pour considérer avec la Cour les multiples problèmes se posant sur tous les plans dans la colonie. L'année 1663 marque la fin de la tutelle des Compagnies de commerce et le début de l'administration directe de la Couronne. Les débuts aussi du Conseil souverain. Le 10 octobre de cette année-là, à la demande de Mgr de Laval, ledit organisme enregistre l'ordre d'érection du Séminaire de Québec. Au total, dans les domaines religieux, civil et militaire, réorganisation de grande portée.

La France avait promis, entre autres choses, un effectif imposant pour mettre fin aux attaques des Iroquois. Elle tint parole. Dès le milieu de juin 1665, arrivaient à Québec les premières compagnies du régime de Carignan. D'autres entrées auraient lieu pendant le reste de l'été et jusqu'à la fin d'octobre : officiers et soldats ayant à leur tête M. de Salières, colonel du régiment; M. DuBois, aumônier; hommes de travail, "filles du Roi", etc.

Désormais, pour succéder au brouillon M. de Mézy, M. Daniel de Remy, sieur de Courcelle, homme de vaste expérience, présiderait aux destinées de la Nouvelle-France. Au sujet de M. de Courcelles, du marquis de Tracy et de Jean Talon, naguère administrateur en Hainaut, devenu "intendant de justice, de police et de finances en Canada, Acadie, Terre-Neuve et autres pays de la France septentrionale", les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec disent : — "Ces trois messieurs étaient doués de toutes les qualités qu'on pouvait souhaiter. Ils joignaient à un extérieur prévenant beaucoup d'esprit, de douceur, de prudence, et s'accordaient parfaitement pour donner une haute idée de la puissance et de la majesté royale; ils cherchèrent tous les moyens propres à former ce pays, et y travaillèrent avec une

grande application. Cette colonie, sous leur sage conduite, prit des accroissements merveilleux, et, selon les apparences, on pouvait espérer qu'elle deviendrait florissante".

L'arrivée à Québec du régiment de Carignan-Salières ! Un spectacle à ne pas manquer ! Et que, de fait, prirent bien garde de ne pas manquer tous ceux et celles qui se trouvaient dans la région. La population de la cité de Champlain n'était guère impressionnante : On n'y comptait point 100 maisons et le recensement auquel présidera Talon l'année suivante donnera lieu aux constatations suivantes : Québec, 547 âmes; Trois-Rivières, 455 âmes; Montréal, 625 âmes. On est encore loin de la métropole de 1965 !

En tout cas, les Québécois du temps et leurs amis sauvages en eurent plein les yeux, au cours de la belle saison de 1665. Les nouveaux arrivants furent, va sans dire, accueillis avec enthousiasme. Enfin l'Iroquois serait mis à la raison !

De même pour les renforts en main-d'œuvre; de même pour les "filles du Roi" dont une Marguerite Bourgeoys, entre autres, sera la providence.

Et ne voilà-t-il pas qu'arrivent aussi d'Europe une bonne douzaine de chevaux — les premiers de leur espèce à mettre pied sur le sol de la Nouvelle-France, depuis la venue à Québec, il y a vingt ans, d'une bête donnée à M. de Montmagny.

— "Les sauvages", écrit l'historien-abbé J.-B.-A. Ferland, les examinèrent attentivement, et s'étonnaient que les originaux de France fussent si traitables et si soumis aux volontés de l'homme".

Voyons la "Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France six années 1664 et 1665". On y lit que "les habitants de Québec s'étoient préparés à luy faire (à M. de Tracy) la plus magnifique réception qu'il leur fut possible; mais Monsieur de Tracy refusa tous ces honneurs, et se contenta des cris de joye, qui commencent au moment qu'il sortit du vaisseau, et qui l'accompagnerent jusqu'à l'Eglise, où le son des cloches l'invitoit". La Relation parle aussi de M. de Courcelles, qui "se mit incontinent en devoir d'y servir Sa Majesté". Monsieur Talon, lui, "nous fit paroistre d'abord, que le Roy aimait le pais, et qu'il avoit de grands desseins pour son établissement, par les assurances qu'il nous en donnoit de bouche, mais aussi et beaucoup plus, par les merites de sa personne, qui nous fait desja gouter les douceurs d'une conduite si raisonnable, et d'une police toute Chrestienne".

Rappel bien succinct que ces quelques paragraphes. Il fait bon, toutefois, évoquer même rapidement ces faits marquants de l'été 1665 à Québec. Aimons nous souvenir. Sachons bien qu'avant nous, d'autres, bien d'autres, ont oeuvré, peiné, mérité. L'Histoire, il y a lieu de le redire, est "maîtresse de vie". Sans rester uniquement rivé au Passé, l'on peut en tirer, face au présent et à l'avenir, de grandes et fortes leçons de noblesse et de courage.

Odilon ARTEAU

# Le Commonwealth et le Vietnam

La Conférence des Premiers Ministres des pays du Commonwealth, réunie à Londres, le 17 juin, a terminé ses travaux. Ce fut la quatorzième de la série, qui avait débuté en 1944, et la plus nombreuse. En effet, y ont participé les représentants de 21 Etats, qui groupent presque le quart de la population du globe. Tous les continents y étaient représentés. L'Europe, par la Grande-Bretagne et Malte; l'Amérique, par le Canada, la Jamaïque, Trinidad et Tobago; l'Océanie, par l'Australie et la Nouvelle-Zélande; l'Asie par l'Inde, le Pakistan, Ceylan, la Malaisie et Chypre; l'Afrique, par le Ghana, la Nigéria, la Sierra Leone, la Tanzanie, l'Ouganda, le Kenya, le Malawi, la Zambie et la Gambie. Cette liste suffit à donner une idée de l'ampleur de ces Conférences.

### Le but de ces conférences

Le but de ces Conférences, de toute façon, n'est pas de se mettre d'accord sur une politique commune ou de projeter une action d'ensemble. Tout au moins — des gens autorisés l'ont écrit — ce n'est pas le but principal. Elles se proposent avant tout de permettre à tous les pays du Commonwealth de se faire une idée exacte de la situation internationale aux différentes époques et de se rendre compte des mouvements et des objectifs qui sont à la base de la politique que chacun d'eux poursuit de son côté. Le but recherché est bien que les pays du Commonwealth atteignent le plus haut degré de compréhension réciproque et non pas un commun dénominateur minimum d'accord.

### Correlations

Sur cette base — abstraction faite de cas exceptionnels qui se sont vérifiés, lorsque les Conférences ont été convoquées pour traiter un sujet déterminé — l'importance de ces réunions finit donc par être en étroite relation avec la réalité historique du moment dans lequel elles se déroulent. La réalité que nous sommes en train de vivre sur le plan international est particulière-

ment complexe et délicate, si bien que certains observateurs dénoncent le risque de la voir dégénérer en crise sérieuse. Aussi la quatorzième Conférence des Premiers Ministres du Commonwealth a-t-elle assumé une importance particulière, car le premier thème abordé dans ses travaux a été la question du Viet-Nam.

### La question vietnamienne

La guerre qui, désormais depuis des années, ensangante cette terre martyrisée peut être considérée comme l'une des expressions les plus importantes et des plus significatives de la situation actuelle. Même si l'on refusait de considérer la question vietnamienne sous cet angle, la logique des choses aurait voulu qu'elle fût abordée par la Conférence, étant donné que tous les pays du Commonwealth s'y trouvent plus ou moins directement ou indirectement intéressés.

### Diversité de positions

Du seul point de vue formel, et sans tenir compte de la politique de Londres vis-à-vis de Washington, la première nation à y être intéressée est la Grande-Bretagne. Elle a été, en compagnie de l'Union soviétique, co-présidente de la Conférence pour l'Indochine, qui s'est tenue à Genève en 1954, et l'on continue à se référer à cette Conférence, bien qu'avec des avis différents, dans l'espoir de trouver un moyen qui mettrait fin au nouveau conflit par une négociation. L'Inde et le Canada y sont engagés aussi, la première comme président et la seconde, en même temps que la Pologne, comme membre de la Commission internationale de contrôle, nommée par la Conférence en question. L'Inde avec Chypre, Ceylan; le Ghana, le Kenya, l'Ouganda et la Zambie se trouvent dans le groupe des dix-sept pays "non engagés" qui, cet hiver, prirent l'initiative de chercher par voie diplomatique une solution de la question. Enfin l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont envoyé des contingents de troupe pour la défense, aux côtés de ceux des Etats-

Unis, du Viet-Nam méridional.

La gamme de ces engagements formels fait ressortir celle des opinions bien diverses que les pays du Commonwealth professent, comme l'observe Le Monde, à propos de la politique à suivre. Aussi l'argument devait-il obligatoirement attirer l'attention des congressistes de Londres si l'objectif des Conférences du Commonwealth est bien de rechercher le maximum de compréhension réciproque entre ses membres. Il faut toutefois noter qu'un semblable objectif ne pouvait être atteint que dans le cadre d'une action qui tenterait de résoudre le problème. En effet seul ce dessein final, avec sa valeur positive, aurait été en mesure de créer cette compréhension, en dépit de toutes les divergences.

### L'initiative de Wilson

Plusieurs observateurs sont d'avis que c'est ce point de vue qui inspira au Premier Ministre britannique certaines initiatives qui aboutirent à l'annonce suivante : la Conférence déciderait d'envoyer une mission de Chefs de Gouvernement des pays du Commonwealth "pour prendre contact avec les représentants des pays directement impliqués dans la crise vietnamienne, en vue de rechercher une base commune de négociations pour une conférence dont le but serait d'apporter à la crise une solution équitable et durable". La mission à ce qu'il semble, devrait comprendre les premiers Ministres de la Grande-Bretagne, du Ghana, du Nigéria et de Trinidad et Tobago, et être présidée par le Premier Ministre de Grande-Bretagne, étant donné que la Grande-Bretagne n'en souvient, était co-présidente de la Conférence de Genève pour l'Indochine.

De larges commentaires ont souligné l'initiative de Wilson, sans se limiter d'ailleurs à la possibilité qu'elle pouvait offrir de préparer la paix au Viet-Nam. On a souligné, par exemple, que cette initiative avait son opportunité dans le cadre de la situation politique intérieure britannique et

qu'elle aurait des effets sur le Commonwealth.

### Un état de fait acquis

Cette libre association de 21 Etats, fait-on observer, constitue encore une réalité agissante et il ne manque pas d'arguments de valeur pour souligner le rôle qu'elle joue en faveur de ces Etats. Le Commonwealth rassemble des pays hautement industrialisés et des pays en voie de développement; le Nord, riche, au peuplement d'origine européenne et le Sud, pauvre, habité par des multitudes de races diverses; des ex-colonisateurs et des ex-colonisés; et cela à une époque où la rivalité de puissance qui se déroule sur le plan international tend à créer, sur les mêmes données de fait, des divisions irréductibles entre continents et entre races diverses.

Mais cette association, en raison de l'hétérogénéité des intérêts qu'elle groupe, — il suffit de voir la liste même des pays qui la composent — a besoin de trouver sans cesse une nouvelle force d'attraction. Au contraire le conflit vietnamien risquait de se transformer pour ces pays en une force très dangereuse de désagrégation. La proposition concrète de Wilson a réussi à la neutraliser et à faire de ce qui pouvait déclencher une crise périlleuse un motif d'union. Et ce succès, comme l'a noté un observateur, finit par devenir nettement plus important que le succès plus ou moins problématique que pourra avoir l'initiative, quant à l'objectif de la mission en question.

### Perspectives de la mission

Les jugements à ce sujet sont loin d'être unanimes. Tout espoir de succès n'est pas abandonné, mais on ne dissimule pas les circonstances qui rendent ce succès problématique. En réalité la proposition n'a recueilli le consentement de Washington et de Saigon, alors qu'elle était repoussée par les Gouvernements de Pékin, de Hanoï et même de Moscou. Mais la façon dont Moscou a répondu mérite une attention particulière, car l'URSS a repoussé la proposition en déclarant qu'elle n'était pas directement impliquée dans la crise.

En général, on juge que les raisons pratiques les plus profondes de la prise de position

négative de la Chine communiste et du Viet-Nam septentrional résident dans l'état actuel de la situation militaire. En Indochine la saison des moussons vient de commencer et va se poursuivre jusqu'en septembre. De ce fait, les autorités militaires estiment que les opérations aériennes des Etats-Unis devraient être grandement gênées. Or, au moins jusqu'à ce jour, celles-ci ont constitué la force essentielle de la résistance sud-vietnamienne. Et d'ici septembre, Pékin et Hanoï espèrent obtenir des succès militaires tels qu'ils pourraient être considérés comme décisifs quant aux objectifs qu'ils se proposent d'atteindre. Parmi ces objectifs il y a l'effondrement de la situation politique à l'intérieur du Viet-Nam méridional et la venue au pouvoir d'un Gouvernement qui refuserait l'aide des Etats-Unis.

Il semble, note-t-on également, que de telles prévisions ont la valeur de probabilités. Les cercles militaires qui sont de cet avis sous-estiment peut-être la puissance et la détermination des Etats-Unis. De telles opinions, en tout cas, sont défavorables à des négociations qui recherchent sur le plan diplomatique une solution différente de celle que Pékin et Hanoï espèrent obtenir sur le plan militaire.

Il n'en reste pas moins qu'en prenant acte de ce qui précède de nombreux observateurs usent à l'égard de la Chine communiste et du Viet-Nam septentrional de la même réserve qu'à l'égard des Etats-Unis. Une solution militaire de la crise vietnamienne n'apparaît pas virtuellement possible, si l'on examine objectivement la situation telle qu'elle se présente. D'autre part la guerre, comme l'a encore répété Paul VI dans sa réponse aux vœux du Sacré Collège, "ne résout pas les problèmes, mais elle en crée de nouveaux et de plus complexes".

Quelle que puisse être la décision des intéressés à propos de l'initiative du Commonwealth, celle-ci demeure une ouverture de paix destinée à marquer une date historique dans la vie de cette libre association d'Etats. C'est un fait positif dans l'histoire des peuples.

G. L. B.

(L'Observateur Romano, édit. française, 2-7-65)



Hé bien ! Mes p'tits vieux, nous ne sommes pas seuls à fouiller notre sol !

Odilon ARTEAU

## VOTRE OPINION

### Comment livrer le bon combat

M. le Rédacteur, Mon intention n'est pas de donner raison aux critiques de notre enseignement religieux, pas plus que de prétendre que les novateurs dans ce domaine vont découvrir de meilleures méthodes. Ce qui s'est enseigné n'avait rien de répréhensible. Tout ce qui détonne du mal et oriente vers le Bien est excellent. Mais cet enseignement ne pouvait donner plus qu'il a donné. La raison en est qu'à la longue les chrétiens ont fini par oublier ce que Notre-Seigneur a dit au sujet du rôle de l'Esprit-Saint dans la formation chrétienne. Il fallait rappeler sans cesse aux enseignés, enfants et adultes, que la vraie compréhension de la pensée du Christ était l'oeuvre de l'Esprit - Saint. L'Évangile n'est que le fil conducteur de cet esprit de vérité et de vie qui graduellement christianise l'âme du baptisé qui s'aide lui-même. Au lieu d'insister sur cette vérité, on n'a parlé du Saint-Esprit que pour dire de Lui qu'il était le Dieu ignoré. Il ne faut donc pas nous étonner si la plupart des croyants résument leur religion à quelques pratiques de dévotion et se débattent en vain pour se maintenir en état de grâce. Ce sont des baptisés non christianisés. Le Christ est venu. Il a

enseigné durant trois ans à ses disciples. Aucun d'eux n'avait compris son message. Il fallait la venue de l'Esprit-Saint en eux le jour de la Pentecôte pour leur faire saisir la pensée de leur Maître. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'ils sont devenus porteurs d'un message de vie nouvelle et qu'ils ont pu commencer la conversion du monde au christianisme. Cette absolue nécessité de l'action de l'Esprit-Saint dans les âmes sera toujours vraie. C'est pourquoi en plus d'acquiescer des notions religieuses, il faut aussi incarner cet esprit de vérité pour comprendre le contenu de la foi chrétienne et surtout en vivre. Comment voulez-vous que les catholiques puissent être animés de cet esprit de Dieu s'ils ne puisent jamais à sa source ? Et ça continuera ainsi aussi longtemps que l'oubli de l'Esprit-Saint par les chrétiens sera la cause d'une foi morte. Servons-nous de la parole de Dieu comme moyen de nous mettre en contact avec l'Esprit de vérité et nous serons alors en mesure de livrer le BON COMBAT spirituel avec succès contre nos ennemis intérieurs et extérieurs. LES MILITANTS CHRETIENS Par Georges Bergeron, directeur.

## La voix des jeunes

Henri GAUVREAU

### Cette génération est-elle stupide ?

Où se situe la masse de la génération présente, celle des parents, dans le contexte actuel de l'éducation ?

Si, comme nous l'entendons dire si souvent, nous les parents ne sommes pas qualifiés, compétents, pour nous occuper de l'éducation de nos enfants, pour en discuter avec le corps professoral, que faut-il en penser ?

Cette génération est-elle stupide ?

Sommes-nous des illettrés ?

N'avons-nous rien appris sur les bancs de l'école ?

### Les professeurs d'autrefois...

Devons-nous en déduire que les professeurs qui nous ont enseignés, n'avaient pas la compétence voulue pour le faire, ou bien que nous n'avions pas l'intelligence nécessaire pour assimiler les matières enseignées ?

Je crois plutôt que cette pensée découle d'un certain préjugé, qui existerait chez un certain nombre d'enseignants, car je doute fort que ce soit la pensée générale de tous les membres du corps enseignant.

Que parmi les professeurs qui nous ont enseignés, il y en ait eu de mauvais, d'accord ! Cependant, il faudra tout de même que dans l'ensemble des choses, nous admettions qu'il y en a eu de bons, même de très bons.

### Les professeurs d'aujourd'hui...

Car au fond, il faut admettre que les professeurs actuels, ont reçu leur première formation, tant primaire que secondaire, de ceux qui les ont précédés, de ceux-là qui nous ont donné, à nous les parents, nos connaissances.

Autrement, comment pourrions-nous concevoir l'évolution qui s'est faite durant les dernières décades; car il faut admettre que nous avons évolué, que ce qui existe actuellement au point de vue tant intellectuel que scientifique, ne s'est pas fait uniquement hier, que toute cette évolution est le résultat de l'éducation continue des masses.

### Les parents relégués aux oubliettes

Ils sont innombrables ceux, qui même sans cours classiques, sans université ont participé à l'édification de notre société actuelle, qui a bien évolué depuis vingt-cinq ans.

Serait-ce parce qu'il a été formé un ministère de l'éducation, que nous devrions conclure qu'il n'existait aucune formation chez nous ?

Ou bien, ne serait-il pas plus logique de vouloir comprendre que l'idée de la formation d'un tel ministère, tel que nous l'a expliqué le ministre, tout aussi bien que l'ont fait les membres de la Commission Parent dans leur volumineux rapport, aurait pour but de planifier le système d'éducation actuel, de le diriger d'une façon ordonnée, logi- que dans le but d'en obtenir des résultats plus concrets ?

Devons-nous conclure, que la restructuration de l'enseignement à tous les niveaux signifie que nous les parents, seront relégués aux oubliettes de l'alphabétisme, pour être remplacés par une génération suprasupérieure au point de vue intellectuel, une génération de génies, qui posséderont une science tellement nouvelle, que nous deviendrons les enfants pauvres, intellectuellement, de la société qui s'érigera d'ici quelques années ?

### Des supercerveaux...

Nous entendons dire souvent, que nous les parents sommes dépassés déjà par nos enfants, et que nous le serons plus encore d'ici quelques années.

Triste conjoncture à envisager que celle-là, si vraiment il doit en être ainsi, et qui sûrement désappointerait même le ministère de l'Éducation, qui entrevoit dans cette restructuration de tout le système scolaire, l'édification de la société elle-même dans une unité parfaite, car dans le contexte même du Rapport Parent, on y comprend que le but ultime de tout ce qui est préconisé, est de bâtir une société instruite, intellectuelle et culturelle, en autant qu'il se peut faire. Pouvons-nous penser vraiment, que subitement une pléiade de supercerveaux sortiront tout à coup comme par enchantement, d'un monde mythologique, et que nous aurons des professeurs doués d'un sens pédagogique si diffé- rent de ceux d'autrefois, qu'aucun cerveau ne pourra résister à leur pédagogie dynamique ?

D'autre part, du côté de nos enfants, ceux-ci sans égard à leur degré d'intelligence, quelle que soit leur capacité de réceptivité, d'assimilation, de rétention, car cette capacité varie d'un individu à l'autre, à cela il n'y a aucun doute, tous les enfants grâce à la puissance didactique d'un enseignement révolutionnaire, assimileront tout à coup n'importe quelle connaissance ?

Utopie que croire cela !

Allons ! Il ne faudrait tout de même pas que l'on nous prenne, nous les parents pour des poires, pour des idiots, car enfin nous sommes sûrement doués d'une certaine intelligence, et les faits sont là pour le prouver.

# Mes parents, des idiots!! Allons donc!

### Retrouvons nos manches

Il nous faut admettre que nous aussi, nous avons eu des professeurs compétents, que beaucoup d'entre eux avaient des connaissances, cela aussi est réel, et que si aujourd'hui des choses nouvelles sont enseignées, que nos professeurs n'enseignaient pas, c'est pour la simple raison qu'elles n'existaient pas alors.

Il faut admettre également, que les sciences étaient moins vastes quand nous avons fait nos études qu'aujourd'hui, pour la simple raison que la science évolue, et que cette évolution constante est des plus normale.

D'ailleurs, l'histoire n'est-elle pas là pour nous démontrer toute la logique d'un raisonnement aussi simple ?

Il faut remonter très loin dans l'antiquité, pour découvrir le point de départ de toute la science, au sixième siècle avant Jésus-Christ c'est-à-dire il y a plus de 2,500 ans.

Alors, ce qui se fait actuellement, est loin d'en être le début.

Donc, chers parents, soyons sans crainte, nous n'avons pas encore à nous en faire, et nous pourrions certainement garder notre place dans la société, et nous pourrions encore aider nos enfants, et participer à l'éducation.

Alors retrouvons nos manches, et continuons nos efforts, sans nous soucier des prophètes de malheur, qui veulent semer la panique dans nos rangs.

HENRI GAUVREAU, président du comité d'éducation, Association parents et maîtres des Saints-Martyrs de Québec. Extrait de "Patro-Jeunesse".

tienté — Nouvelles de la chrétienté — Nouvelles de la chrétienté — Nouvelles de la chrétienté — Nou

Etienne Gilson est-il un schismatique ?



NICHOLSON AU VATICAN. — Le Pape Paul VI a reçu le ministre canadien de l'immigration, M. J. R. Nicholson, au cours d'une audience privée le 13 juillet au Vatican. M. Nicholson était en compagnie de son épouse. (Téléphoto UPD)

PARIS. (C.C.C.) — Intervenant dans la discussion ouverte par la récente déclaration de Mgr Paillier, archevêque coadjuteur de Rouen, sur l'éventualité d'un schisme dans l'Eglise catholique de France, puis après celle de M. Huyghe, évêque d'Arras, qui précisait qu'on pouvait être individuellement "schismatique" en refusant de suivre les enseignements de l'Eglise, M. Etienne Gilson, de l'Académie Française, se pose dans la "France Catholique" la question: "Suis-je un schismatique?"

"Voilà les faits, écrit-il. Dans une des paroisses que je fréquente on distribue aux fidèles, avant la grand'messe, le texte des prières liturgiques qui doivent être chantées en français ou dans un dialecte approchant, pourvu que ce ne soit pas du latin et encore moins du grec. Je n'y vois pour ma part aucun inconvénient et puisque cette réforme liturgique est en cours les fidèles n'ont qu'à s'y conformer."

"J'avais été décontenancé au début par un passage du Credo français où est dit que le Fils est "de même nature" que le Père. Je pouvais bien chanter le reste, mais ce "de même nature" ne passait pas. En y réfléchissant, ajoute M. Gilson, j'eus tôt fait de voir pourquoi. C'est qu'ayant toujours chanté en latin que le Fils est "consubstantiel" au Père, il me semblait curieux que cette consubstantialité se fut ainsi changée en une simple "conaturité". De quoi allais-je me mêler? Le grand avantage pour les laïcs d'être invités à une passivité complète, c'est d'être déchargés par là même de toute responsabilité. Ils le seraient même sans ce diable de schisme? Deux êtres de même nature ne sont pas nécessairement de même substance. Deux hommes, deux chevaux, deux poires, deux chats, deux chiens, deux chiens de même nature, mais chacun d'eux est une substance distincte et c'est même pourquoi ils sont deux. Si je dis qu'ils ont même substance, je dis du même coup qu'ils ont même nature, mais ils peuvent être de même nature sans être de même substance. Suis-je encore tenu de croire que le Fils est consubstantiel au Père? Suis-je au contraire tenu de la croire seulement de même nature? Et si je m'obstine à la croire d'abord consubstantielle me vais-je pas,

schismatique en révolte contre la liturgie de ma paroisse, me séparer de l'Eglise à laquelle je suis si profondément attaché?"

Après une longue analyse des décisions des anciens Conciles sur les textes de l'Écriture, M. Gilson achève en se demandant si les modifications qui sont apportées ont un motif apostolique. Il le croit, généreusement, en chrétien. "On veut faciliter, dit-il, aux fidèles l'accès des textes liturgiques. On le veut si ardemment qu'on va jusqu'à éliminer du français certains mots théologiquement précis pour leur en substituer d'autres qui le sont moins, mais dont on pense, à tort ou à raison, qu'ils "diront quelque chose" aux simples fidèles. De "même nature" semble plus facile à comprendre que de "même substance". Ce n'est, en effet, si on prend ce terme à la lettre et c'est bien là ce que pensaient les Ariens, mais les liturgistes du texte français ne pensent certainement pas que le Fils soit d'essence "semblable" au Père. Ils ne le pensent ni ne le disent, ni ne veulent le dire. Alors la seule manière sûre d'exclure ce faux sens est de maintenir le "consustantialium Patri" de la tradition.

"La réforme liturgique est opportune et bienfaisante, nécessaire. Il faut donc la faire. Mais il faut qu'en des langues liturgiques nouvelles le sens reste le même. Il serait troublant de penser qu'une sorte d'avachissement de la pensée théologique puisse tenter certains de se dire qu'au fond ces détails techniques n'ont guère d'importance. Car à quoi bon faciliter l'acte de croire s'il faut, pour cela, déléster d'une partie de sa substance le contenu même de l'acte de foi?"



COLLECTION DE MONNAIE. — Le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York a décidé de vendre une partie de sa collection de pièces de monnaie afin d'aider à brasser les fonds nécessaires pour la construction du nouvel hôpital St. Francis à Bronx, N.Y. La collection du religieux est composée principalement de pièces de monnaie des Etats-Unis et du Vatican. Nous voyons ici le cardinal montrant une partie de sa collection. (Téléphoto UPD)

Fédération des oeuvres de loisirs du diocèse de Rimouski

Lors de sa dernière assemblée, la Fédération des oeuvres de loisirs du diocèse de Rimouski s'est choisie un autre conseil d'administration pour son prochain mandat.

En effet, un nouveau directeur, M. Fernand Turcotte, de l'O.T.J. de Ste-Agnès, a été élu directeur de cet organisme diocésain oeuvrant dans le domaine des loisirs.

A la suite de cette élection, on remarque pas moins de dix nouveaux directeurs qui siègent dorénavant sur le conseil d'administration.

Dallieurs, voici les membres du présent conseil d'administration: président: Fernand Turcotte, Rimouski; vice-président: Gaston Dionne, Trois-Pistoles; trésorier: Florian Gaudreault, Rimouski; secrétaire: Georges H. Sirois, Rimouski; aumônier: M. l'abbé Paul Desjardins, Be-

Missionnaires reçus par Paul VI

ROME. (C.C.C.) — Le Pape a reçu, à la chapelle Pauline, un groupe de missionnaires partant pour les terres de mission.

Après avoir exprimé la tendresse qu'il éprouve à l'idée de voir partir les meilleurs de ses fils, Paul VI a poursuivi: "Affranchis de tout intérêt de caractère national, politique ou économique, n'avez qu'un souci: montrer à tous le vrai visage de l'Eglise qui n'a en vue que le bien des âmes et leur salut".

Manque de moyens de communication

Varsovie (C.C.C.) — Le cardinal Stefan Wyszyński, archevêque de Varsovie et primat de Pologne, s'est plaint d'une nouvelle fois, au cours d'une homélie prononcée mardi soir à l'église Saint-Barbe de Varsovie, de l'absence de tout journal et de tout moyen de communication qui permettrait à l'Eglise polonaise d'assurer la plus large diffusion aux travaux du Concile.

Les textes sur l'œcuménisme, a précisé le cardinal, ne peuvent être publiés faute d'autorisation et faute de papier.

Le primat de Pologne s'est, d'autre part, élevé contre les reproches adressés par certains à l'église de Pologne d'être avant tout "mariale". L'église, a-t-il affirmé, est l'Eglise de Christ et l'Eglise de la Vierge".

Collégialité à l'Académie française

PARIS. (C.C.C.) — L'Académie Française, étudiant au cours de sa séance hebdomadaire la révision du dictionnaire, a introduit le mot "collégialité" avec cette définition: "Caractère d'une autorité qui s'exerce de façon collégiale; collégialité d'un tribunal, collégialité épiscopale".

Marguillers choisis en décembre

Des assemblées de paroissiens devront être tenues dans toutes les paroisses du Québec, en décembre prochain, pour désigner les marguillers qui devront administrer les nouvelles fabriques dont le statut légal entrera en force dès janvier 1966.

C'est ce qu'a révisé hier le ministre d'Etat M. Gaston Blinette, député de Deux-Montagnes.

Les nouvelles fabriques deviendront responsables de toutes les obligations prises par les fabriques actuelles.

Le Bill 76, qui a subi sa troisième lecture hier, fait aussi disparaître les corporations de syndics régies par la Loi des paroisses et des fabriques. La fabrique de la paroisse où existe une corporation de syndics succède à cette corporation, est saisie de tous ses droits, biens et privilèges et est tenue de ses obligations de la date d'entrée en vigueur du bill 76.

Quant aux paroisses qui administrent actuellement des organismes aux fins de loisirs, elles devront se départir de ces administrations avant le 31 décembre 1966 aux conditions établies par l'évêque du diocèse.

M. Johnson

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a accepté le projet de loi sans restriction. Il a félicité le député de Deux-Montagnes, M. Gaston Blinette, qui avait présidé le comité chargé d'étudier la loi, pour le beau travail accompli. Il n'y a que trois renvois dans la loi, ce qui est un record pour un notaire, a souligné M. Johnson.



MISSIONNAIRE EN URUGUAY. — Le Rév. Père Michel Bertrand, Rédemptoriste, originaire de St-Alban, partira le 22 août prochain pour Cuernavaca, Mexique, pour y suivre des cours de missiologie et se familiariser avec la langue espagnole. Il se rendra en janvier à Montevideo en Uruguay à la mission que sa communauté vient d'ouvrir pour répandre la Bonne Nouvelle aux localités environnantes. La cérémonie du départ aura lieu à Ste-Anne de Beauré le 8 août prochain, à 8 heures du soir il est le fils de M. et Mme Edouard Bertrand de St-Alban et il a été ordonné prêtre le 15 juin 1963.

167 missionnaires ont été tués au Congo-Léo

LEOPOLDVILLE. (C.C.C.) — Après le massacre des 31 missionnaires à Buta, et maintenant qu'on est certain que les quatre missionnaires de Banalia sont également morts (un prêtre du Sacré-Coeur et trois religieux de St-Vincent de Gits), le nombre des victimes ecclésiastiques de la rébellion s'élève à 167. Parmi ces victimes six prêtres diocésains congolais et une religieuse, et 160 missionnaires étrangers appartenant à 18 congrégations d'hommes et 11 congrégations de femmes, onze pays peuvent se glorifier d'avoir donné des martyrs au Congo. Les listes suivantes donnent une répartition selon les congrégations et les nationalités de ceux qui ont donné leur sang pour l'Eglise du Congo. N'ont pas été repris dans ces statistiques les quelque 12 missionnaires dont on est sans nouvelle aucune.

Table with columns: Congrégations, Prêtres, Frères, Total. Lists various religious orders and their numbers of martyrs.

"Repenser la mission"

LOUVAIN. (C.C.C.) — La 35ème Semaine de missiologie de Louvain consacrera ses travaux au thème "Repenser la mission". Elle se déroulera du 23 au 27 août au collège Marie-Thérèse sous la direction d'éminents conférenciers tels: le chanoine Gibet, de Louvain; le Père Congar, O.P., expert du Concile; le Père Guillou, O.P., de la revue d'août; le chanoine Thils, professeur à Louvain et expert au Concile; le Père Müller, assistant-général de la Société du Verbe-Divin; le Père de la Poterie, S.J., professeur à l'Institut biblique de Rome; le chanoine Dondeyne, de l'Université de Louvain; le Père Volker, supérieur général des Pères Blancs d'Afrique, etc.

Groupe composé de catholiques et de luthériens

Rome (C.C.C.) — Le Secrétariat de l'Union des chrétiens annonce la constitution d'un groupe de travail, comprenant sept délégués de l'Eglise catholique et sept de la Fédération mondiale des Eglises luthériennes, qui groupe 53 millions de membres.

Le tâche de ce groupe est d'étudier les possibilités de contacts et de collaboration future dans les études et dans l'action entre la Fédération mondiale des Eglises luthériennes et l'Eglise catholique, ainsi que de faire des propositions appropriées à leurs autorités ecclésiastiques respectives.

Voici la liste des sept délégués de l'Eglise catholique: — Mgr Hermann Volk, évêque de Mayence, — Mgr Jan Willebrands, secrétaire du Secrétariat de l'Union des chrétiens, — Mgr Hans Martensen, évêque de Copenhague, — Mgr William W. Baum, secrétaire de la Commission épiscopale pour les affaires œcuméniques des Etats-Unis, — Le Père Peter Bleser, du Johann-Adam-Moehler Institute, Paderborn, — Le Père Johannes Witte, S.J., professeur de théologie protestante à l'Université grégorienne de Rome, — Le Père Yves M. J. Congar, Strasbourg.

Voici comment la Croix-Rouge a employé votre argent le mois dernier dans la Province de Québec

Table with columns: SERVICE DE TRANSFUSION SANGUINE, SECOURS AUX SINISTRÉS, BUREAU D'ENQUÊTES, NURSING, DÉTACHEMENT DE LA CROIX-ROUGE, SERVICES VOLONTAIRES, TRAVAUX FÉMININS, BIEN-ÊTRE DES ANCIENS COMBATTANTS, SÉCURITÉ AQUATIQUE, CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE. Lists various services and their costs.

LISTE DES GAGNANTS d'un bon d'achats de \$50.00 à l'occasion de NOS JOURNÉES RECORD 7 JUILLET, 8 JUILLET, 9 JUILLET. Lists names and addresses of winners.

# FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

## Prédictions sur la mode d'automne qui empruntera à la nature ses couleurs



● LES ANCIENNES DU COUVENT ST-SACREMENT se sont réunies, dimanche après-midi, pour l'amicale. Les religieuses de Jésus-Marie n'enseignent plus à St-Sacrement, la réunion s'est tenue au couvent St-Charles-Garnier. On a fêté le cinquantenaire de vie religieuse de Mère St-Pierre-Casinius, fondatrice de l'Alma mater, qui fut également missionnaire en France et en Belgique. Mlle Michèle Morency a interprété un programme musical. Sur notre photo, dans l'ordre habituel, Mme Germaine Nadeau-Bissette, présidente d'honneur; Mlle Cécile Bégin, présidente du comité des fêtes; Mère St-Pierre-Casinius; Rév. Père Antonio Audet, s.s.s. et Mlle Yolande Duquet, présidente de l'amicale.

(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Selon Mme Lissa Taylor, directrice du bureau de mode du Service des fibres textiles de Du Pont du Canada, les couleurs pour l'automne emprunteront leurs riches tons sombres à la forêt, au plumage des oiseaux et au raisin. Les teintes pastel seront nuancées en douce pour faire ressortir les tons neutres et les couleurs de terre brûlée.

Dans un bulletin préparé à l'intention des principaux détaillants canadiens qui ont assisté aux présentations de la collection 1965 de Du Pont qui ont eu lieu à Montréal et Toronto, Mme Taylor note que le pourpre est de plus en plus populaire et que le violet fait également une discrète apparition.

Elle prédit que la cote des verts sera à la hausse, depuis le bleu épinette jusqu'aux tons plus sombres de vert olive et de vert-brun.

Cet automne, les bruns seront mats avec prédominance du brun très foncé dans le domaine de la haute couture. Il y aura également beaucoup de gris dans tous les tons, depuis le "pierre-de-lune" jusqu'au gris charbon.

Mme Taylor ajoute que toutes les nuances d'orange — particulièrement les tons rouille — semblent devoir connaître une grande vogue, et elle ajoute que l'une des nouvelles couleurs qui méritent également l'attention est le bleu-noir souvent désigné sous le nom de "bleuet".

### LES VÊTEMENTS EXTENSIBLES

Selon Mme Taylor, les vêtements extensibles constituent un nouveau facteur dynamique sur le marché des vêtements. Des robes habillées jusqu'aux attrayants ensembles de ski, les vêtements extensibles envahissent pratiquement tous les secteurs de l'industrie vestimentaire. Cette saison, le choix de modèles et de couleurs dans le domaine des vêtements de détente sera encore quelque peu limité puisqu'il s'agit d'une tendance relativement nouvelle. Mais on peut s'attendre à une augmentation régulière des livraisons, à mesure que les filatures et les fabricants se mettront à l'heure de la mode pour répondre à la demande populaire.

### LES TAILLEURS ET LES ROBES

Dans les robes, on distingue deux tendances principales: le style flou, caractérisé par la ligne naturelle des épaules et la souplesse de la coupe. La simplicité de ces vêtements est souvent mise en valeur par les textures intéressantes. Le style architectural, de son côté, s'inspire de l'austérité des créations de Courrèges.

Les tailleurs et les manteaux montrent de subtiles innovations. La ligne s'adoucit, la jaquette s'allonge et le manteau est réversible. La robe-manteau reprend de l'importance. Dans les tissus, l'intérêt des textures est un point à remarquer. L'innovation la plus originale est l'apparence soyeuse et flatteuse, de même que la nouvelle texture, des boucées et des matelassés.

### LES VÊTEMENTS D'EXTERIEUR

Dans le domaine des vêtements de ski, Mme Taylor est d'avis que bien que les vêtements matelassés soient toujours populaires, la mode favorisera une silhouette plus mince et plus souple. Les parkas de

toute longueur restent en première place, qu'il s'agisse de manteaux trois-quarts ou de vêtements de détente ou d'après-ski. Selon les tendances plus conservatrices qui se font jour, les couleurs vives seront rares; les teintes brillantes qu'on voit normalement aux tissus matelassés feront place aux teintes profondes et plus nuancées.

### LES TRICOTS

Pour ce qui est des tricots, Mme Taylor note qu'ils se répartissent en une douzaine de styles distinctifs qui coexistent, entre autres, les tricots crochétés qui ont l'aspect de la dentelle; les tricots volants qui adoptent le style yéyé ou Chelsea; les tricots chinés dont la principale caractéristique est le mélange des couleurs; les ensembles qui se composent de chandails et vestes ou de chandails et de collants assortis.

Les chandails brodés et sans manche constituent maintenant un style en eux-mêmes, et Mme Taylor ajoute que les tricots extensibles qui ne sont pas vraiment un style, sont cependant une importante innovation pour le domaine des tricots.

Grandeurs 10-20



9456  
Marianne Martin

Une belle jupe droite, une jolie blouse sans manches et un petit manteau forment un ensemble très pratique pour les dames et demoiselles.

Le patron 9456 se vend grandeur: 10, 12, 14, 16, 18 et 20.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Écrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3 Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron	.....
Mesure désirée	.....
Nom	.....
Adresse	.....

## La reine-mère a offert un "garden-party"

LONDRES. (Reuter) — La reine-mère Elizabeth a offert un "garden party" pour environ 400 instituteurs du Commonwealth et des États-Unis, inscrits dans un programme d'échange.

Plusieurs Canadiens ont assisté à cette réception donnée à Lancaster House, à Londres, et à laquelle assistaient aussi l'adjoint du haut-commissaire du Canada, M. G. S. Murray, et son épouse.

La reine-mère devait recevoir ses invités sur la pelouse, mais à cause de la pluie, la réunion s'est tenue à l'intérieur.

## - Horoscope -

LE MARDI, 20 JUILLET

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Votre tempérament ne vous aidera pas à contrôler les émotions fortes que vous connaîtrez aujourd'hui. Vous serez bon acheteur.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Servez-vous des influences planétaires à bon escient. On ne vous ménage pas les conseils, aujourd'hui.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Vous recevrez des encouragements de plusieurs sources. Persévérez dans vos bonnes résolutions. Journée reconfortante.

23 juin au 23 juillet. (Cancer). — Aujourd'hui et demain seront deux excellentes journées. Vous retrouverez un supplément de confiance en vous-même.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Aspects planétaires stimulants pour plusieurs jours à venir. Vous recevrez de l'aide sans en solliciter.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Ne changez pas d'idée si vous êtes convaincu d'avoir raison. Vous accordez une permission qui sera considérée comme une grande faveur.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — La sincérité sera le meilleur passe-partout, aujourd'hui. Vous participerez au règlement avantageux d'une affaire.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Évitez de faire une promesse que vous ne pourrez pas tenir. Il importe de faire la différence entre l'essentiel et l'accessoire.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Vous serez le seul artisan de vos réussites. Une journée de grande activité, tant sur le plan familial que dans le domaine professionnel.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Vous aurez de la difficulté à convaincre certaines personnes du bien-fondé de vos réclamations. Attention à votre santé.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Vous êtes invité à faire un choix. Les aspects planétaires sont encourageants pour les activités commandées par la marche des événements.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Ne vous laissez pas submerger par les obstacles. Tenez à vos idées, mais ne les imposez pas. On vous transmet une nouvelle importante.

### SI VOUS ÊTES NÉ UN 20 JUILLET!

La société a besoin de gens comme vous, c'est-à-dire, qui prennent une part active aux activités communautaires, sans négliger leurs obligations personnelles. Terminer ce que vous commencez, prendre les taches ménagères avec un grain de sel, sont également deux caractéristiques enviables, que vous possédez.

Vu que la cuisine est le centre d'activité de la ménagère, on ne saurait choisir de meilleur point de départ pour rénover une maison. En réalité, au cours d'une journée moyenne, la ménagère passe plus de temps dans sa cuisine que dans toute autre pièce de la maison. Rien ne pourrait donc lui plaire davantage qu'une cuisine bien aménagée comme le véritable "petit atelier" qu'elle doit être.

Etant donné que le plus grand avantage d'une cuisine moderne, on peut facilement moderniser une cuisine

et souvent à bien meilleur compte qu'on ne l'aurait d'abord cru. De fait, on retrouve dans les vieilles cuisines les mêmes appareils que dans une cuisine moderne.

Le grand avantage d'une cuisine moderne et pratique, qu'elle soit de forme allongée, en L ou en U réside surtout dans l'agencement rationnel de trois principaux éléments de la cuisine: le réfrigérateur, l'évier et la cuisinière. Chaque fois que c'est possible, on placera l'évier entre le réfrigérateur et la cuisinière pour éviter des pas à la ménagère.

Etant donné que le plus grand avantage d'une cuisine moderne, on peut facilement moderniser une cuisine

celui-ci avec le plus grand soin, et c'est d'abord ses dimensions qu'il faut considérer. Qu'on choisisse un évier à une ou deux cuvettes, il faut s'assurer de fournir à la ménagère tout l'espace et toute la commodité qu'il faut pour la préparation des repas et le nettoyage qui suit.

On a le choix de nombreux modèles tous plus attrayants les uns que les autres, en acier inoxydable, en fonte ou en acier émaillé très durable.

Les accessoires ont eux aussi suivi la marche du progrès. Ainsi le robinet mitigeur à levier unique permet de régler d'un même mouvement la température et le débit de l'eau.

## L'agencement rationnel du réfrigérateur, de l'évier et de la cuisinière: élément primordial dans une cuisine moderne

### VERRES de CONTACT EXAMEN de la VUE

OPTOMÉTRISTE J.M. Lévesque O.D. Paquet - 5e étage

POUR RENDEZ-VOUS Tel: 524-5121 local 305

Paquet

**SUPER VITA-CAR**  
GRATIS!  
Traite jours de traitement avec l'achat de 100 capsules  
Les 2 pr 750  
Pharmacie Soucy  
367, de la Couronne — 52-4641  
999, Avenue Cartier — 522-1235

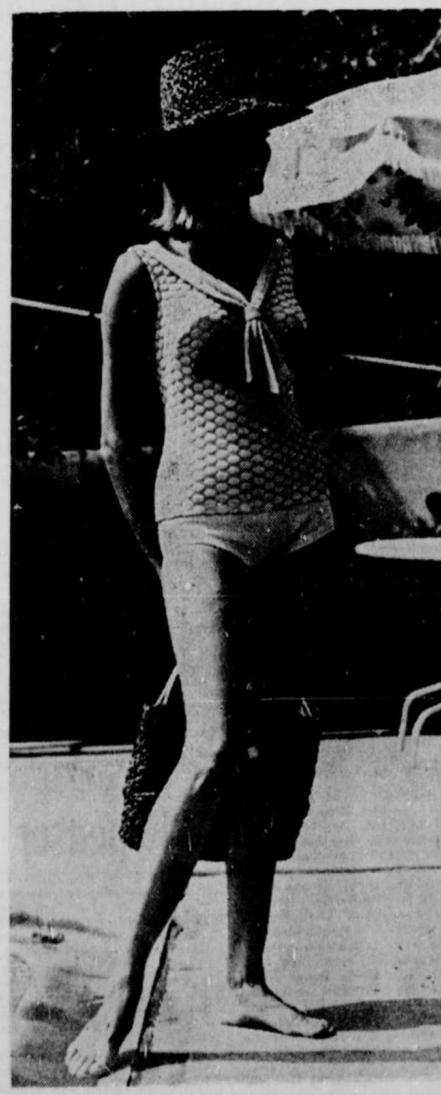
**P. & M. Bouchers**  
1024, rue St-Jean — Pres de la Porte St-Jean  
**CORSETERIE ET LINGERIE**  
Un personnel spécialisé est à votre service  
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 9.30 P.M.  
AUCUN PROBLÈME — STATIONNEMENT GRATUIT EN ARRIÈRE DE NOTRE MAGASIN, SUR LE TERRAIN DE "TILDEN"

Hôteliers et Restaurateurs pour tous vos besoins de:  
**VAISSELLE**  
VOYEZ  
**Renaud & cie**  
VERRERIE COUTELLERIE Ustensiles de Cuisine  
82, rue St-Paul, Québec  
476, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup



● Les maillots de bain à corsage genre "tunique" procurent aux baigneuses la sveltesse et l'élégance désirées. Les couleurs estivales s'y harmonisent dans la fraîcheur et la gaieté. Le maillot de gauche, en lainage Antron, est agrémenté d'un gros soleil rose et orange sur fond blanc; la bordure, de même motif, égaye l'ensemble. L'encolure carrée rajoint. Le maillot de droite, aussi de lainage Antron, est à motifs ovales en relief, roses sur fond orange. L'encolure, bordée d'une cravate rose et les pantalons, aussi de couleur rose, font de ce maillot un ensemble sport délicieusement féminin.

## Les maillots "tuniques"



## Entraînement estival du Service féminin de l'armée

Montréal) — Quelque 70 membres du Service féminin de l'Armée canadienne de la région militaire du Québec, passeront deux semaines au camp Bouchard, à Ste-Thérèse, du 17 au 31 juillet prochain, pour suivre leur entraînement annuel estival.

Faisant partie de la Milice, ces femmes auront l'occasion de recevoir à peu près le même entraînement qui est donné aux hommes, soit celui des cours de qualification pour les

grades de sous-officiers, d'employés de bureaux, de sur-vie nationale et de promotion d'officiers. L'instructeur chef sera le capitaine Grace Ford, C.D., conseillère du Service féminin de l'Armée canadienne au quartier général de la région militaire du Québec. Elle sera secondée par le capitaine Paulette Dupuis de Québec. Ces deux officiers sont membres de l'Armée régulière.

## Dix Américaines au Vietcong

Djakarta (P.A.) — Dix Américaines se sont rendues à Djakarta pour discuter de paix avec des femmes du Vietcong. Cependant les autorités communistes vietnamiennes de la capitale indonésienne, ont déclaré plus tôt qu'elles ne savaient pas si ces Américaines pourraient rencontrer les femmes du Vietcong. Ce groupe qui fait partie du mouvement féminin pour la Paix mondiale, a quitté Tokyo lundi à bord d'un avion japonais, à destination de Djakarta. Les Américaines comptaient rencontrer d'ici au 18 juillet, six représentantes du Front de libération nationale, camp politique du Vietcong, et six femmes du Nord Vietnam. L'ambassade nord-vietnamienne et un porte-parole de FLN ont fait savoir qu'aucune délégation féminine vietnamienne n'était attendue et qu'on ne prévoyait aucune réunion.

VOS COMMANDES POSTALES sont remplies et retournées la même journée à **brunet**

Si vous avez un de ces espions à la maison, vous voudrez voir les NOUVELLES TAPISSERIES  
Protégez vos murs avec la nouvelle TAPISSERIE "VINYL" à l'épreuve des enfants  
**GAUTHIER**  
272 est. St-Joseph — Tél: 524-4625

# Salon de Fourniture et Equipement Industriel du bois en 1967

Le Salon de Fourniture et Equipement industriel du Bois se tiendra dans l'édifice Place Bonaventure à Montréal, en 1967. Ce salon atteindra un niveau sans cesse grandissant, dont le chiffre de vente annuel s'établit à plus d'un billion et demi de dollars.

L'exposition, organisée et mise sur pied par le Conseil Canadien des Fabricants du Meuble, avait pour but initial d'encourager les fournisseurs de cette industrie à exposer et démontrer les nouveaux produits et services qu'ils pouvaient offrir. A ceci, s'est ajouté rapidement la démonstration des possibilités énormes qu'offre maintenant l'application de ce matériau dans tous les domaines.

"Ce salon a pris une importance soudaine" a fait observer M. Edwin L. Kastner, directeur de l'exposition "et les facilités uniques qu'offrira la Place Bonaventure nous fourniront l'occasion d'accommoder encore plus d'exposants du pays et de l'étranger".

"La participation étrangère a toujours été large. Des ventes ont été faites et ont été conclues de la présence consensuelle d'acheteurs attirés par la grande variété de produits exposés et démontrés. Lors du dernier salon, un exposant a enregistré à lui seul plus de \$200,000 de chiffre d'affaires".

Durant cette exposition qui s'est tenue en juin dernier, furent exposées des lignes complètes de machines, d'étoffes d'ameublement et d'appareils divers utilisés dans l'industrie du bois. Il y avait quelques 200 kiosques dont plus de 70 étaient occupés par les représentants de fournisseurs des Etats-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne, du Japon, de France, d'Italie, de Suède et d'Ecosse.

"La liste d'inscription de plus de 2,500 visiteurs sert de véritable annuaire des industries du meuble et des dérivés du bois" a dit M. Kastner.

Parmi les visiteurs — et acheteurs — se trouvaient les délégués de la plupart de toutes les provinces canadiennes et un bon nombre de délégués des Etats-Unis.

"Le fait de tenir le salon à la Place Bonaventure ne fera qu'attirer les participants en plus grand nombre encore". Et M. Kastner continue en déclarant que "l'exposant pourra démontrer et vendre ses produits, participer à des séances d'études, organiser des déjeuners, banquets et réceptions tout à la fois à l'aise et sous le même toit".

"Les exposants pourront mieux encore faire connaître leurs lignes d'articles, courantes et nouvelles. Les acheteurs pourront mieux se rendre compte et comparer les nouvelles machines, étoffes d'ameublement et produits offerts dans cette industrie. Ceux-ci aussi bien que les exposants, pourront également loger dans l'hôtel de l'édifice".

## Contrats de la défense

OTTAWA, le 9 juillet 1965 — L'honorable C.M. Drury, ministre de l'Industrie, a publié aujourd'hui une liste de contrats non classifiés de \$10,000 ou plus adjugés à des sociétés canadiennes par le ministère de la Production de défense au cours de la dernière quinzaine de mai.

En tout, on a adjugé au cours de cette période 158 contrats de défense non classifiés d'une valeur de \$10,000 ou plus dont le montant global s'élevait à \$29,411,663.

La Bell Telephone Co. of Canada Ltd., Ottawa (Ont.), a obtenu les contrats les plus importants, deux adjudications s'élevant à \$10,244,928 pour la location de services et de matériel de communication. Standard Aero Engine Ltd., Ottawa (Ont.), a obtenu une série de cinq contrats d'une valeur d'ensemble de \$2,292,700 pour la réparation et la révision de moteurs et de leurs éléments.

Le Canadian National (Ont.) a obtenu un contrat évalué à \$2,060,000 pour la location de services et de matériel de communication. Pour un service semblable, British Columbia Telephone Co., Vancouver (C.B.), a obtenu un contrat évalué à \$1,820,000, et le Canadien-Pacifique, Ottawa (Ont.), a obtenu un contrat évalué à \$1,310,000.

Electronics Materials of Canada Ltd., Ottawa (Ont.), a obtenu un contrat individuel de \$1,522,819 pour la réparation, la révision, la modification de matériel électronique au sol et aéroporté et pour des recherches spéciales et de études techniques connexes. Canadian Marconi Co., Montréal (Qué.), a obtenu deux contrats d'une valeur totale de \$1,513,577. Le premier évalué à \$1,500,000, vise les services pour l'entretien du réseau médian de première alerte du Canada et le deuxième, des appareils fixes et mobiles de radio.

Canadian Aviation Electronics, Winnipeg et Montréal, a obtenu en tout quatre contrats évalués à \$961,334 pour des pièces d'entretien à l'appui du Tutor, avion d'instruction au sol opérationnel; pour la réparation, la révision et la modification de matériel électronique au sol et aéroporté et pour l'installation de trousseaux de modification d'antennes à diverses bases de l'A.R.C.

Vient ensuite par ordre de

importance, les contrats suivants: Dominion Helicopter Ltd., King City (Ont.), un contrat de \$300,000 pour l'exploitation, l'entretien, la réparation et la révision d'hélicoptères; I.B.M. Co. Ltd., Ottawa (Ont.), six contrats s'élevant à \$259,968 pour la location de machines de bureau à divers établissements militaires; Irving Oil Co. Ltd., Saint-Jean (N.B.), un contrat de \$216,541 pour du carburant diesel; Sun-Cumard & Co. Ltd., Halifax (N.S.), un contrat de \$208,950 pour du charbon; Dominion Textiles Ltd., Montréal (Qué.), un contrat de \$192,608 pour du tissu.

Les contrats civils de \$10,000 ou plus étaient au nombre de 38 et s'élevaient à \$1,731,706. Steels Ltd., Calgary (Alb.) a obtenu le contrat le plus important de ce groupe, une adjudication de \$480,000 pour le gaz de pétrole liquéfié. Ni les contrats classifiés pour des motifs de sécurité ni les modifications apportées à certains contrats ne figurent sur la liste.

## Vos affaires Les causes du manque d'énergie du marché

John Meyer Traduit de l'anglais par Jean d'Autane

Il n'est pas très difficile de déterminer les causes du manque d'énergie dans l'allure du marché des valeurs mobilières. Il n'a parcouru que un huitième de son parcours par New York. Ce qui est plus difficile à établir c'est la cause qui a eu le principal effet. L'activisme du travail est un candidat sérieux, de même que le manque de confiance dans le gouvernement. La combinaison des deux suffit, il semble bien, pour l'emporter sur la perspective d'une reprise à l'automne. En fin de compte, naturellement, cette dernière se produira. Les rapports du milieu de l'année seront pour beaucoup dans la balance.



L'activisme du travail trouble les investisseurs non seulement par les arrangements qui ont eu lieu mais par ce que cela semble impliquer relativement à la durée du cycle des affaires. On fait le rapprochement avec la suite d'augmentations de salaires qui ont eu lieu au milieu des années '50 et qui ont contribué à l'arrêt de la période de "boom". Il y a un danger réel qui n'est cependant pas immédiat. Il peut encore être évité par l'augmentation de la productivité qui suivrait l'investissement extensif dans l'équipement de production.

MANQUE DE CONFIANCE

Le manque de confiance dans le gouvernement est une toute autre affaire. Il n'y a pas lieu ici d'avoir de l'espoir comme pour le travail. Il est douteux que le prestige du parti libéral ait déjà été si bas depuis l'après-guerre.

Le parti s'est acquis, plus de justice avant la défaite. Les investisseurs peuvent vibrer avec de justes espoirs dans lequel ils n'ont pas confiance jusqu'au moment où se présente une alternative. Il n'y a malheureusement pas d'alternative en vue et il n'y en aura probablement pas tant que le parti conservateur ne se sera pas refait.

Encore, ce n'est pas une nouvelle condition. L'activité financière a prospéré, sous plusieurs aspects, en dépit du gouvernement. Une partie du fardeau disparaîtra à mesure que les événements de la dernière session s'éloignent. Les moralités politiques imposées par l'intercession parlementaire nous ont aussi à l'électorat. Nous avons vraiment profité de gouvernements ces derniers temps; et la bonne sorte de gouvernement a inévitablement été assemblée par la mauvaise sorte.

Quoique ces considérations aient été les plus immédiates et en quelque sorte passagères, leur principal danger a été la manière dont elles ont amplifié la difficulté latente du marché qui s'est développée depuis le début de l'année. Ou, de façon plus simple, tout a commencé dans l'échec à convaincre les investisseurs qu'un cycle de boom de durée aussi longue est une chose possible. Au cours des premiers mois de l'année, au moment où le marché atteignait un sommet, on se sentait encore la possibilité. C'était tout beau pour être vrai. Sans cette fameuse question, le marché n'aurait pas réagi aussi violemment aux propos du président de la réserve fédérale américaine. Pour ceux qui ont pris la peine de lire son texte en entier, c'était dans l'ensemble encourageant. Le défaut de confiance collectif. Les investisseurs, s'étant conditionnés pour attendre le pire, n'eurent aucune difficulté à le trouver dans les premières occasions qui se sont présentées à eux.

En fait, le marché a commencé à décliner avant le discours de M. Martin. N'eût été le moment choisi, ça aurait peut-être été qu'une correction relativement importante. Mais au moment où il a été prononcé, il a accéléré la chute. Les positions des compagnies de finance étaient une cause de soucis légitime avant le défaut de confiance. D'ailleurs, le défaut de confiance a été si rapidement et efficacement par la Banque du Canada à être grandement mérité. Ce qui est important, c'est que la reprise se fasse en terme de confiance renouvelée et accrue plutôt qu'autre chose. Si la reprise n'est que le fait de suivre la direction de New York ou la conséquence des rapports du milieu de l'année et des prévisions pour la seconde moitié, le marché va continuer à être aussi vulnérable qu'au printemps dernier. Si la reprise se fait sur la force d'une confiance renouvelée, alors la hausse pourra se poursuivre jusqu'à l'an prochain.

## COURS DES TITRES A REVENUS FIXES

Vendredi, 9 Juillet 1965

OBLIGATIONS DU CANADA		CREDIT FONDER 3 1/2		1974 90% 90%	
1 sept.	1965 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
15 sept.	1965 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 oct.	1965 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 nov.	1965 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 déc.	1965 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 janv.	1966 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 fév.	1966 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mars	1966 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 avr.	1966 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mai	1966 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juin	1966 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juil.	1966 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 août	1966 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 sept.	1966 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 oct.	1966 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 nov.	1966 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 déc.	1966 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 janv.	1967 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 fév.	1967 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mars	1967 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 avr.	1967 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mai	1967 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juin	1967 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juil.	1967 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 août	1967 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 sept.	1967 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 oct.	1967 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 nov.	1967 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 déc.	1967 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 janv.	1968 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 fév.	1968 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mars	1968 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 avr.	1968 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mai	1968 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juin	1968 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juil.	1968 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 août	1968 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 sept.	1968 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 oct.	1968 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 nov.	1968 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 déc.	1968 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 janv.	1969 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 fév.	1969 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mars	1969 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 avr.	1969 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mai	1969 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juin	1969 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juil.	1969 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 août	1969 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 sept.	1969 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 oct.	1969 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 nov.	1969 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 déc.	1969 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 janv.	1970 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 fév.	1970 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mars	1970 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 avr.	1970 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mai	1970 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juin	1970 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juil.	1970 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 août	1970 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 sept.	1970 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 oct.	1970 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 nov.	1970 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 déc.	1970 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 janv.	1971 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 fév.	1971 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mars	1971 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 avr.	1971 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mai	1971 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juin	1971 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juil.	1971 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 août	1971 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 sept.	1971 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 oct.	1971 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 nov.	1971 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 déc.	1971 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 janv.	1972 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 fév.	1972 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mars	1972 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 avr.	1972 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mai	1972 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juin	1972 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juil.	1972 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 août	1972 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 sept.	1972 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 oct.	1972 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 nov.	1972 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 déc.	1972 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 janv.	1973 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 fév.	1973 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mars	1973 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 avr.	1973 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mai	1973 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juin	1973 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juil.	1973 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 août	1973 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 sept.	1973 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 oct.	1973 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 nov.	1973 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 déc.	1973 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 janv.	1974 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 fév.	1974 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mars	1974 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 avr.	1974 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 mai	1974 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juin	1974 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 juil.	1974 99 1/2	1974 90%	1974 90%	1974 90%	1974 90%
1 août	1974 99 1/2	1974 90%	1974 90%		

# Le Québec connaît le taux de croissance économique le plus élevé du Canada (J. Lesage)

**ILE-AUX-TOURTES. (P.C.)** — "Grâce à notre volonté d'action, le Québec, en plein essor, connaît présentement le taux de croissance économique le plus élevé du Canada", a déclaré M. Jean Lesage à l'inauguration du pont de l'île-aux-Tourtes, qui relie Senneville, dans le comté de Jacques-Cartier, à la ville de Vaudreuil, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges.

Ce pont permettra d'ouvrir au public, dès aujourd'hui, un nouveau tronçon de 14 milles de la route transcanadienne entre Kirkland, sur l'île de Montréal, et Como, sur la rive sud du lac des Deux-Montagnes. Il s'agit là, a dit le premier ministre, d'un tronçon de la plus grande voie de communication entre le Québec et l'Ontario, et l'on imagine facilement quel rôle essentiel il est appelé à jouer, dans le développement régional et dans l'essor économique de toute la province.

"Le développement économique de ces régions sera d'autant plus marqué qu'elles seront dorénavant en communication directe avec les grands centres nerveux de la vie économique canadienne que sont Montréal, Toronto et Ottawa", a dit M. Lesage.

Il a également souligné que, sur le plan économique régional, le pont de l'île aux Tourtes permet à l'industriel qui désire s'établir dans la région de profiter des avantages combi-

nés d'un réseau routier ultra-moderne et d'une dynamique d'attraction économique pour l'entreprise privée, le premier ministre a dit que le secteur public se doit de répondre aux investissements du secteur privé par des investissements correspondants, qui vont faciliter la circulation de cet afflux de sang nouveau qui lui est injecté quotidiennement, tout en lui aidant à étendre sa zone d'influence.

"Voilà pourquoi, d'ajouter M. Lesage, le ministère de la Voirie a investi et investira des centaines de millions de dollars pour améliorer les grandes voies de communication routières qui traversent l'île de Montréal."

Le gérant du port, le major Guy Beaudet, a déclaré ven-

dre au cours d'une conférence de presse que cette offre a été suggérée par M. C.-E. Poirier, médiateur fédéral. L'augmentation de salaire aurait été rétroactive au 1er janvier et payable dans un délai de 10 jours.

M. Beaudet a précisé qu'il a envoyé une lettre à tous les grévistes donnant les détails de l'offre.

M. Robert Sauvé, secrétaire-général de la Confédération des syndicats nationaux, a déclaré de son côté que les grévistes devront peut-être défilier à Montréal ou marcher sur Ottawa pour faire valoir leurs griefs.

Les grévistes demandent une augmentation horaire de 70 cents à un dollar. Le salaire de base est actuellement de \$1,79 pour les ouvriers qui font la manutention du grain et de \$1,73 pour les ouvriers de l'entretien et des entrepôts frigorifiques.

M. Fortin devrait intervenir

Montréal (P.C.) — M. Jean Gérin-Lajoie a demandé en fin de semaine au ministre du Travail, M. Carrier Fortin, d'intervenir dès aujourd'hui pour tenter de régler la grève qui a éclaté jeudi soir à l'usine de la Canadian Electrolytic de Valleyfield.

Le directeur québécois du syndicat des Métallurgistes demande au ministre René Lévesque d'intervenir auprès du ministre du Travail pour obtenir une réponse affirmative.

Dans un télégramme adressé au cours de la fin de semaine à M. Fortin, M. Gérin-Lajoie, dit craindre de graves conséquences si le ministre du Travail n'intervient pas aujourd'hui même.

Dans la même missive, il émettait clairement l'arrêt de travail "subit et spontané" des 250 employés de l'affinerie de zinc est survenu hors de la connaissance et sans l'autorisation des représentants des métallos. Selon M. Gérin-Lajoie, il est le résultat de "l'inaction de l'employeur devant les abus de conduite et de pouvoir d'un contremaître en boisson".

Thompson critique Roberts

Toronto (P.C.) — A la veille de la conférence fédérale-provinciale, le chef libéral ontarien, M. Andrew Thompson, a lancé un communiqué dans lequel il s'en prend au premier ministre Roberts pour ce que M. Thompson considère son dévouement aux régions opulentes de la province au détriment des autres.

M. Roberts ne se rend pas à Ottawa à titre de représentant de la province mais du "fer à cheval en or", a déclaré le chef de l'opposition. Il faisait allusion à la région s'étendant de la péninsule de Niagara et entourant le lac jusqu'à Hamilton, Toronto et Oshawa.

"Il va surtout donner aux personnes domiciliées dans les régions à lente croissance les moyens d'acheter un billet d'autobus pour Toronto", enchaine M. Thompson.

Il s'élève contre la déclaration prononcée par M. Roberts en juin, déclaration dans laquelle il expliquait l'attitude du gouvernement conservateur de l'Ontario à une conférence des doyens des fonctionnaires relativement au développement régional à Ottawa, le 31 mai.



Lucille Hogue: "J'espère que vous ne serez jamais indépendants."



Jacques Laflamme: "Un grand nombre d'entre nous ont perdu leur français..."



Yolande Motut: "Nous sommes les mieux placés..."



Denis Magnan: "Nous ne pourrions pas nous habituer à un autre système..."

# Il faut de l'héroïsme pour conserver la langue française en Alberta (le Père Lessard)

(Par Bernard Bastien)

"Je prétendais connaître le Québec. Quand on arrive on s'y perd complètement dans la révolution qui s'opère. D'une année à l'autre on ne se reconnaît plus". Simple, volubile, profondément convaincu de la nécessité de poursuivre une lutte de tous les instants pour la conservation du français en Alberta, le Père Raphaël Lessard o.m.i., a aujourd'hui la réponse franche et directe.

Nous l'avons interrogé vendredi dernier, lui et quelques étudiants canadiens-français de l'Alberta qui l'accompagnent dans une tournée "au cœur de la civilisation française en Amérique". Depuis le 5 juillet dernier, cette équipe d'étudiants-voyageurs a quitté la ville d'Edmonton pour une randonnée vers l'est. Il s'agit d'un voyage préparé par "Voyages interprovinciaux albertains", un comité de l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta. Le groupe albertain se compose de 15 filles et de 13 garçons, tous étudiants de quatrième et de douzième années aux écoles bilingues de l'Alberta. Ces jeunes représentent des centres canadiens-français de la Rivière-la-Paix, d'Edmonton, de St-Paul et de Bonnyville. A eux s'ajoutent, une fille et un garçon, tous deux lauréats des concours oratoires français des écoles de la Saskatchewan.

Véritable sottise: Vous savez, nous dit le Père Lessard, nos étudiants sont renversés de l'ambiance qui règne au Québec. Ils sont tout étonnés de voir qu'on leur parle français dans les restaurants, sur la rue, partout. Et c'est vraiment remarquable de voir ces jeunes se rendre compte tout à coup que le français qu'on leur a aidé à conserver de peine et de misère, peut enfin leur servir à quelque chose.

Pour nos étudiants la lutte est constante contre l'atmosphère anglicisante, d'ajouter le père Lessard. C'est une véritable sottise, là-bas, de prêcher constamment pour la survivance du français et d'être obligé d'enseigner en anglais. Avec une heure et demi de français par jour, il faut de l'héroïsme pour conserver cette langue. Même si nous sommes les mieux traités des Canadiens français de l'Ouest, le gouvernement fait des choses inconcevables."

C'est ainsi que nous apprenons que le Père a reçu du Ministère de l'Éducation de l'Alberta 5 beaux crédits en Apologétique pour six ans d'études en théologie, qu'il lui a été "cédité" du grec pour des cours d'entraînement physique! "Ils font ce qu'ils veulent, dit-il, consterné. Vous savez, les Anglais, il faut leur donner des faits. Pour obtenir quelque chose il faut apporter la preuve qu'un autre l'a obtenu."

Nous venons quand même de faire un grand pas, avoue le père Lessard. "Le gouvernement a accepté de reconnaître le collège St-Jean pour les deux premières années d'Université, grâce à l'influence d'un de nos professionnels canadiens-français. C'est vraiment un grand pas, car les athées sont très bienvenus à l'Université de l'Alberta."

Véritablement la lutte dans l'Ouest ne se fait pas uniquement entre deux langues, mais encore au niveau de la religion. C'est le père qui nous l'apprend. Qui dit français dit catholiques et qui dit anglais, dit protestants. Toutes les difficultés, toutes les revendications, la plupart des problèmes, se ramènent en fin de compte à cette opposition inconsciente de deux religions.

"Ce que le Québec fait influence beaucoup notre milieu, poursuit le Père Lessard. "Malheureusement nous n'avons que l'Edmonton Journal" pour en connaître plus sur le Québec. C'est l'unique quotidien de la province. Il va sans dire que nous n'entendons parler que des bombes et de la violence.

Et puisque vous amenez le sujet mon père, l'indépendance, c'est ce que vous en pensez? — "Nous en sommes bien inquiets, dit-il. "Nous ne sommes pas assurés, loin de là, qu'un Québec indépendant pourrait être plus exigeant envers les gouvernements des autres provinces et nous obtenir plus. Il se peut tout aussi bien que le Québec se désintéresse alors de nous et que deviendrait alors notre petit Québec de l'Ouest, (nom que donnent les Anglais à la région de Rivière-la-Paix.)"

Environ 20,000 Canadiens français de l'Alberta suivent donc avec inquiétude l'évolution du Québec. Pour eux la situation n'est pas plus claire qu'elle l'est pour nous. C'est d'ailleurs dans le but d'être plus au point sur la situation que ces trente jeunes passent quelques semaines au Québec, essaient de retrouver, ce spirit français qu'ils perdent de jour en jour, plongés qu'ils sont dans le bain anglo-saxon. Même si en général, la plupart des jeunes continuent de parler le français, le plus dramatique de l'histoire et que nous avons facilement constaté, est la perte graduelle et inconsciente de toute cette façon de penser en français, de vivre en français et de se comporter en français.

Cette assimilation nous a paru très évidente chez ceux que nous avons rencontrés.

Les boîtes à chansons. "Vous êtes plus débrouillards que nous, s'écrie Lucille Hogue, complètement renversée de voir le nombre de clubs de jeunes et leurs organisations qui pullulent. Les jeunes ici, dit-elle, sont plus indépendants, plus chaleureux, plus ouverts que nous. Ils savent mieux s'organiser."

Le groupe est véritablement enthousiasmé par la prolifération des boîtes à chansons au Québec. Il leur a été donné d'en goûter l'ambiance au cours de leur tournée. Pour Denis Magnan c'est une chose impensable que les boîtes créent une atmosphère qui aiment et dans laquelle ils ont l'impression de retrouver quelque chose qu'ils ont perdu.

Le bilinguisme: "Nous sommes fiers d'être bilingues et nous voulons absolument conserver notre français, parce que cela nous permet d'obtenir les premières places actuellement en Alberta." Cette phrase que laisse échapper Yolande Motut d'Edmonton au cours de la conversation est révélatrice de la mentalité de ces jeunes vis-à-vis les français. Véritablement il y a une grande distance entre la façon du père Lessard de concevoir la survivance et celle de ces jeunes. Pour ces derniers, il est important de savoir le français tout autant que de savoir l'anglais, qu'elle autre langue. La fierté d'être Français n'est simplement pour eux que le prestige qu'il y a de posséder deux langues plutôt qu'une.

"L'assimilation c'est pas très grave, selon Denis Magnan. Nous sommes très bien là-bas; ça va très bien avec les Anglais et nous sommes satisfaits de nos écoles. D'ailleurs nous n'en voudrions pas d'écoles uniquement françaises, nous ne pourrions pas nous habituer à un autre système. Il nous est suffisant de bien parler le français pour la promotion sociale qu'il nous permet d'obtenir."

"Être Canadien français en Alberta, c'est donc être mieux placés que les Anglais pour obtenir une position, parce que, à toute fin pratique, il n'y a

que les Canadiens français qui soient bilingues.

L'indépendance: "J'espère que vous ne devriez jamais indépendants, déclare Lucille Hogue, sans savoir au juste ce que cela implique mais comme pour signifier que nous sommes encore leur seule raison ou leur unique justification de conserver une langue qui n'a de valeur que pour le prestige qu'elle donne."

Ce qui est effarant c'est de voir que la plupart de ces jeunes auraient probablement tout oublié leur français si leur parents n'avaient pas continué de le parler. Car il faut bien le dire, le français ne se parle qu'à la maison, surtout dans les villes. Ils admettent qu'ils n'en sauraient pas grand chose s'il fallait compter uniquement sur les écoles. Au dire de Jacques Laflamme un très grand nombre d'entre eux ont tout perdu de leur français ou presque.

Leur plus grande surprise a été d'apprendre que les Anglais du Québec avaient leurs propres écoles et qu'ils pouvaient s'instruire uniquement en anglais, s'ils le voulaient. Et quand on leur dit que plusieurs Québécois ne savent pas un mot de français, cela renverse toute leur conception. Car, disons-le, ils ont une espèce de "sens de la minorité" qui consiste à trouver tout à fait normal de l'adaptation à la politique du milieu dans lequel ils sont plutôt que d'essayer de le contrôler ou de l'adapter à eux. Le mot revient souvent dans les discussions, "nous sommes des minorités", comme pour justifier les exigences qu'ils n'ont pas ou ne sentent pas le besoin d'avoir puisqu'ils sont satisfaits.

A travers le miroir de ces entrevues, il est facile de voir que les Canadiens français de l'Ouest se considèrent comme des privilégiés, même si les paroles du père Lessard sont, de ce fait, un peu contredites.

### Nombre de personnes portant LEURS DENTIERS Confortablement

**FASTETH**, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dentiers en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTETH. Ne forme jamais plaque ni comme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

### COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES LAURENTIDES

## PROFESSEURS DEMANDÉS

#### INITIATION AU TRAVAIL

PROFESSEURS avec brevet spécialisé ou l'équivalent  
PROFESSEURS pour ateliers: menuiserie, électricité, etc...

#### EDUCATION PHYSIQUE

2 professeurs masculins  
2 professeurs féminins

#### COURS REGULIERS

1 professeur de Chimie (10e et 11e années)  
3 professeurs d'Anglais (8e, 9e, 10e et 11e années)  
2 professeurs de Mathématiques (10e et 11e années)  
2 professeurs de Religion (10e et 11e années)

Adresser sa demande à:  
**DIRECTION GENERALE DES ECOLES**  
33 rue St-Vincent  
Ste-Agathe-des-Monts, Qué.  
Tél.: Région 819 326-0333.

### VOICI LE MOMENT...

## de mettre à jour votre propre liste de numéros de téléphone!

Le nouvel annuaire téléphonique contient de nombreux numéros nouveaux ou changés. Les premières pages fournissent des renseignements sur les appels locaux que vous pouvez composer sans frais d'interurbain, ainsi que des renseignements complets sur la Composition Interurbaine Directe! Vous trouverez les codes régionaux de centaines de localités du Canada et des États-Unis, des exemples de tarifs et la marche à suivre pour atteindre la téléphoniste préposée aux renseignements dans une autre ville! Comme la plupart de nos abonnés, vous avez sans doute à portée de la main une liste de numéros que vous appelez souvent, afin de gagner du temps et d'éviter des erreurs. Vérifiez-la sans tarder!

**DEMANDEZ UN NOUVEAU CARNET BLEU!**  
Il contient une foule de renseignements nouveaux... les codes régionaux de composition interurbaine au Canada et aux États-Unis et une section spéciale réservée aux dates d'anniversaires! Pour en obtenir un exemplaire GRATUIT, il suffit d'appeler notre bureau d'affaires!

**BELL**  
UNE COMPAGNIE CANADIENNE appartenant à des Canadiens

### C. Fortin devrait intervenir

Montréal (P.C.) — M. Jean Gérin-Lajoie a demandé en fin de semaine au ministre du Travail, M. Carrier Fortin, d'intervenir dès aujourd'hui pour tenter de régler la grève qui a éclaté jeudi soir à l'usine de la Canadian Electrolytic de Valleyfield.

### Thompson critique Roberts

Toronto (P.C.) — A la veille de la conférence fédérale-provinciale, le chef libéral ontarien, M. Andrew Thompson, a lancé un communiqué dans lequel il s'en prend au premier ministre Roberts pour ce que M. Thompson considère son dévouement aux régions opulentes de la province au détriment des autres.

### Un vote de grève

Montréal (P.C.) — La section montréalaise de l'Association des employés des postes du Canada a décrété un vote de grève chez ses membres.

### Thompson critique Roberts

Toronto (P.C.) — A la veille de la conférence fédérale-provinciale, le chef libéral ontarien, M. Andrew Thompson, a lancé un communiqué dans lequel il s'en prend au premier ministre Roberts pour ce que M. Thompson considère son dévouement aux régions opulentes de la province au détriment des autres.

### Un vote de grève

Montréal (P.C.) — La section montréalaise de l'Association des employés des postes du Canada a décrété un vote de grève chez ses membres.

### Un vote de grève

Montréal (P.C.) — La section montréalaise de l'Association des employés des postes du Canada a décrété un vote de grève chez ses membres.

### AVANT D'ACHETER, APPRENEZ LA VÉRITÉ SUR LE DIAMANT

TEL 524-4848  
**J. R. MASSICOTTE**  
MAÎTRE HORLOGER BIJOUTIER  
239 St. B. CHAREST, QUÉBEC  
(à la Gare Centrale d'Autobus)

### SPECIALISTE DE LA VUE

## Dr Laurent Massicotte

OPTOMETRISTE  
LENTILLES CORNÉENNES  
1115, rue ST-JEAN, Québec — 522-2516

### ARTICLES ET ÉQUIPEMENT POUR LE SPORT SERVICE ET QUALITÉ SONT NOTRE PUBLICITÉ

**GUY MASSICOTTE**  
Sports Inc.  
915 est, rue ST-VALLIER, Québec — 529-4956

### LA GRANDE VENTE FIN D'ETE SE CONTINUE CHEZ GAGNON

## 2<sup>e</sup> COUPURE DE PRIX

sur toutes nos CHAUSSURES D'ETE

**DES AUBAINES A NE PAS MANQUER — VENEZ MAINTENANT**

**DU CHOIX DES PRIX DE LA QUALITÉ POUR TOUTE LA FAMILLE**

**CHUSSEZ VOTRE FAMILLE BAs PRIX POUR TOUS: DAMES — MESSIEURS Garçons — Garçonnets FILLES — FILLETES**

**DES CENTAINES ET DES CENTAINES DE CHAUSSURES POUR SATISFAIRE TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES BUDGETS — VENEZ VOIR**

Dites simplement **credico** OUVERT JUSQU'À 9h.30 JEUDI ET VENDREDI SOIR

# GAGNON & FRÈRE

LES PLUS GRANDS DÉTAILLANTS DE CHAUSSURES À QUÉBEC

260, ST-JOSEPH-E. 896, ST-JOSEPH-E. 180, ST-VALLIER-O. 568, 3<sup>e</sup> AVENUE

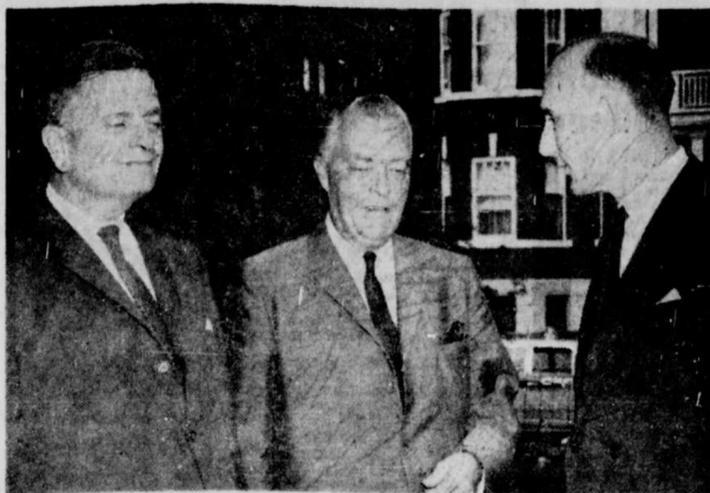
A 260 ST-JOSEPH EST, DÉPARTEMENT SPECIAL POUR ENFANTS

Le régime d'assurance-santé

M. Lesage prêt à entendre toute proposition fédérale

OTTAWA (P.C.) — M. Jean Lesage a déclaré dimanche soir, à son arrivée à Ottawa qu'il est prêt à entendre toute proposition fédérale sur l'établissement d'un régime fédéral d'assurance-santé, ajoutant qu'aucune proposition en ce sens ne lui a encore été faite.

Ces entretiens n'auraient pas lieu durant les séances de la conférence mais "l'amiable", a précisé M. Lesage. Le projet d'aménagement des chutes Churchill bloque notamment, croit-on savoir, sur la société Consolidated Edison de New-York, qui doit acquiescer le surplus de l'électricité des chutes Churchill quand les besoins de Terre-Neuve et de Québec en énergie hydro-électrique auraient été satisfaits.



NOUVEAUX BUREAUX DU CONSULAT DE FRANCE. — L'ambassadeur de France au Canada, M. François Leduc, de nous apercevons à droite sur la photo, présidait hier soir l'ouverture officielle des nouveaux bureaux du consulat général de France, rue des Laurentides. MM. Leduc et Lesage ont souhaité que les échanges et les rapports entre la France et le Québec continuent à s'accroître. M. Robert Picard, consul général de France à Québec, a fait un bref historique de son consulat en présence de nombreux invités et de sénateurs français alors en visite à Québec.

Levée de voile sur le projet d'assurance-santé à la Conférence

OTTAWA. (P.C.) — Le voile qui enveloppait le projet d'assurance-santé ces derniers jours devrait être levé au cours de la conférence fédérale-provinciale qui s'ouvrira aujourd'hui.

Le premier ministre Pearson a promis d'en faire mention dans son discours inaugural de la conférence à laquelle sont attendus tous les premiers ministres provinciaux. Ces exposés de principes sont généralement conçus en termes vagues.

L'assurance des soins médicaux est inscrite au programme de la conférence et même si les délibérations ont lieu à huis clos, on saura vraisemblablement jusqu'à quel point le gouvernement est disposé à s'engager.

Le bruit a couru que celui-ci avait déjà en mains un projet destiné à la conférence, en vertu duquel Ottawa serait prêt à défrayer la moitié du coût de cette assurance, qui s'éleverait à environ \$500,000,000 par année. L'autre moitié émergeant du budget des provinces.

M. Walter Foy, député libéral le Lambton-Ouest et membre du comité du caucus institué à cette fin, a déclaré à Sarnia, vendredi, que le cabinet avait approuvé un plan de cette nature le 30 juin. Il a déclaré au cours d'une entrevue que ce projet, qui coûterait environ \$190 par année au contribuable moyen.

M. Pearson, interrogé au sujet de la nouvelle, s'est contenté de dire que son gouvernement aurait des propositions à faire en ce sens.

La conférence permettra de se rendre compte de l'audace d'un article qu'il insèrera dans son programme électoral.

La Saskatchewan possède aussi son assurance des soins médicaux et toute participation fédérale dans ce domaine consisterait surtout à fournir à la province des fonds qui faciliteraient son fonctionnement.

Ontario insistera sur le développement économique. Cette province considère toutefois l'assurance des soins médicaux comme un développement social inévitable. Elle traitera surtout des ressources hydrauliques, des droits sous-marins à la baie d'Hudson, d'une assurance-hospitalisation plus généreuse, et d'une contribution fédérale à son programme de \$12,000,000 d'aménagement médical.

L'opinion publique Le bruit a aussi couru que le gouvernement désirait effectuer un plus grand nombre de sondages afin de connaître l'opinion des provinces avant de dresser un plan détaillé d'assurance médicale.

Les potins ont commencé à circuler la semaine dernière à la suite d'un discours du ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh.

Parlant du rapport de la Commission royale qui recommandait un plan universel d'assurance des soins médicaux pour le Canada, Mlle LaMarsh a déclaré que le rapport ne tenait pas compte de la volonté récemment exprimée par les provinces de rédiger leur propre loi et de repudier les programmes relevant de l'initiative fédérale et partageant leur coût.

Cette déclaration provoqua un tollé de la part du congrès néo-démocrate et de M. Andrew Thompson, chef du parti libéral pour Ontario.

Levée de boucliers Des deux côtés on s'est élevé contre toute possibilité qu'il ne soit pas donné suite au plan suggéré par la commission.

Mlle LaMarsh a par la suite affirmé que ce n'était pas ce qu'elle avait laissé entendre. Ses paroles toutefois, n'en avaient pas moins délié les langues relativement à une recrudescence du gouvernement dont on se demande s'il présenterait bientôt une formule concrète d'assurance.

C'est alors qu'un journal de Toronto publia qu'un plan était déjà dressé et qu'il serait présenté à l'agrément des provinces à la conférence d'aujourd'hui.

Vol de \$164,000 attribué à Rivard

SAULT-STE-MARIE. (P.C.) — La police ontarienne relie à Lucien Rivard le vol de \$164,000 en lingots d'or, commis le mois dernier dans le nord de l'Ontario.

Le procureur général, M. A.-A. Wishart, a reçu une information en ce sens du bureau central de la police provinciale. Il n'a pas donné de précision.

Il fait dire au commissaire Eric Silk que l'inspecteur James McBride, de la police provinciale ontarienne, était du nombre des agents qui ont opéré l'arrestation de Rivard près de Montréal, vendredi.

Le message relie l'arrestation au vol de lingots d'or commis à Larder Lake, à 18 milles de Kirkland Lake. A Toronto, M. H.-H. Graham, assistant-commissaire du bureau des enquêtes criminelles de la police provinciale, a refusé de commenter la nouvelle, mais il a confirmé que l'inspecteur McBride enquêtait à Montréal au sujet du vol et qu'il a pris part à l'arrestation de Rivard.

"Je n'en sais pas davantage", dit-il. Le "Toronto Star" publie que l'enquête au sujet du vol de cet or peut avoir mis les limiers sur la piste de Rivard.

Comparution de Rivard; extradition ou non?

MONTREAL. (P.C.) — Lucien Rivard a comparu à Montréal, samedi dans la matinée, inculpé sous deux chefs résultant de son évasion de la prison de Bordeaux. Ces deux accusations ont été retirées par la Couronne.

Il semble que ce geste des procureurs de la Couronne indique que priorité sera donnée à la demande d'extradition présentée par les Etats-Unis, pays où Rivard est mis en accusation relativement à une affaire de trafic de narcotiques.

L'avocat de Rivard, Me L.-René Maranda, a déclaré aux journalistes: "Il n'y a plus d'autres accusations de portées contre M. Lucien Rivard au Canada." Il a pris la parole peu après la brève comparution de Rivard.

Rivard, repris après 136 jours de liberté, a pris place dans la boîte aux témoins dans un complet gris et une chemise sport verte bigarrée. Il avait les cheveux teints en noir et était coiffé d'une façon inhabituelle. Ce qui tranchait sur la bosse courte, de rigueur à Bordeaux, qu'il avait lorsqu'il s'est évadé de prison le 2 mars.

La femme de Rivard était dans la tribune réservée au public et le prévenu s'est penché vers elle, ils ont ensuite échangé quelques mots.

Les photographes et les caméraman ont photographié Rivard en toute liberté au milieu d'une rumeur constante. Les brèves procédures, présidées par le juge T.-A. Fontaine, se sont déroulées au milieu des rumeurs.

Aucune raison n'a été fournie pour le retrait des deux accusations contre Rivard — vol d'automobile avec violence et évasion.

Le procureur de la Couronne Gabriel Lapointe a simplement déclaré au juge que la Couronne désirait retirer les deux accusations.

Le juge écoute le bref commentaire de la défense et, ré-

pondant à la demande de la Couronne, y a accédé.

Rivard a comparu après l'inculpation d'une dizaine d'affaires de peu d'importance. A un moment donné, Me Maranda entra au tribunal et parla à Mme Rivard. On entendit ensuite le huissier dire: "Lucien Rivard".

Le prévenu fit son apparition, souriant, encadré de deux policiers.

Mme Rivard portait un ensemble beige et un chapeau. Elle avait l'air amaigrie et bronzée.

Me Pierre Lamontagne, qui représentait les Etats-Unis lors de l'extradition de Rivard a été demandé, était en Cour samedi matin. Il semble que c'était pour une affaire qui a été instruite avant celle de Rivard.

En novembre dernier, il a été présumé qu'un fonctionnaire fédéral avait offert un pot-de-vin de \$20,000 à M. Lamontagne pour hâter la mise en liberté sous caution de Rivard.

Rivard a été détenu à la prison de Bordeaux à la suite de son arrestation relativement à l'inculpation américaine. On sait que Rivard et Me Lamontagne ont été des témoins importants sur les allégations

Influence du monde interlope sur le gouvernement fédéral

OTTAWA (P.C.) — Les représentants des partis de l'opposition estiment que le gouvernement devrait profiter de l'arrestation de Lucien Rivard pour tenir une enquête plus approfondie au sujet de l'influence du monde interlope sur le gouvernement.

M. Robert Thompson, chef du crédit social, a déclaré vendredi que Rivard, évadé de la prison de Bordeaux en mars dernier, devrait faciliter la solution des problèmes que représentent le crime international et la corruption politique.

"Cette capture devrait porter sur les divers aspects de la situation, que, selon le juge Dorion son mandat ne lui permettait pas d'étudier", a déclaré M. Thompson dans une interview.

Ces questions sont celles du crime international, les ramifications de la corruption et du patronage dans le gouvernement, la sécurité, la source de l'indiscrétion qui permit au député conservateur Erik Nielsen de dénoncer au parlement les offres de pots-de-vin.

M. Thompson déclare qu'une question qui exige réponse consiste à savoir si des ministères ont refusé de coopérer avec la gendarmerie royale après le premier coulage.

SON SECRET Le whip néo-démocrate, M. Stanley Knowles, a déclaré que Rivard devrait être détenu et interrogé par les autorités canadiennes ou bien ramené des Etats-Unis au Canada à cette fin.

"Nous devrions être informés des contributions de la pègre au parti libéral ou aux autres partis. C'est le côté le plus alarmant de toute l'affaire Dorion. Il importe également que nous soyons mis au courant des tentatives faites pour élargir Rivard de prison sous cautionnement. Que sait-il au sujet de l'accusation portée contre Raymond Denis, à savoir qu'il aurait offert un pot-de-vin à Pierre Lamontagne, et de la provenance de l'argent."

"Ce que sait Rivard de toute l'affaire est très important."

réel qui relèvent de sa juridiction.

M. Wagner a dit qu'il y a deux façons de combattre le crime organisé. "D'abord, de mettre derrière les barreaux les chefs de réseau. La deuxième est de débarrasser le pays des éléments indésirables et des têtes de la mafia — quels que soient leur degré de participation ou leur autorité sur cette organisation."

M. Cardin a dit que le procureur avait espéré rendre une décision durant la fin de semaine mais "que le problème est compliqué et qu'il n'est pas prévisible qu'il puisse prendre une décision avant le milieu ou la fin de cette semaine".

Le ministre a dit que parmi ces "complications" il y a la question de savoir si le procureur de Denis, Louis Assaly d'Ottawa, est d'avis que Rivard devrait témoigner.

M. Cassels s'est tenu en contact avec M. Assaly mais il serait "malséant" que le gouvernement fasse des commentaires sur cet aspect de l'affaire.

Le ministre a encore précisé qu'il est possible que Rivard soit interrogé sur un vol d'or récent dans le nord de l'Ontario. Mais cette question relève du procureur-général de l'Ontario, M. Wishart, qui se tiendrait en contact, le cas échéant avec le gouvernement fédéral par l'intermédiaire de M. Cassels.

Deux autres hommes capturés en même temps que Rivard vendredi dans un chalet près de Châteauguay seraient interrogés relativement à ce vol.

DÉCISION À PRENDRE VERS LE MILIEU DE LA SEMAINE

OTTAWA. (P.C.) — Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a déclaré hier soir qu'il ne sera sans doute pas pris de décision avant le milieu de la semaine sur la question de savoir si Lucien Rivard sera remis aux mains des agents des douanes américaines.

M. Cardin a déclaré au cours d'une conférence de presse dimanche soir que le gouvernement "agit avec beaucoup de prudence afin de soupeser les raisons qu'il y a contre l'extradition immédiate".

Il a souligné toutefois que le gouvernement est d'avis que l'extradition ne devrait pas mener dans des délais indus. Le procureur de la Couronne de l'Ontario, M. John Cassels, n'a pas encore déterminé si Rivard doit comparaître comme témoin dans l'affaire Raymond Denis.

Denis, avocat de 32 ans et ancien assistant exécutif du ministre de l'Immigration, a été accusé mercredi de tentative de corruption et de tentative d'entraver la marche de la justice dans le but de faire libérer Rivard sous caution l'été dernier.

M. Cardin a dit que le procureur avait espéré rendre une décision durant la fin de semaine mais "que le problème est compliqué et qu'il n'est pas prévisible qu'il puisse prendre une décision avant le milieu ou la fin de cette semaine".

Le ministre a dit que parmi ces "complications" il y a la question de savoir si le procureur de Denis, Louis Assaly d'Ottawa, est d'avis que Rivard devrait témoigner.

M. Cassels s'est tenu en contact avec M. Assaly mais il serait "malséant" que le gouvernement fasse des commentaires sur cet aspect de l'affaire.

Le ministre a encore précisé qu'il est possible que Rivard soit interrogé sur un vol d'or récent dans le nord de l'Ontario. Mais cette question relève du procureur-général de l'Ontario, M. Wishart, qui se tiendrait en contact, le cas échéant avec le gouvernement fédéral par l'intermédiaire de M. Cassels.

Deux autres hommes capturés en même temps que Rivard vendredi dans un chalet près de Châteauguay seraient interrogés relativement à ce vol.

ALFRED HAMEL HORLOGER-BIJOUTIER 575 St-Jean, Québec. Tél. 522-7539 Spécialité: Réparation de montres. Horloges — Bijoux, etc. Beau choix de cadeaux

GOVERNEMENT DU QUÉBEC EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE DEPUTE-PROTONOTAIRE (\$6,500 — \$7,500) Ministère de la Justice District judiciaire de Hull

FONCTIONS: Assister aux audiences de la Cour Supérieure, de la Cour de Pratique et de la Cour de Faillite pour prendre et rédiger les procès-verbaux; transcrire aux plumeaux les procès-verbaux d'audience et les jugements rendus; s'occuper occasionnellement des tutelles et curatelles et rendre ordonnance en ces matières; préparer les dossiers pour l'audience; effectuer des recherches dans les registres de l'état civil; transcrire les testaments vérifiés dans les plumeaux destinés à cette fin; donner des renseignements au comptoir et au téléphone; authentifier les registres de l'état civil; accomplir au besoin d'autres fonctions de même nature. La personne choisie devra également cumuler les fonctions de député-greffier de la Cour de Magistrat.

QUALITES REQUISES: Avocat inscrit au tableau de la profession et en exercice depuis quelques années. Serait admissible toute personne possédant une scolarité au niveau de la onzième année et ayant déjà assumé les fonctions de député-protonotaire dans une classe inférieure. Connaissance étendue du droit et de la procédure civile. Posséder les qualités personnelles appropriées.

NOTE: Les examens auront lieu à Québec, Montréal et Hull. Une liste d'admissibilité sera établie à la suite de ce concours. Eventuellement, les candidats qualifiés pourront se voir offrir un emploi du même genre dans d'autres Palais de Justice du Québec.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, 50, rue Saint-Joseph est, Québec ou 1454, rue de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 6 août 1965. Mentionner les concours 65 — 1027.

PIERRE Beaulieu d.o. VERRES DE CONTACT LUNETTES 529 Boul. Charest-Est, Qué. (Face à la Cie Paquet) Téléphone: 529-8351

Malles d'AUTOS Malles d'AVIONS Malles de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction. Lachance 265, St-Paul, Québec, 523-6408

UN MINUSCULE "SELECTEUR DE TON" CLASSE LES SONS DANS UN NOUVEL APPAREIL AUDITIF Format réel Batterie de 525 heures

Un minuscule dispositif est utilisé dans les nouveaux appareils auditifs Maico Selectronic Ils s'adaptent aux exigences individuelles des défauts de l'ouïe! L'ajustement du "sélectionneur de ton" amplifie les sons qu'une personne ne peut entendre, laissant les sons ordinaires au degré normal! S'adaptent à une plus grande variété de déficiences physiques et sont plus précis! Sa batterie dure 525 heures. Cet appareil peut être réajusté selon les changements dans la perception auditive! Venez ou écrivez pour obtenir plus d'informations sur cette nouvelle conception dans l'ajustement d'un appareil auditif. MAICO 895, Côte d'Abraham, QUÉBEC 4. Tél.: 529-9325 Service Auditif MAICO Inc. Centre Médico-Dentaire, 895 Côte d'Abraham, Québec 4, P.Q. S.V.P. Envoyez-moi plus d'informations sur le Selectronic Nom: Adresse: Ville:

Me Wagner présume "qu'on en parlera" MONTREAL. (P.C.) — Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a déclaré dimanche, qu'il s'attendait à ce qu'il soit question de Lucien Rivard à la conférence fédérale-provinciale qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa. Toutefois, il a refusé de commenter directement la reprise de Rivard qui est actuellement détenu aux quartiers généraux de la police provinciale à Montréal.

Diefenbaker parle d'un enterrement LAKE WASKESIU, Sask. (P.C.) — Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a déclaré que le comportement du gouvernement relativement à l'extradition de Lucien Rivard avait toutes les apparences d'un enterrement. "Naturellement, cet individu devrait premièrement être jugé pour les crimes qu'il a commis au Canada, dit-il. Après cela, il pourrait être, sur extradition, cité à son procès ailleurs." Au cours d'une interview au téléphone, M. Diefenbaker a qualifié le retrait par le gouvernement de deux accusations se rattachant à l'évasion de Rivard, de "chapitre nouveau de toute une malheureuse série d'événements qui ont abouti à l'enquête Dorion." "Ce dernier geste est certainement conforme à tout le tableau qui aurait été relégué pour jamais aux oubliettes n'eût été l'opposition." "Pour aucune raison le gouvernement ne devrait chercher à se soustraire à la responsabilité qui lui incombe de révéler les faits de l'évasion de Rivard." M. Diefenbaker affirme qu'il n'existe aucun moyen de se demander quelles autres révélations pourrait faire Rivard si l'occasion lui en était donnée. Il dit que le retrait de ces accusations prouve une fois de plus que l'on tente de cacher quelque chose qui ne devrait pas l'être. M. Diefenbaker, en congé dans la station climatique de Waskesiu, doit retourner à Ottawa la semaine prochaine.

# Gene Littler l'a emporté avec 273 un coup de mieux que Jack Nicklaus



Gene Littler

## Al Johnston s'avère le meilleur Canadien à 286

TORONTO, (P.C.) — Gene Littler a résisté à une poussée de Jack Nicklaus aux derniers neuf trous, samedi, et s'est mérité les honneurs de l'Omnium Canadien, dont l'enjeu était de \$100,000.00, avec une fiche de 273, soit sept coups sous la normale.

Littler a calé un coup roulé de quatre pieds au dernier trou du tournoi, ce qui lui assure une priorité d'un coup sur Nicklaus.

Le champion en était à son premier triomphe depuis 1962 et il lui a rapporté la première bourse de \$20,000.00 et la coupe "Seagram".

Littler a tourné une dernière ronde de 66, quatre sous la normale, sur le difficile parcours Mississauga, après des rondes antérieures de 70, 68 et 69.

Complétant un trio qui précédait celui de Littler, Nicklaus a raté de justesse un coup roulé de 12 pieds au dernier trou et a dû se contenter de la deuxième bourse.

L'Australien Bruce Devlin a commencé la dernière tournée avec une priorité de deux coups, mais a failli lamentablement avec un 74, ce qui l'a relégué au 83e rang.

Littler et Nicklaus ont débuté la dernière ronde avec des 207, sur un pied d'égalité avec Arnold Palmer et Mason Rudolph.

Palmer a explosé à 76 et a dû se contenter du 23e rang



Roger Charbonneau (Photo L'ACTION, par Marcel Lafore)

## Le meilleur Roger Charbonneau s'avère le golfeur victorieux du Duc de Kent

(Par Jean-Claude Laprise)

Le brillant quilleur mont-réalais, Roger Charbonneau, du club de golf Municipal, de Montréal, a prouvé qu'il savait très bien se défendre aussi bien sur un terrain de golf que sur une allée de quilles en remportant le fameux tournoi du Duc de Kent en fin de semaine, sur le terrain du Royal Québec, à Boischatel. Charbonneau qui en était à son premier championnat important a tourné un 147 pour les 36 trous disputés en deux jours. Il a joué un 72, samedi et un 75 hier sous une pluie battante.

Nicklaus a réduit la marge du meneur à un seul coup avec des birdies aux 14e et 16e trous, mais a avoué avoir perdu le tournoi au 17e vert même s'il a réussi une normale 4.

Littler en était à son 20e triomphe sur la tournée de la PGA depuis qu'il a remporté l'omnium de San Diego en 1954 alors qu'il était encore un amateur.

Sa bourse de \$20,000.00 lui a permis de monter au quatrième rang chez les boursiers du golf, derrière Nicklaus, Tony Lama et Devlin. Il affiche un total de \$52,638.

Royal-Québec, et Roger Charbonneau. Pouillot indiquait 71 et Charbonneau 72.

Guy Rousseau, de l'île d'Orléans et Fred Chouinard furent également dans la lutte. Pierre Archambault indiquait une carte de 75 avec un premier neuf de 39.

### HIER

La mauvaise température d'hier a empêché les participants de rentrer des scores qui furent inférieurs à samedi. Le nouveau champion a cependant roulé un 75. Il joua 35 au pre-

mier neuf et se contenta d'un 40 à l'autre pour compléter les 36 trous. Dans son premier tour, il eut cinq pars et des birdies sur les trous 4 et 5. Il a été en trouble dans les trois derniers trous.

Le jeune Archambault fut le meilleur de la journée avec un 7e rang.

Le tournoi Duc de Kent était la dernière chance où les golfeurs pouvaient gagner des points pour se qualifier pour les essais de la coupe Willingdon qui ont lieu la semaine prochaine, à Laval sur le Lac. Pierre Archambault et Bob McGrahan ont accumulé chacun 20 points.

Rousseau, les trois meilleurs de Québec, se sont surtout enjambés sur les verts alors qu'ils ratèrent des coups roulés de très près. Le meneur de samedi, Bob McGrahan, a connu une mauvaise journée hier avec un 83 pour terminer au 7e rang.

Le tournoi Duc de Kent était la dernière chance où les golfeurs pouvaient gagner des points pour se qualifier pour les essais de la coupe Willingdon qui ont lieu la semaine prochaine, à Laval sur le Lac. Pierre Archambault et Bob McGrahan ont accumulé chacun 20 points.

### Trou d'un coup

Madame J. Morrison, du club Cascade a joué un trou d'un coup, jeudi dernier au club de golf Boule Rock, lors du tournoi féminin de la CLGU. Elle a toutefois dû se contenter de la deuxième place de la classe AA, un coup derrière Mme G. Kaemp, également du club Cascade. Le meilleur net de cette catégorie a été enlevé par Mlle F. Rousseau, de Boule Rock.

Dans la classe A, le meilleur brut est allé à Mme G. Peacock, du Royal Québec, avec 97.3 coups de priorité sur Mme Penny Reiley, du Cascade. Mme F.A. Sampson a eu le meilleur net avec 79.

Mme Mariette Langis, de Boule Rock, a roulé 103 pour se classer 1ère de la section B. Elle a terminé 2 coups devant Mme Gérard Demers, du Lac Beauport. Mme G. Rivard a roulé un net de 90 pour le premier rang.

Dans la classe C, Mme L. Gaboury a présenté une fiche de 104 pour remporter les honneurs. Mme C. Leclerc s'est classée 2e. Le meilleur net est allé à Mme J. Roberge. Ces 3 golfeuses étaient du Boule Rock.

Les Dodgers ont porté à 1 1/2 partie leur avance en deuxième position de la ligue "PO-NU" du Club Optimiste de Québec, en remportant les honneurs d'un programme double contre les Tigres samedi après-midi.

Les hommes d'Edouard Fréchette l'ont emporté par 5 à 1 et 16 à 1. Dans la première partie, Serge Drolet s'accorda que quatre coups sûrs pour mériter sa deuxième victoire de l'année. C'est Victor Radoux qui encaisa le revers. Dans la seconde rencontre, les Dodgers frappèrent 13 coups sûrs pour permettre à Normand Bélanger de remporter sa troisième victoire de l'année. Richard Portelance fut le lanceur perdant. Gilles Boucher se signala à l'attaque pour les vainqueurs avec 5 en 8 pour l'après-midi. La prochaine partie aura lieu ce soir à 8 h. 30 alors que les Yankees se mesureront aux Orioles. Avant la partie, il y aura présentation du Trophée Luc Fournier aux Yankees, champion de la cédule régulière.

Première partie  
Tigres 100 009 0-1 4 4  
Dodgers 300 101 x-5 7 1  
Radoux (2-6) et Tremblay; S. Drolet (2-3) et Wright.

Deuxième partie  
Tigres 010 000 0-1 4 6  
Dodgers 655 000 x-16 13 1  
Portelance, Belleau (1), Hamel (1) et Butler, Tremblay (2); Bélangers (3-2) et Wright. L. P. Portelance (0-1).

CLASSEMENT  
Yankees 12 2 857 -  
Orioles 6 8 429 6  
Dodgers 8 7 533 4 1/2  
Tigres 3 12 200 9 1/2

CIGARETTES EXPORT BOUT UNI ou FILTRE RÉGULIÈRES ET "KING"

## Clay se limite à deux aspirants

CHICAGO (P.A.) — Le champion poids lourd du monde, Cassius Clay, a déclaré hier que son prochain adversaire sera soit l'ex-champion Floyd Patterson ou le Canadien George Chuvalo.

Chuvalo, qui est champion canadien, a perdu une décision de 15 rondes aux mains de Patterson à New York au début de l'année.

Clay a fait cette déclaration alors qu'il faisait une visite à l'hôtel de ville.

## Ligue pee-wee Massicotte

CLASSEMENT DES ÉQUIPES	G	P	Mo.	Diff.
Lobains St-Joseph	10	1	369	-
Pars Marchand	10	3	298	1
OTJ Beauport	9	5	643	2 1/2
OTJ St-Malo	6	6	590	4 1/2
Louisa Giffard	3	10	226	3
OTJ Mimosene	0	13	000	11

## Godbout bat Carpenter

MONTREAL (P.C.) — François Godbout, de Montréal, a remporté dimanche le championnat masculin en simple lors des tournois de tennis du Québec, en défaisant Mike Carpenter, aussi de Montréal, par 6-3, 12-10 et 8-6.

La victoire de Godbout est survenue après trois heures de jeu, disputé sous un ciel couvert au Club de Tennis Mont Royal.

Shirley Harit, de Montréal, a remporté le championnat féminin en simple, en battant 6-3, et 6-2, Anne Bédard de Sherbrooke.

Mlle Harit et Mlle Bédard ont remporté le championnat féminin en double par leurs victoires de 6-4, 6-3 et 6-4 sur Iris Dickson et Gerarda Gain, toutes les deux de Montréal.

Les doubles masculins ont été remportés par Val Harit, de Montréal, et Raymond Royer, de Sherbrooke, aux



François GODBOUT

## Dodgers 2es

Les Dodgers ont porté à 1 1/2 partie leur avance en deuxième position de la ligue "PO-NU" du Club Optimiste de Québec, en remportant les honneurs d'un programme double contre les Tigres samedi après-midi.

Les hommes d'Edouard Fréchette l'ont emporté par 5 à 1 et 16 à 1. Dans la première partie, Serge Drolet s'accorda que quatre coups sûrs pour mériter sa deuxième victoire de l'année. C'est Victor Radoux qui encaisa le revers. Dans la seconde rencontre, les Dodgers frappèrent 13 coups sûrs pour permettre à Normand Bélanger de remporter sa troisième victoire de l'année. Richard Portelance fut le lanceur perdant. Gilles Boucher se signala à l'attaque pour les vainqueurs avec 5 en 8 pour l'après-midi. La prochaine partie aura lieu ce soir à 8 h. 30 alors que les Yankees se mesureront aux Orioles. Avant la partie, il y aura présentation du Trophée Luc Fournier aux Yankees, champion de la cédule régulière.

Première partie  
Tigres 100 009 0-1 4 4  
Dodgers 300 101 x-5 7 1  
Radoux (2-6) et Tremblay; S. Drolet (2-3) et Wright.

Deuxième partie  
Tigres 010 000 0-1 4 6  
Dodgers 655 000 x-16 13 1  
Portelance, Belleau (1), Hamel (1) et Butler, Tremblay (2); Bélangers (3-2) et Wright. L. P. Portelance (0-1).

CLASSEMENT  
Yankees 12 2 857 -  
Orioles 6 8 429 6  
Dodgers 8 7 533 4 1/2  
Tigres 3 12 200 9 1/2

CIGARETTES EXPORT BOUT UNI ou FILTRE RÉGULIÈRES ET "KING"

## Tournoi féminin au club Alpin

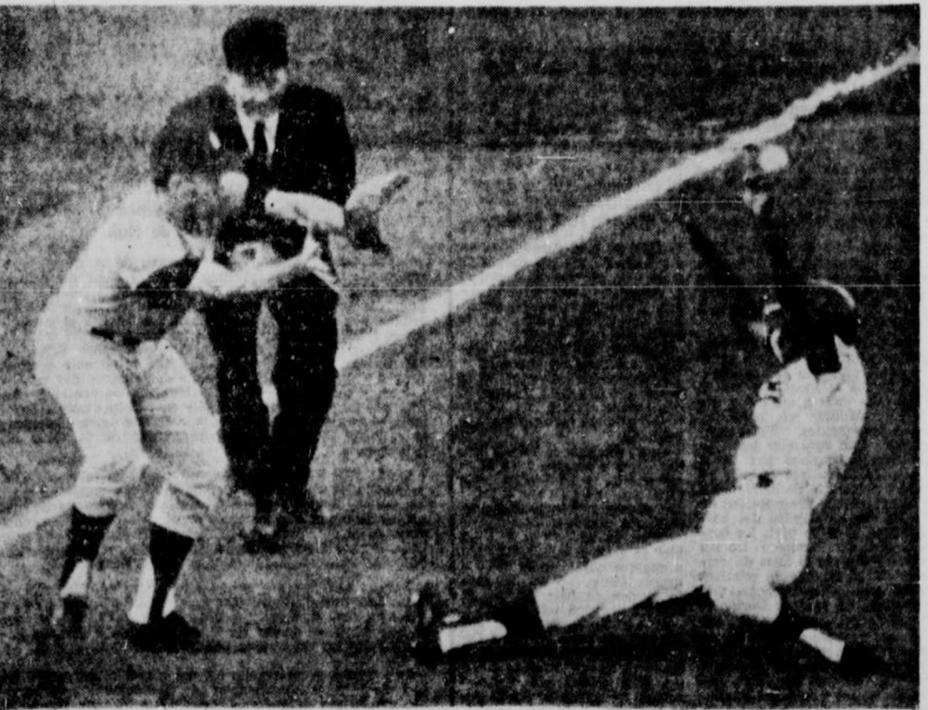
Heure a.m.	MARDI	Hand	TEMPS LIBRE
8.30	Mme S. Dusseau, Lor.	24	11.22-Mme Gilbert Desrochers, Alp.
	Mme C. Johnson, R.Q.	25	Mme Cécile Duval, St-M.
	Mme Y. Brunson, R.Q.	25	Mme Hélène Poliquin, Alp.
8.37	Mme Jean Brodigue, R.Q.	25	11.28-Mme Jeannine Guay, Alp.
	Mme Jean Boutet, L.B.	25	Mme Joc. Simard, Cour.
	Mme Claire Charest, R.Q.	27	Mme Thérèse Dumas, Alp.
8.44	Mme Monica Deschamps, R.Q.	28	11.36-Mme Lili Couture, Alp.
	Mlle France Leclerc, L.B.	25	Mme Louise Beaulieu, I.O.
	Mme Michelle Dion, Alpin	25	Mme Juliette Forgie, Alp.
8.51	Mme Carmen Demers, L.B.	27	11.43-Mme Denise Therrien, Alp.
	Mme Yvette Simard, Cour.	26	Mme Suzanne Fortin, Lév.
	Mme Margo Levesque, I.O.	26	Mme Mauricie Duval, St-M.
8.58	Mme Jacqueline Tremblay, Alp.	26	Mme Jean Fortin, Alp.
	Mme Liette Giroux, Cour.	26	11.50-Mme Cécile Laperrrière, Alp.
	Mme Marie Duchesne, C.R.	27	Mme Lucienne Bolly, Cour.
	Mme Germaine Blais, C.R.	27	11.57-Mme Charlotte Rousseau, Alp.
9.05	Mme R. Bouchard, Lor.	29	Mme Madeleine Jolly, C.R.
	Mme Julie Delannière, C.R.	27	Mme M. Proulx, Lor.
	Mlle Colette Perron, Lév.	29	
9.12	Mlle Louise Carrier, Lév.	29	
	Mme Juliette Therrien, Alp.	27	
	Mme Lorraine Duroy, C.R.	29	
9.18	Mme Mad. Marcotte, C.P.	29	
	Mme Jacques Bédard, L.B.	29	
	Mme Jeanne Tremblay, Alp.	29	
9.26	Mme Margo Cantin, Alp.	30	
	Mme Charlotte Pellerin, Lév.	29	
	Mme L. Goudeau, Lor.	30	
9.32	Mme Claude Beausoleil, L.B.	29	
	Mlle Martine Paquet, S.G.B.	30	
	Mme Jeanne Perron, Lév.	30	
9.40	Mme Jacq. Lajeunesse, Alp.	32	
	Mme Anne Guindon, St-M.	30	
	Mme Berthe Robers, R.Q.	30	
9.47	Mme Roger Watter, Lor.	30	
	Mme Sim. Julien, C.R.	30	
	Mme Rose Légaré, C.R.	30	
9.54	Mme Claire Marcoux, C.R.	29	
	Mme Doris Bernier, S.G.B.	30	
	Mme Lucie Robitaille, C.R.	30	
10.01	Mme Thérèse Rousseau, C.R.	32	
	Mme Thérèse Bédard, L.B.	31	
	Mme Jean Plamondon, L.B.	30	
10.08	Mme Monique Delage, C.R.	30	
	Mme H. Renaud, Alp.	35	
	Mme Rose Légaré, C.R.	32	
10.15	Mme Yvette Lussier, C.R.	34	
	Mme Lucienne Lamiré, L.B.	35	
	Mme Maëlle Tremblay, C.R.	34	
TEMPS LIBRE			
10.30	Mme Estelle Boucher, R.Q.	6	
	Mlle Viv. Falardeau, Lor.	13	
	Mlle Mad. Vachon, S.M.B.	15	
10.37	Mme Margo Bourquin, R.Q.	14	
	Mme Berthe Gagnon, Lor.	14	
	Mlle André Villeneuve, L.B.	12	
10.44	Mme Fleurette Riouland, R.Q.	16	
	Mme Ovide Gagnon, Lor.	17	
	Mme Suz. Gendron, S.G.B.	22	
10.51	Mme Marie Marchand, Lor.	19	
	Mme Kay Peacock, R.Q.	17	
	Mme Rita Proulx, R.Q.	17	
10.58	Mme Jeanette Vézina, R.Q.	19	
	Mme Marcelle Vézina, C.R.	22	
	Mme Jeannine Chenail, R.Q.	19	
11.05	Mme Yvette Gauthier, R.Q.	15	
	Mme Hélène Labrie, Lor.	21	
	Mme Monique Beaudoin, C.R.	22	
11.12	Mlle Franc. Turcotte, L.B.	22	
	Mme Pierrette, Caron, R.Q.	22	
	Mme Annette St-Pierre, C.R.	23	

## Encore deux places

TORONTO (P.C.) — En gagnant les championnats de golf omnium du Québec et de l'Alberta la semaine dernière, Adrien Bigras de Montréal et Wilf Honignik de Winnipeg sont devenus les quatrième et cinquième canadiens respectivement à se qualifier pour le tournoi mondial de \$200,000 qui sera disputé du 19 au 22 août prochain, à Sutton, Mass.

Les autres sont Bob Panasiuk de Windsor, George Knudson et l'amateur Nick Westlock, tous deux de Toronto.

En tout, le Canada aura sept joueurs dans la classique. Les deux places encore inoccupées iront aux gagnants de l'omnium du Manitoba, disputé du 21 au 23 juillet et de l'omnium de la Colombie-Britannique, du 22 au 24 à Vancouver.



Zollo Versailles s'empare dans sa main la balle qu'attend Clévis Boyer pour le retirer au 3e but. L'arbitre Ed Hurley devait faire le signe "sauf" une fraction de seconde plus tard.

Votre Place . . . Votre Siège . . . ASSURÉS

au COLISEE pour la Ligue AMERICAINE 1965-66

Achetez Un Billet de SAISON

PERIODE DE VENTE GENERALE à partir de MERCREDI, 21 Juillet.

\* PLAN "A" — Cédule de 36 jouets. Vous pouvez prendre possession de tous les billets pour la CÉDULE au COMPLET en versant leur valeur AU COMPLET.

\* PLAN "B" — Vous pouvez verser un dépôt représentant la valeur des billets pour TROIS JOUTES de cédule au prix de:

Loges \$3.00 - Mezzanine \$2.50 et \$2.00 Balcon \$1.60

(Taxe et charge de service incluses)

Contrat de COLISEE 325-5129 — 325-9975 ouvert chaque jour de 9.30 a.m. à midi, 2.00 à 4.15 p.m. — Fermé samedi et fêtes légales.

Plus avantageuses que jamais, nos NOUVELLES CONDITIONS DE PAIEMENTS. . .

Maintenant vous pouvez devenir PROPRIETAIRE D'UNE 1965

A VOTRE CHOIX	COMPTANT OU ECHANGE	PAIEMENT PAR SEMAINE
ANGLIA Gagnante des Rallyes	\$98 <sup>50</sup>	\$12 <sup>00</sup>
COMET La toute nouvelle	\$165 <sup>50</sup>	\$17 <sup>00</sup>
METEOR à vu grand	\$220 <sup>00</sup>	\$18 <sup>50</sup>
MERCURY La luxueuse	\$260 <sup>00</sup>	\$23 <sup>35</sup>
ECONOLINE Economique	\$154 <sup>00</sup>	\$16 <sup>00</sup>

\* Si la valeur de votre échange ou votre comptant dépasse le montant minimum requis, vos paiements seront diminués ou prorata.

\*\* Plus taxe de vente payable sur livraison. LIVRAISON IMMEDIATE.

Montcalm Automobiles

Votre garage de confiance

901, 1ère AVENUE - TEL.: 529-2131

1075 BLVD CHAREST OUEST - 529-2135

Services et pièces jusqu'à 3 h. de la nuit



Voici quelques vedettes de la 1ère tranche des régates de la Fédération Nautique de Québec. A gauche, Pierre Lebrun, du Club St-Louis, vainqueur dans le C-1 senior; à droite, Pierre Tremblay (à l'avant) et Yvon Gosselin, du Lac Sergent, gagnants du K-2 senior; ci-haut deux équipes féminines du Lac St-Joseph qui ont remporté la victoire, Andrée Royer et Nina Pelletier dans le C-2 senior, Michelle Atkinson et Marthe Sirois, dans le C-2 Junior.

(Photos L'ACTION, par Marcel Laforce)

# Le Lac St-Joseph mène par 29 points après la 1ère tranche des régates

(Par Jean-Claude Laprise)

La première tranche des régates de la Fédération Nautique de Québec s'est ouverte samedi après-midi avec les 36 régates annuelles du lac Beauport présentées sous une température idéale pour les rameurs qui ont fourni une excellente compétition, tant du côté masculin que féminin. Les porte-couleurs du lac St-Joseph ont débuté du bon pied comme ils le firent d'ailleurs en 1964 pour récupérer cette première série avec 96 points sur un total de 15 courses de la journée.

Ils ont devancé les champions, le lac Beauport, qui a totalisé 67 points. Le Club St-Louis a fini en troisième place avec 56 points, tandis que le lac Sergent a suivi avec 49 points. Toutes les épreuves de la journée ont été palpitantes dans chacune des épreuves et dans la majorité des courses, les rescapés eurent besoin d'un sprint final pour prendre les meilleures positions.

Les juges en devoir ont eu parfois des décisions difficiles à rendre vu la forte compétition qui entourait les coureurs au fil d'arrivée. Tout se déroula très bien, même si les départs des six premières courses furent lents. Les organisateurs déplorent cependant le manque de collaboration de certains bateaux hors-bord qui se promenaient le long de la piste des rameurs. Ceci a nuit considérablement aux mesures nécessaires seront prises dans les prochaines régates afin de laisser le champ libre aux compétiteurs.

**EQUIPE QUI SE COMPLETE**  
Le lac St-Joseph fit preuve d'un bel esprit d'équipe et il serait bien malin de définir les étoiles individuelles. Les vainqueurs de samedi ont prouvé qu'ils avaient pratiqué énormément et ils ont la ferme intention de garder leur marge de 29 points qui les séparent du lac Beauport. Dans cette victoire, les garçons ont accumulé 56 points et les filles 40 points. Les jeunes demoiselles ont pris trois premières places sur une possibilité de six.

Pour leur part, les garçons recouvrèrent deux premières positions. Dans l'ensemble des régates, le lac St-Joseph s'est vu remettre 5 médailles d'or, le Club St-Louis 4, le lac Beauport et le lac Sergent trois chacun.

**AVANCE SUFFISANTE**

Le lac St-Joseph s'est assuré la journée grâce à 82 points totalisés au cours des 9 premières courses. Les athlètes du capitaine Louis Barrette n'ont pu faire mieux que de rentrer 14 points dans les six dernières épreuves. Les trois autres clubs se suivirent de très près. Cependant, le lac Beauport a fini en trompe avec trois premières positions dans les quatre derniers départs, ce qui a eut pour effet de réduire considérablement l'avance des meneurs.

**LES COURSES**  
Les filles ont certainement donné un bon coup de main au lac St-Joseph. Mentionnons la victoire de Madeleine Turcot, dans le K-1 senior, Marthe Sirois et Michelle Atkinson dans le C-2 junior ainsi que Nina Pelletier et Andrée Royer dans le C-2 senior. Egalement du lac St-Joseph, le jeune Roger Turcot a aidé les siens dans sa victoire dans le C-1 junior. Turcot fut talonné par deux de ses copains, Edouard Côté et Ernest Labrecque.

Pierre Lebrun du Club St-Louis a de nouveau gagné le C-1 devant ainsi Bill Atkinson et Louis Barrette, du lac St-Joseph.

Le C-4, une épreuve toujours spectaculaire a clôturé la journée. La fin de course a été sensationnelle avec l'arrivée en trompe des cinq participants.

La victoire a souri au lac Beauport avec comme équipier Serge Fleury, Marc Giguère, Benoît Cliche et Yves Fleury. Pierre Tremblay fut le meilleur du lac Sergent dans le K-1, et le K-2 avec Yves Gosselin.

**RESULTATS DES REGATES**  
tenues au Lac Beauport, 11 juillet  
**COURSE NO 1**  
K-1 — 1.42.8  
1—Pierre Tremblay (Sergent)  
2—Serge Fleury (Beauport)  
3—Benoît Cliche (Beauport)  
4—Laurent Lacroix (Sergent)  
5—Evariste Lavioie (St-Louis)  
**COURSE NO 2**  
Garçons Juniors C-1 — 3.32.9  
1—Roger Turcot (St-Joseph)  
2—Edouard Côté (St-Joseph)  
3—Ernest Labrecque (St-Joseph)  
4—Steve Simpson (Beauport)  
5—Oskley Sample (Beauport)  
**COURSE NO 3**  
Dames Seniors C-2 — 3.53.9  
1—Nina Pelletier (St-Jos.)  
2—D. Boutet, L. Plamondon (Beauport)  
3—D. Bignell, G. Valée (Beauport)  
4—C. Bastien, D. Samson (Beauport)  
5—L. Ducassa, F. Paquet (Sergent)

**COURSE NO 4**  
Filles Juniors K-3 — 1.11.4  
1—Ch. Thibierge, G. Racine (St-Louis)  
2—D. Turcot, K. Nena (St-Joseph)  
3—L. Pouliot, A. Jobin (Beauport)  
4—A. Sample, S. Bédoin (Beauport)  
5—Y. Hélie, Fr. Langlois (Sergent)  
**COURSE NO 5**  
Messieurs Juniors C-1 — 3.36.8  
1—Pierre Lebrun (St-Louis)  
2—B. Atkinson, L. Barrette (St-Jos.)  
3—John Samson, Edouard Côté,  
4—Benoît Cliche (Beauport)  
5—Bernard Turcot (St-Joseph)  
**COURSE NO 6**  
Garçons Juniors C-4 — 3.17.4  
1—Roger Turcot, Ernest Labrecque, Johnny Hatch, G. Roger (St-Jos.)  
2—John Samson, Edouard Côté, Pierre Turgeon, B. Royer (St-Jos.)  
3—Lou Paquet, Steve Simpson, G. Poltras, J.-L. Beaumont (Sergent)  
4—Derick Jessen, Bruce Hatch, M. Lamontagne, J. Turgeon (St-J.)  
5—Oskley Sample, Jacques Sherrzer, P. Morneau, R. Marquis (Beauport)  
**COURSE NO 7**  
Dames Seniors K-1 — 3.36.7  
1—Madeleine Turcot (St-Joseph)  
2—Lucie Borne (Beauport)  
3—Danielle Grenier (Beauport)  
4—Hélène Giroux (St-Louis)  
5—Danielle Grenier (St-Louis)  
**COURSE NO 8**  
Filles Juniors C-2 — 1.38.9  
1—M. Sirois, M. Atkinson (St-Joseph)  
2—D. Turcot, N. Kerwin (St-Joseph)  
3—J. Brown, F. Hébert (St-Jos.)  
4—L. Lefavre, M. Drapeau (St-Louis)  
5—Fr. Langlois, H. Yaremko (Sergent)  
**COURSE NO 9**  
Messieurs Seniors K-2 — 4.23.9  
1—Y. Gosselin, P. Tremblay (Sergent)  
2—M. Vallières, P. Grenier (St-Louis)  
3—J. Lebrun, G. Coatsure (St-Louis)  
4—P. Langlois, J. Michaud (Sergent)  
5—  
**COURSE NO 10**  
Garçons Juniors C-2 — 3.36.6  
1—S. Simpson, P. Lou (Sergent)  
2—J. Hatch, G. Royer (St-Joseph)  
3—D. Turcot, E. Labrecque (St-Jos.)  
4—O. Samson, J. Sherrzer (Beauport)  
5—J. Turgeon, D. Jessop (St-Joseph)  
**COURSE NO 11**  
Dames Seniors K-2 — 3.53.5  
1—L. Borne, D. Grenier (Beauport)  
2—M. Turcot, N. Pelletier (St-Joseph)  
3—D. Boutet, D. Bignell (Beauport)  
4—C. Paquet, J. Levesque (Sergent)  
5—  
**COURSE NO 12**  
Messieurs Seniors C-3 — 5.06.3  
1—P. Grenier, M. Verreault (St-Louis)  
2—L. Barrette, B. Turcot (St-Jos.)  
3—P. Lebrun, Y. Derome (St-Louis)  
4—Y. Fleury, M. Giguère (Beauport)  
5—P. Tremblay, J. Martin (Sergent)  
**COURSE NO 13**  
Filles Juniors K-1 — 1.34.9  
1—Ch. Thibierge (St-Louis)  
2—Ann Sample (Beauport)  
3—Michelle Atkinson (St-Joseph)  
4—Danielle Paquet (Sergent)  
5—Johanne Brown (St-Louis)  
**COURSE NO 14**  
Garçons Juniors K-2 — 2.11.4  
1—O. Sample, J. Sherrzer (Beauport)  
2—L. Lefavre, C. Rodrigue (St-Louis)  
3—M. Lamontagne, J. Turgeon (St-Jos.)  
4—S. Simpson, L. Paquet (Sergent)  
5—J. Tremblay, G. Gosselin (Sergent)  
**COURSE NO 15**  
Messieurs Seniors C-4 — 4.30.1  
1—S. Fleury, M. Giguère, B. Cliche, Y. Fleury (Beauport)  
2—P. Tremblay, J. Martin, L. Lacroix, C. Bussières (Sergent)  
3—Y. Derome, P. Lebrun, P. Grenier, M. Verreault (St-Louis)  
4—L. Barrette, P. Hamel, B. Atkinson, B. Turcot (St-Joseph)  
5—Fr. Martin, D. Sylvain, J.-Y. Michaud, J. Leclerc (Sergent)  
**GRAND TOTAL**  
Club St-Louis — 56 (3)  
Club Lac Beauport — 67 (2)  
Club Lac St-Joseph — 96 (1)  
Club Sergent — 49 (4)

Le meilleur Canadien a dû se contenter d'une 17e place dans les 96 épreuves de tir de Bisley samedi. Il s'agit du caporal Derek Daines, de Calgary, qui a amassé 277 points.

**SAN FRANCISCO PA** — Les Giants de San Francisco ont prolongé d'un an, samedi, le contrat de leur pilote Herman

# Coquetel sportif

**COPENHAGUE PC** — Les rameurs canadiens n'ont remporté qu'une victoire en trois essais lors d'un tournoi opposant cinq nations en fin de semaine sur le lac Bagsveard.

Robert Fielwalker et Roger Jackson, de Vancouver, ont triomphé dans les duos samedi avec un temps de 7 25.3 sur une distance de 2,000 mètres.

**BISLEY, Angleterre PC** — Le meilleur Canadien a dû se contenter d'une 17e place dans les 96 épreuves de tir de Bisley samedi. Il s'agit du caporal Derek Daines, de Calgary, qui a amassé 277 points.

**SAN FRANCISCO PA** — Les Giants de San Francisco ont prolongé d'un an, samedi, le contrat de leur pilote Herman

Franks. Ainsi, ce dernier dirigera les Giants jusqu'à la fin de la saison.

**GSTAAD AFP** — Au tournoi international de tennis de Gstaad, la finale du double mixte a été remportée par l'équipe formée de Maria-Esther Bueno et John Newcombe qui agattu l'équipe germano-australienne Helga Schultze et Neale Fraser par 6-2, 6-3.

**CHICAGO PA** Dennis Ralston a remporté son deuxième championnat national consécutif de tennis sur courts d'argile hier triomphant de Cliff Richey par 6-4, 4-6, 6-4, 6-3 en finale. Nancy Richey s'est mérité son troisième titre consécutif en disposant de Julie Heldman par 5-7, 6-3, 9-7.

**Billet de saison offerts à tous**  
Les billets de saison, pour les 36 parties de la saison de la Ligue Américaine de Hockey '65-66, seront mis en vente au contrôle du Collège commençant mercredi prochain 21 juillet. Tous les sièges demeurent libres, à la suite de la période de renouvellement qui s'est terminée le 16 juillet, sont maintenant offerts à tous les amateurs désireux de se procurer une carte de saison. Les premiers venus seront les premiers prélevés. Les Plans "A" et "B" demeurant en vigueur tout comme la saison dernière et les prix d'admission sont inchangés. Le contrôle du Collège sera à la disposition des clients chaque jour, à l'exception des samedis et dimanches, de 9h30 à midi et de 2h à 4h15.

**Tir**  
**WINONA, Ont. (P.C.)** — Chuck Clarke, d'Ottawa, a récolté 103 points sur une possibilité de 105, dimanche, en triomphant dans la classe des experts lors du tournoi annuel de l'Association ontarienne du tir.

Après avoir affiché un score parfait de 35 points sur une distance de 200 verges, il a perdu un point sur des distances de 500 et 600 verges.

Le cadet Ken Fritzer a triomphé samedi dans les matches d'ouverture chez les novices sur une distance de 200 verges. Gerry Ouellette, d'Ottawa, l'a emporté dans la classe dret experts et le lieutenant D. J. Driscoll, dans la classe des vétérans.

**Tournoi des étoiles**  
**TORONTO (P.C.)** — Bobby Moore, de Toronto, a remporté dimanche les honneurs du tournoi canadien des étoiles aux petites quilles en accumulant une moyenne de 231 pour une série de 20 parties.

Paul Coates, d'Hamilton, champion des Masters canadiens, s'est classé en deuxième position avec une moyenne de 222, et Ralph Clark, de Toronto, s'est classé au troisième rang avec 220. Clark a aussi remporté le championnat des triples avec le score de 773 tandis que Cel Tomasi, de London, Ont., a remporté le trophée des simples au compte de 278.

# EN Y PENSANT BIEN

(par Michel ROY)

Le baseball à Québec a connu cette été son plus grand essor depuis 10 ans, du point de vue spectacle; mais d'autre part, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, il a subi le plus grand recul depuis 1955, en ce qui concerne les joueurs.

D'une part les Indiens, après avoir fait vivre le sport national de l'Oncle Sam pendant quelques années, ont finalement adhéré à un circuit de calibre supérieur, capable de satisfaire les plus difficiles. D'autre part, la ligue Massicotte, qui avait formé les meilleurs joueurs de baseball de la ville de Québec, s'est éteinte à cause du manque d'intérêt qu'ont affiché joueurs et directeurs.

Nous passerons sous silence le rehaussement du calibre de jeu de la ligue Provinciale, car pour le percevoir, il suffit de se rendre une fois au Stade Municipal. Il n'y a pas la sujet à discussion. Cependant, il est du plus haut intérêt de s'arrêter aux répercussions de la disparition du circuit intermédiaire.

**Bienfaits osés**

La ligue Massicotte avait fait ses preuves. De tous les Québécois qui ont évolué pour les Indiens cette année, un seul semble-t-il, n'a jamais porté l'uniforme d'un club de la Massicotte. Il s'agit de Jacques Pouliot. Les autres, comme les Ouzilleau, Samson, Bélanger, Thivierge, Lachance, Hooi, pour ne nommer que ceux-là, ont tous déjà figuré sur l'alignement d'équipes de la Massicotte et en sont devenus les étoiles avant de graduer sous la "grande tente".

De plus la ligue Massicotte était la seule dans la ville de Québec qui n'imposait aucune limite d'âge. L'an dernier par exemple, on pouvait trouver des joueurs dont l'âge variait entre 14 et 36 ans.

**Conséquences de l'arrêt**

La conséquence immédiate de la disparition du circuit intermédiaire, fut qu'une bonne cinquantaine de joueurs durent accrocher leurs "spikes". C'est un geste que l'on fait normalement vers le milieu de la trentaine, mais ici, ce fut le geste de tout joueur de baseball de Québec qui avait plus de 22 ans, et qui pouvait "faire" les Indiens. Cette seule conséquence serait suffisante pour que la ligue continue ses activités, malgré les difficultés.

On ne tarda pas cependant à voir apparaître une autre conséquence quelque temps plus tard. Au début de la saison, les Indiens pouvaient aligner un nombre illimité de joueurs. Mais vint un temps où il ne fallait n'en garder que 20. L'arrivée des Américains accentua le problème, de sorte que le 1er juillet, il n'y avait plus que 16 joueurs de plus de 22 ans de la ville de Québec et de la banlieue qui jouaient encore au baseball, en comparaison de 150 à pareille date l'an dernier, y compris les Indiens, les Athlétiques et les 5 clubs de la Massicotte. Que sont devenus les Beauville, Bédard, Guimond qui ont été délogés des Indiens par les Américains? Au lieu de simplement baisser de calibre, ils ont mis leurs uniformes dans la boue-à-mites.

Quand on pense au tort qu'occasionne pour un jeune le fait de demeurer hors du jeu durant une saison, on se demande comment l'arrêt des activités de la Massicotte n'a pas remué plus de monde.

**Le cas de Nicholas**

Un simple exemple de cette délicate affirmation. Lee Nicholas était l'an dernier le meilleur artilleur des Indiens. Il a été la cause No 1 du championnat de Hugues Beaudoin la saison dernière. Cette année, un mal de bras qui l'empêcha de donner son rendement le raya de la liste des joueurs éligibles. Il n'a plus qu'une chose à faire: mettre fin à sa carrière. S'il y avait eu une ligue intermédiaire dans laquelle il aurait pu demeurer en contact avec le baseball, il serait peut-être devenu à ce temps-ci du calendrier la cause de l'entrée des Indiens dans le détail, et l'an prochain étoile au monticule de la formation québécoise. Au lieu de cela, il se contentera comme bien d'autres d'aller encourager ses anciens patrons.

**Projet pour l'an prochain**

Lors d'une conférence de presse tenue la semaine dernière, le président des Indiens, Paul Garneau laissait entendre que le nombre d'Américains serait probablement porté à 8 par équipe dans la Provinciale. Certes ce projet rehausserait encore le calibre de jeu présenté aux spectateurs. Mais encore une fois, le nombre de joueurs québécois serait abaissé à une dizaine. Loin de nous de vouloir faire échec à un tel projet, puisque la ville de Québec a DROIT à du baseball de calibre supérieur. Cependant, devant la tournure des événements, nous nous permettrons de présenter un plan pour la saison prochaine.

**Les difficultés passées et l'avenir**

Dans le passé, la ligue Massicotte a souffert avant tout de l'inconscience de certains joueurs qui signaient un contrat, mais qui n'étaient pas disponibles pour les fins de semaine. Certains joueurs signaient plus d'engagements, et ne suivaient les activités de la Massicotte que comme "hobby". D'autres enfin terminaient leur travail trop tard pour se présenter sur le terrain à 6h30 le soir.

Ces trois causes ont jeté beaucoup de discrédit sur ce circuit et ont été en grande partie responsables de sa chute. Si nous envisageons la remise sur pieds d'un circuit intermédiaire, il faut tenir compte de ces difficultés passées. Le seul moyen de les éviter est de former une ligue dont le calendrier ne comprendrait que des joutes du soir. On pourrait ainsi présenter un programme double, trois fois la semaine. Autant que possible, toutes les joutes seraient disputées sur un seul terrain, qui répondrait aux exigences du baseball. La lacune du mauvais état des terrains sur lesquelles évoluaient certaines équipes, les années passées, serait par le fait même corrigée.

**COMMENT Y PARVENIR**

La difficulté qui se présente alors est de trouver un terrain dont la condition est excellente et qui est bien éclairé. A notre avis, à part le Stade, il ne s'en trouve guère à Québec. Comme la future ligue ne sera pas dans une situation financière pour acquérir un terrain, nous suggérons qu'elle fasse une entente avec le Patro Roc Amador. Elle pourrait défrayer en partie l'installation d'un luminaire et en retour, elle aurait l'usage du terrain certains soirs.

Ainsi la ligue posséderait en quelque sorte son terrain, et quelques règlements sévères concernant les joueurs assureraient un succès au nouveau circuit. D'une part les joueurs de baseball de la ville de Québec pourraient accrocher leurs "spikes" qu'à un certain âge, et d'autre part, les Ind. ne s'en porteraient que mieux.

Quelles que soient les modalités, il faut que la ville de Québec voit la naissance ou la renaissance d'une ligue de calibre intermédiaire. Dans le passé, on a fait face à de réels problèmes, même en essayant de satisfaire tout le monde. C'est pourquoi nous croyons que l'essai de jouer des doubles en soirée, tous sur un même terrain, serait peut-être un moyen de sortir de l'impasse, sans retomber dans les mêmes difficultés du passé.



# Ron Clarke met fin à sa plus fructueuse tournée

PARIS PA—Ron Clarke est retourné en Australie samedi après une tournée de 44 jours en Europe et aux Etats-Unis, au cours de laquelle il a établi de nombreux records.

Lors de sa dernière course en Europe vendredi dernier, Clarke a parcouru des 5,000 mètres en 13:32.4 sur une piste détrempée par la pluie. Avant son départ de l'Australie, ce temps aurait été un record, mais il s'est avéré ordinaire à cette occasion.

Voici la liste de ses records pendant sa tournée:  
Le 2 juin, 13:25.8 pour les 5,000 mètres à Los Angeles.  
Le 16 juin, 28:14 pour les 10,000 mètres à Turku, Finlande.  
Le 10 juillet, 12:52.4 pour les trois milles à Londres.  
Le 14 juillet, 26:47 pour les six milles à Oslo.

Le 14 juillet, 27:39.4 pour les 10,000 mètres à Oslo.  
Cependant le Français Michel Jazy établissait trois records mondiaux:  
Le 9 juin, 3:53.6 pour le mille à Rennes, France.  
Le 23 juin, 7:59 pour les 3,000 mètres à Melun, France.  
Le 23 juin 8:22.6 pour les deux milles à Melun, France.

**OPINIONS**

Tandis que Jazy ne pense qu'en termes de minutes, secondes et dixièmes de secondes, Clarke ne songe qu'à triompher sans se préoccuper des temps réussis. C'est pourquoi son record des trois milles à Londres lui a procuré le plus de satisfaction, car il s'agissait là d'une véritable compétition.

Clarke affiche une certaine supériorité sur son rival français en ce sens qu'il n'a pas besoin d'être poussé à la limite pour enregistrer des records.

# Nouveau rôle Nouveau matériel Nouvelles possibilités

Dans l'air, sur terre et sur mer, les Forces canadiennes sont témoins en ce moment d'innovations palpitantes d'intérêt, dont le Super F5 n'est pas la moindre. Rapide, polyvalent, robuste, le Super F5 est le compagnon idéal de nos forces terrestres. Pouvant décoller sur terrain gazonné et intervenir sur les lieux mêmes du combat, il est toujours prêt à entrer en action et à soutenir les troupes canadiennes avec autorité. Devenez l'un de ceux qui piloteront ce nouvel avion

de chasse. Participez à l'aventure aérienne la plus exaltante et la plus profitable de toutes — en vous engageant dans la nouvelle force "globe-mobile" du Canada. Enrôlez-vous dès maintenant — C'est une occasion unique! Le conseiller de recrutement des Forces canadiennes vous donnera tous les renseignements nécessaires. Allez le voir aujourd'hui même à l'adresse ci-après.

Centre de recrutement des Forces canadiennes, 1048 rue Saint-Jean, Québec, Québec. 24 ouest, rue Racine, Chicoutimi, Québec.

# Enrôlez-vous dans les Forces canadiennes



# Les Indiens fournissent une autre fin de joute électrisante à 1349 amateurs

Par Jean Pouliot

Un solide travail de Marcel Sanschagrin en relève, une soirée parfaite de Pierre Crépault au bâton et des signaux-surprises d'Ed Lyons ont permis aux Indiens de Québec de combler deux déficits de quatre points et de remporter une excitante victoire de 10 à 9 sur les fameux Cardinaux de Granby au stade municipal samedi soir. La défaite a empêché les hommes de Nick Testa, vainqueurs 11-4 à Lachine la veille, de rejoindre Acton Vale en tête.

**DEUX JEUX-CLES**  
En dehors des coups sûrs des Indiens et des erreurs des visiteurs, deux jeux ont en particulier contribué à la victoire. A la 7e manche, avec le compte 9-6 pour les visiteurs, Woolfarth se tenait au 3e but, quand le lanceur John Elias décida d'envoyer la balle au 2e but, prétendant que le cou-

2e lancer. Non seulement Sanschagrin marqua-t-il sans peine le point égalisateur, mais le rapide Sam fut sauf au premier but, personne n'ayant réussi à ramasser la balle bien placée. Bob Woolfarth accueillit le lanceur de relève J. Proulx avec un solide simple dans le milieu pour sceller l'issue de la joute.

Quant à Marcel Sanschagrin, qui fit face à seulement huit hommes, un de plus que le minimum en 1-3 manches, cette victoire compensait un peu pour l'échec peu mérité de jeudi. Dans ses deux dernières apparitions en relève, Marcel n'a alloué qu'un point à l'adversaire, alors que ses coéquipiers en comptaient dix.

On ignore d'autre part si le fait que le junior Michel Beaudoin était en uniforme sur le banc a eu quelque chose à voir avec la tenue parfaite de Crépault au bâton, d'autant plus remarquable qu'il faisait face à un lanceur gaucher.



Pierre CRÉPAULT

Leur des Indiens n'avait pas touché au sac. Son lancer fut lent, très haut et un peu derrière le but, de sorte que l'arrêt-court et le deuxième but hésitèrent avant de savoir qui l'attraperaient. Woolfarth ne voulut pas en savoir davantage et fila au marbre avec le point qui réduisit la marge à 9-7, pendant que l'arbitre des buts signalait sauf au 2e sac.

**CADEAUX COUTEUX**  
L'histoire du lanceur débutant Reynald Bélanger n'est pas compliquée. Des six buts sur balle qu'il alloua en 6-2-3 manches, cinq coureurs croisèrent le marbre.

Il fut malchanceux à la 1ère manche quand un coup de Jess Gaudreau (3 en 4) fit un mauvais bond par-dessus la tête d'Ouzilleau au premier but. Les Indiens égalisèrent lorsque Matt Alston, qui a signé avec l'organisation du St-Louis, jongla avec un roulant de Bélanger pour permettre à Greenstein de compter.

Des buts sur balle à Oleschuk et Seif, un simple de J. Gaudreau et un double de Desroches coûtèrent trois points à la 3e puis Granby porta son avance à 5-1 à la 4e sur un simple d'Elias et un triple de Testa.

**PREMIER RALLIEMENT**  
Crépault ouvrit la 5e manche avec un simple et Bélanger se sacrifia. Quand le lanceur d'Elias au premier but roula jusqu'au territoire prohibé où se trouvaient les anciennes «bleachers», l'arbitre donna le point à Crépault et envoya Bélanger au 2e sac. Une solide flicke de Moreau colla dans le gant du lanceur qui ne put se retourner pour compléter le double-jeu et étouffer à 5-2

cette première tentative de ralliement. Mais ce n'était que partie remise, car à la manche suivante, avec deux hommes de retirés, Greenstein frappa un double et Lachance reçut un but sur balle. Un simple de René Ouzilleau produisit un point et un double de Crépault deux autres pour égaliser les chances 5-5.

**PURDUE CHASSE**  
Ross Purdue ne pris pas un retrait au bâton et dit sa façon de penser à l'arbitre René Valois. L'officiel laissa passer le mouvement «primo primi» du frappeur qui alla ensuite chercher son gant au banc des Indiens. Valois fit même la sourde oreille quand Purdue, en se rendant au 3e but, lui glissa encore quelques remarques. Mais quand, rendu à sa position, le joueur des Indiens se mit à faire des gestes avec la main pour montrer que l'arbitre devait être aveugle ou que le marbre devait avoir trois pieds de large, Valois l'expulsa.

L'arbitre laissa savoir à Hugues Beaudoin que c'est par un changement d'assignations qu'il avait été nommé à Québec samedi, ce qui laisse croire que le président Yvon Ellyson a décidé, après tout, de ne pas envoyer le fameux Lepage.

**HIER SOIR**  
Une tenue extraordinaire du lanceur Corbell a permis au Acton Vale de remporter une victoire de 5-0 sur les Indiens. Corbell a tenu les Québécois à 2 coups sûrs et a retiré 8 hommes au bâton. Il a ainsi remporté sa 11e victoire d'affilée; il n'a pas encore connu l'échec cette saison.

**SOMMAIRE**  
Québec 000 000 000-0 2 2  
Acton V. 100 011 024-5 12 0  
Poitras (P) et Greenstein; Corbell (G) et Carter.

**GRANBY**

Alston, 3b	ab	0	0	0	pp
Aieschuk, ac	4	1	0	0	0
Testa, r	3	1	1	1	0
Seif, c	4	0	0	0	0
J. Gaudreau, cc	4	0	0	0	0
Bessette, cd	0	0	0	0	0
Desroches, 2b	5	1	1	0	2
Y. Gaudreau, cc	5	1	1	0	2
Elias, l	4	2	2	3	3
Proulx, j	2	0	0	0	0
TOTAL	37	9	12	9	

**INDIENS**

Moreau, cc	ab	0	0	0	pp
Purdue, 2b	3	0	0	0	0
Woolfarth, cc	2	0	0	0	0
Melligan, ac	4	0	0	0	0
Greenstein, r	3	2	2	1	0
Lachance, cd	3	0	0	0	0
Ouzilleau, 2b, 3b	3	1	1	1	1
Crépault, 2b	3	2	2	3	2
Bélanger, 1b	2	0	0	0	1
Blanger, 1b	2	0	0	0	1
a-Thivierge, cd	1	1	0	0	0
Sanschagrin, l	1	0	0	0	0
TOTAL	32	10	11	7	

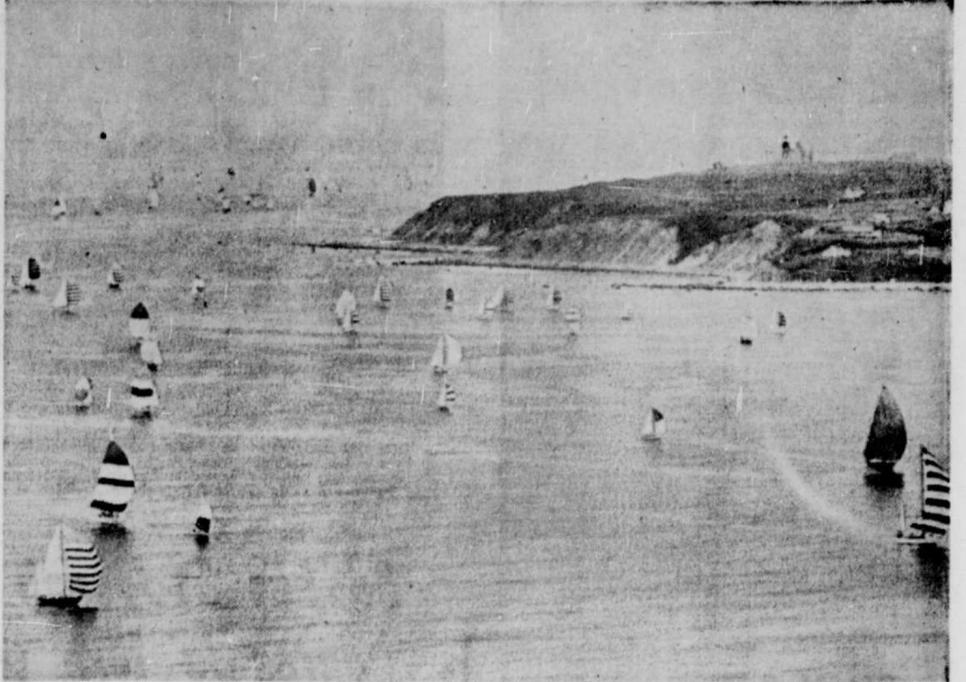
**a-BB pour Lachance à la 6e:**  
Granby 400 9 12 5  
010 013 224-10 11 2

**Erreurs:** Alston, Greenstein, Elias (2), Ouzilleau, Bessette, Seif — Coups de deux buts: Desroches, Greenstein, Crépault, Elias, Alston, Morgan; — Coups de trois buts: Testa; — Sacrifices: J. Gaudreau — Sacrifices: Crépault, Testa, Bélanger, Sanschagrin — Doubles-jeux: Bélanger, A. Ouzilleau, Oleschuk; — Oleschuk à Seif; Elias à Desroches; — Lancers sur les buts: Granby 9; Québec 11.

**ml es p pm bb rb**  
Bélanger 6-2-3 11 9 5 6 4  
Elias 7-1-3 10 10 5 4 5  
Proulx 2-0-1 0 0 0 0 0  
Bélanger 6-2-3 11 9 5 6 4  
Elias 7-1-3 10 10 5 4 5  
Proulx 2-0-1 0 0 0 0 0

**Arbitres:** Valois au marbre; Braut sur les buts — Assistance: 1349 — Durée de la joute: 2:48 hrs.

re Robert Poltras, mais plusieurs ont été chanceux, la balle tombant à peine au champ extérieur. Brooks a connu une soirée parfaite en cognant 4 en 4, dont un double et un triple. Moreno a frappé 3 fois en lieu sûr en 4 présences. André Jetté a réussi un circuit pour les vainqueurs.



Si vous pensez que ces embarcations ne vont pas vite, vous avez parfaitement raison. Il y a en effet si peu de vent que cette course autour de l'île Block, au Rhode Island, a dû être contremandée. On tentera de se reprendre. (Téléphoto U.P.I.)

## Seulement sept nageurs sur vingt complètent le marathon du Saguenay

**BAGOTVILLE (P.C.)** — Quelque 15,000 personnes ont acclamé Ed Forsbrey, vainqueur du marathon du Saguenay, samedi après-midi, à Bagotville.

Gérard Caouette 30 ans, de la ville de Québec, a terminé l'épreuve en sixième place, en 8 h 31, précédant de beaucoup, François Asselin, 26 ans d'Arvida, qui s'est classé au septième rang avec un temps de 11 h 20.

Seulement 7 des 20 nageurs qui ont pris le départ à 9 h a.m. samedi matin à Chicoutimi, ont terminé l'épreuve. Selon les experts, les conditions atmosphériques étaient presque idéales, vent très léger et température de l'eau se

maintenant à environ 55 degrés. L'an dernier, Park était sorti vainqueur du marathon avec un temps de 9 h 18, on avait alors enregistré des vents violents et la température de l'eau au-dessous de 45 degrés.

## Il abandonne

**KINGSTON, Ont. (P.C.)** — Tom Fitzgerald, de Cape Vincent, N.Y., a abandonné dimanche après avoir parcouru 10 milles dans sa tentative de traverser à la nage les 22 milles entre Cape Vincent et Kingston. L'eau très froide et des vagues de sept pieds de hauteur ont obligé le nageur à s'arrêter après avoir nagé durant neuf heures.

Forsbrey, un jeune nageur de 26 ans, de Willowdale, Ont., a parcouru la distance entre Chicoutimi et Bagotville, sur la rivière Saguenay, soit 26 milles, en un temps record de 6 h 59. Le nageur ontarien s'est mérité une somme de \$1,000.

George Park, 30 ans, de Hamilton, vainqueur du marathon l'an dernier, s'est classé deuxième, avec un temps de 7 h 17. Il s'est mérité une somme de \$700.

Park a été suivi de Clift Lumsdon, 34 ans, de Toronto, qui a fait le parcours en 7 h 22.

Le Montréalais Armand Cloutier, 27 ans, a terminé quatrième, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

Le premier geste de M. Gagné a été d'encourager M. Grossman à continuer les démarches entreprises pour amener la Fédération internationale des marathons de nage que dirige en Egypte le général Zorkani, à se fusionner à la Fédération mondiale dont le siège social est aux Etats-Unis. Le général Zorkani et ses collaborateurs sont intimement liés à l'organisation des marathons de Suez et de Capri-Naples.

La Fédération se réunira de nouveau à Roberval, en août prochain, à l'occasion de la traversée annuelle du Lac Saint-Jean. Elle choisira alors ses nouveaux dirigeants. Selon les règlements approuvés en 1963 et amendés en 1964, le prochain président de la Fédération sera choisi parmi les

organisateur du marathon de Rio Corodona, en Argentine. Le premier geste de M. Gagné a été d'encourager M. Grossman à continuer les démarches entreprises pour amener la Fédération internationale des marathons de nage que dirige en Egypte le général Zorkani, à se fusionner à la Fédération mondiale dont le siège social est aux Etats-Unis. Le général Zorkani et ses collaborateurs sont intimement liés à l'organisation des marathons de Suez et de Capri-Naples.

qui est en même temps le président du Club aquatique, a été annoncé officiellement par le secrétaire de la Fédération, M. Joe Grossman, de Washington, D.C.

La nomination de M. Gagné, qui est en même temps le président du Club aquatique, a été annoncée officiellement par le secrétaire de la Fédération, M. Joe Grossman, de Washington, D.C.

## Des Yankees qui n'ont pas flanché

Ignorant totalement les déboires de leurs aînés de la Ligue Américaine, les Yankees, de la Ligue Pony du club Optimal-Québec, ont remporté le trophée Lucien Fournier, emblème du championnat de la saison régulière, en triomphant vendredi soir des Tigres par 7 à 6. Les hommes d'André Marcéau ont frappé 6 coups sûrs pour mériter leur douzième victoire en quatorze parties. Pierre Renaud a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux coups sûrs. Serge Laberge a mérité sa cinquième victoire de l'année. André Bertrand a subi la défaite.

lancé pour les vainqueurs en frappant 3 en 4 et Thomas Munroe avec 2 en 4.

Indiens 200 010-3 6 1  
Cardinaux 300 324-8 10 2

Munroe (1-6) et Morin; St-Pierre (3-2) et Gagnon.

Les Colonels ont remporté deux victoires samedi dans la Little League "A" du club Optimal-Québec. Dans la première partie, Jean Lessard, Jocelyne Lee, Fernand Courcy et Bernard Lefrançois ont dirigé l'offensive avec chacun deux coups sûrs pour aider Fernand Courcy à remporter sa quatrième victoire de l'année 10 à 1 sur les Braves. Michel Frédéric a subi la défaite, Frédéric Yves Roberge et Jacques Robitaille ont eu chacun 2 en 3 pour les perdants. Dans une partie de Jocelyne Lee, son quatrième coup sûr de la joute a permis aux Colonels de triompher des Indiens 12 à 11 en 11 manches de jeu. Paul-Henri Beauré a reçu le crédit de la victoire et Pierre St-Hilaire a subi la défaite. Bernard Lefrançois a lui aussi fait sa part avec 5 coups sûrs de même

que Jean Lessard et Jacques Rigali avec chacun 2. Gilles Munroe et André Cantin ont eu 2 en 5 pour les perdants. Jean Lessard a lancé du baseball parfait pendant 5 manches. Puis les Pirates ont facilement disposés des Indiens 11 à 3. Réjean Giroux a mérité le gain et Pierre Cloutier a subi la défaite. Giroux et Gaëtan Ouellet ont eu chacun 2 en 2. Braves 000 301-4 9 4  
Colonels 004 334-10 9 1

Frédéric (4-3) et Lachance. Courcy (4-1) et Lessard. Circuit: Lessard (1er), (11 manches), Indiens 200 070 000 02-11 7 2  
Colonels 042 030 000 03-12 17 7  
Cantin, Munroe (5), St-Hilaire (9) et Cloutier, Courcy, Lessard (5), Beauré (11) (2-1) et Lessard, Courcy (5). Lanceur perdant: St-Hilaire (0-1). Circuit: Lefrançois (3e), Munroe (6e).

Pirates 542 000-11 6 0  
Indiens 003 000-3 3 4

Giroux (2-1) et Dion Cloutier (1-3), St-Hilaire (2) et Beldamour (3), Cloutier (3).

**CLASSEMENT**

Yankees	12	2	857
Dodgers	6	7	462 5½
Orioles	6	8	429 6
Tigres	3	10	229 8½

Les Cardinaux ont remporté leur troisième victoire consécutive sur les Indiens 8 à 3. Guy St-Pierre a remporté la victoire et Gilles Munroe a subi la défaite. Jean Côté a bril-

lé pour les vainqueurs en frappant 3 en 4 et Thomas Munroe avec 2 en 4.

Indiens 200 010-3 6 1  
Cardinaux 300 324-8 10 2

Munroe (1-6) et Morin; St-Pierre (3-2) et Gagnon.

Les Colonels ont remporté deux victoires samedi dans la Little League "A" du club Optimal-Québec. Dans la première partie, Jean Lessard, Jocelyne Lee, Fernand Courcy et Bernard Lefrançois ont dirigé l'offensive avec chacun deux coups sûrs pour aider Fernand Courcy à remporter sa quatrième victoire de l'année 10 à 1 sur les Braves. Michel Frédéric a subi la défaite, Frédéric Yves Roberge et Jacques Robitaille ont eu chacun 2 en 3 pour les perdants. Dans une partie de Jocelyne Lee, son quatrième coup sûr de la joute a permis aux Colonels de triompher des Indiens 12 à 11 en 11 manches de jeu. Paul-Henri Beauré a reçu le crédit de la victoire et Pierre St-Hilaire a subi la défaite. Bernard Lefrançois a lui aussi fait sa part avec 5 coups sûrs de même

que Jean Lessard et Jacques Rigali avec chacun 2. Gilles Munroe et André Cantin ont eu 2 en 5 pour les perdants. Jean Lessard a lancé du baseball parfait pendant 5 manches. Puis les Pirates ont facilement disposés des Indiens 11 à 3. Réjean Giroux a mérité le gain et Pierre Cloutier a subi la défaite. Giroux et Gaëtan Ouellet ont eu chacun 2 en 2. Braves 000 301-4 9 4  
Colonels 004 334-10 9 1

Frédéric (4-3) et Lachance. Courcy (4-1) et Lessard. Circuit: Lessard (1er), (11 manches), Indiens 200 070 000 02-11 7 2  
Colonels 042 030 000 03-12 17 7  
Cantin, Munroe (5), St-Hilaire (9) et Cloutier, Courcy, Lessard (5), Beauré (11) (2-1) et Lessard, Courcy (5). Lanceur perdant: St-Hilaire (0-1). Circuit: Lefrançois (3e), Munroe (6e).

Pirates 542 000-11 6 0  
Indiens 003 000-3 3 4

Giroux (2-1) et Dion Cloutier (1-3), St-Hilaire (2) et Beldamour (3), Cloutier (3).

## Français, Tchèques et Né-Zélandais éliminés des séries de la coupe Davis

PRAGUE (AFP) — C'est finalement par quatre victoires

à une, que l'Espagne a éliminé la Tchécoslovaquie, se qualifiant pour la finale de la zone européenne de la coupe Davis, où elle rencontrera l'équipe d'Afrique-du-Sud, fin juillet à Barcelone. Le dernier simple de la rencontre Tchécoslovaquie-Espagne a été remporté par Santaja esp. qui a battu Holecek tch. 6-1, 6-4, 6-4.

fiant pour la finale de la zone européenne de la coupe Davis, où elle rencontrera l'équipe d'Afrique-du-Sud, fin juillet à Barcelone. Le dernier simple de la rencontre Tchécoslovaquie-Espagne a été remporté par Santaja esp. qui a battu Holecek tch. 6-1, 6-4, 6-4.

**ICI SERA ÉRIGÉ L'ARÈNE DE LA RIVE-SUD**

INFORMATION 837-4738-6613

● Les milliers d'automobilistes de la Rive-Sud, circulant sur la route transcanadienne à Lauson, ont été à même de constater, dernièrement, ce grand panneau réclame lumineux que la Corporation de l'Arène de la Rive-Sud a fait ériger pour fin d'identification du site où sera construit, dès cette automne, l'Arène tant désiré par la population de la Rive-Sud.

## Début des doubles ce soir

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et Gérard Laflamme. Après une lutte de plus de deux heures et quart, Yves Potvin remporta finalement, avec un temps de 8 h 08, suivi de Russell Chaffee, 38 ans, de Sayre, Pen., en 8 h 25.

En effet, tous les joueurs semés ont gagné leur première ronde avec assez de facilité. Le plus beau match de la journée fut sans doute celui qui opposa le vétéran, Yves Potvin et



L'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations... Vice-président exécutif et rédacteur en chef: Lorenzo Paré... Directeur du journal: Louis-Philippe Roy...

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez 522-4771 et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION" Livraison par porteurs aux adresses ci-dessous... 1 an \$15.00, 6 mois \$7.50, 3 mois \$4.25... Tarifs en vigueur depuis le 1er juillet 1965.

TARIF DES ANNONCES CLASSEES... Publications de mariage, décès, anniversaire, grand mariage, messe de réquiem, remerciements pour sympathie... 12-17 (1 mois) 21

ACHETONS - VENDONS... Échangeons meubles et marchandises de toute sorte... ACHETONS - VENDONS... Échangeons meubles et marchandises de toute sorte... 12-17 (1 mois) 21

Beatty BUREAU J.G. COURE 43 Ave. Bégin Lévis Téléphone - 837-5393... 2-9 (1 mois) 21

Agents demandés... DEVENEZ REPRESENTANT JITO DANS QUEBEC... VENDEZ produits de toilette, cosmétiques, machines, nécessaires domestiques... 8-10 (1 mois) 21

Animaux à vendre... PLUSIEURS poneys bien dressés et très doux pour les enfants... 8-10 (1 mois) 21

Appartements à louer... 877 r. ST-JOSEPH, 2 chambres plus chambre... 8-10 (1 mois) 21

Argent à prêter... PREMIERE hypothèque 7%, 20-25 ans... 8-10 (1 mois) 21

NOTRE GARANTIE... UNE entreprise française avec Québec... 8-10 (1 mois) 21

A vendre - Divers... LAC ST-JACQUES, site exceptionnel... 8-10 (1 mois) 21

Chambres à louer... COIN QUARTIER, chambre très agréable... 8-10 (1 mois) 21

Chalets à louer... CHALET NADAR, qual Rivière-Beauport... 8-10 (1 mois) 21

Chalets à louer... 22 X 30 situés à la pointe à Pégé... 8-10 (1 mois) 21

Clavigraphes... CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES... 523-7706

UNDERWOOD... AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT... 523-7706

Commerces à louer ou à vendre... DIRECTEMENT propriétaire de Motels... 523-7706

Commerces à vendre... DONNACONA, propriété à vendre avec magasin et salon de coiffure... 523-7706

Commerces demandés... COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux... 523-7706

Dentistes... DR LEONCE LEBLANC, chirurgien-dentiste... 523-7706

Divers... ARTICLES deordonnerie à vendre... 523-7706

Occasionnelle... PROPRIÉTÉ à trois étages, rue Latourville... 523-7706

Ecoles... ÉCOLE BLUTEAU, cours commerciaux... 523-7706

INSTITUT DENYS... JOUR SOIR, PAR CORRESPONDANCE... 523-7706

STURTON SCHOOL... 25 CHERMAGNE Ouest, cours commerciaux... 523-7706

O'SULLIVAN BILINGUAL COLLEGE... JOUR ET SOIR: Conversation anglaise... 523-7706

BART SCHOOL... 731, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC... 523-7706

INSTITUT LATIN... COURS CLASSIQUES PRIVE... 523-7706

Machinerie... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Machines à coudre... ATTENTION MESSIEURS... Service et réparation de machines à coudre... 523-7706

Maisons à louer... STE-FOY, 6 pièces terrassement... 523-7706

Maisons à vendre... DRUCHEMENT du constructeur dans Québec... 523-7706

Maisons à vendre... PLAIN-PIED, brique, construction récente... 523-7706

Maisons à vendre... STE-RODRIGUE 40ème Rue est... 523-7706

Maisons à vendre... MAISON EXCEPTIONNELLE... 523-7706

Maisons à vendre... MAISON EXCEPTIONNELLE... 523-7706

Femmes, filles demandées... LE TEMPS VAUT DE L'ARGENT... 523-7706

JOIGNEZ L'EQUIPE "WHISPERJET"... DEVEZ-VOUS HOTESSE DE L'AIR... 523-7706

Logements à louer... ST-PIE X, 2670, Chamfleury, près école... 523-7706

Logements à louer... 770, BOULEVARD ST-CYRILLE... 523-7706

Logements à louer... 915 PARADIS, St-Thomas d'Aquin... 523-7706

Logements à louer... A 575 BELVEDERE apt 1, 1er étage... 523-7706

Logements à louer... 1205, 2ème Avenue, chauffage électrique... 523-7706

Logements à louer... LIMOULOU, 3 pièces non chauffées... 523-7706

Logements à louer... LIMOULOU - 4 1/2 pièces neuf, thermopne... 523-7706

Logements à louer... 1050, 1065 RAYMOND-CAMGRAIN, coin Bégin... 523-7706

Logements à louer... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Logements à louer... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Logements à louer... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Logements à louer... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Logements à louer... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Logements à louer... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Logements à louer... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Logements à louer... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Logements à louer... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Logements à louer... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Logements à louer... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Logements à louer... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Logements à louer... 2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf... 523-7706

Maison à vendre... OCCASION UNIQUE... 523-7706

Maison à vendre... ST-RODRIGUE, 40ème Rue est... 523-7706

Maisons demandées... J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons... 523-7706

Marchandises sèches... MARCHANDISÉS COLPORTEURS... 523-7706

Lingerie générale... ATTENTION MESSIEURS... 523-7706

Matériaux de construction... QUÉBEC DÉMOLITION, matériaux de construction... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

Matériaux de construction... MATÉRIAUX de construction neufs et usagés... 523-7706

AUTOMOBILES ACCESSOIRES-PIECES REPARATION-SERVICE... "OK" AUTOS USAGÉES "OK" UNE VISITE ET VOUS CONSTATEREZ QUEL MAGNIFIQUE CHOIX NOUS AVONS A VOUS OFFRIR EN GRAND SPECIAL CETTE SEMAINE 1963 CHEVY II CONVERTIBLE F. S. Equipé au complet

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE "OK" 565, boul. Hamel - 529-4561 "OK" "VOUS SATISFAIRE D'ABORD" 17-7 (2 fs) A.V.

GIGUERE AUTOMOBILES Prix spéciaux de juillet 1963 Ford Galaxie "500" Convertible \$2,395 1960 Chrysler Imperial \$895 1961 Vauxhall, 4 cylindres. \$1,295 1961 Envoy, sedan \$595 1959 Buick, H.T., 2 portes, équipée. \$1,095 1963 Buick, convertible, Sabre équipée \$2,495 1962 Volkswagen Karman Ghia \$950

Plusieurs autres modèles de 1955 - 1964. ECHANGE ACCEPTÉ - CONDITIONS FACILES GIGUERE AUTOMOBILES BUICK - PONTIAC - VAUXHALL - ACADIAN BOUL. HAMEL ET DORCHESTER Tél.: Jour: 529-1351 - Soir: 529-1354 19-7 (1 fs) A.V.

GRANDE VENTE de liquidation du 12 au 19 juillet 1965 OU CENTRE MONDIAL DE L'AUTOMOBILE USAGEE Choix incomparable de 80 voitures Chevrolet Pontiac Renault Volkswagen Ford Rambler Austin Vauxhall Sunbeam Alpine Corvair Buick Morris

A TOUS LES PRIX Toutes prêtes à prendre la route GARANTIE ECRITE JUSQU'A 1 AN 8 années d'expérience à votre service 10 vendeurs compétents et serviables à votre disposition

PAIEMENTS ADAPTES A VOTRE BUDGET Rendez-vous sans tarder chez Garette Automobiles Ltée 2060, Boul. Charest Ouest Signalez d'abord 681-7398 ou 681-7371 on ira vous chercher - premier arrivé, premier servi. 53456 10-7 (2 fs) A.V.

LOCATION D'AUTOMOBILES ● Diminuer vos dépenses ● Louez une auto de marque ● VOLKSWAGEN, tous modèles ● PONTIAC, tous modèles ● PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION LOCATION D'AUTOS JOS LAHOUD LTEE 34, rue Dorchester 529-9051 53457 10-7 (l.mer.s. au 6-9) A.V.

RADIOS D'AUTOS VENTE et REPARATION par des spécialistes qualifiés SERVICE OFFICIEL POUR SAOIRS PHILISHAVE DROLET & FRERE ENR. COIN CARON et ST-VALLIER Tél.: 529-0301 53529 17-7 (1 ms) A.V.

Meilleures valeurs à plus bas prix ROGER AUTOS BARRE AUTOS Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés à Québec 1095 CANARDIERE 529-3331 - 529-3333 53553 17-7 (l.mer.s. au 21-7) A.V.

REPARATIONS D'AUTOS AUTOMOBILISTES DEBOSSAGE PEINTURE BLAUTZ & FILS 204, rue Caron Québec 5274 17-7 (3 fs) C.V. 5274 21-8 (l.mer.s. au 18-4) R.A.

REPARATIONS D'AUTOS AUTOMOBILISTES DEBOSSAGE PEINTURE BLAUTZ & FILS 204, rue Caron Québec 5274 17-7 (3 fs) C.V. 5274 21-8 (l.mer.s. au 18-4) R.A.

# ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

**COTES MORALES ET HORAIRES**  
On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et sur la Rive-Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.  
Les cotes morales s'inspirent aux méthodes sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si resté il y a.

**SIGNIFICATION DES COTES MORALES**  
T — TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.  
A — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.  
AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.

D — A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de ceux qui s'en dégagent.  
F — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

**BIENVILLE** — Goant (AA) à 7.30.  
**CAPITOL** — In Harms Way (D) à 1.30, 4.30, 8.15. Courts métrages à 1.00, 4.15, 7.35. Fin à 11.00.

**CANARDIERE** — Filles de joie (AR) à 1.10, 3.35, 6.40, 9.20. Mompoti (AR) à 2.30, 5.20, 8.05.

**CARTIER** — Nouvelles et sujet court à 1.00, 4.55, 8.52. Programme à venir à 1.33, 5.19, 9.15. Une certaine rencontre (A) à 1.29, 8.53, 9.21. Romulus et Rémus (A) à 8.09 et 7.05 hres.

**CINEAC** — Patrouilleur P.T. 109 (T) à 1.10, 4.53, 8.46. Le divan de l'infidélité (A) à 3.03, 5.36. Fin à 11.00 hres.

**CLASSIC** — Masquerade (AA) à 1.30, 5.35, 9.40. Seventh dawn (D) à 2.30, 7.30. Fin à 11.20 hres.

**EMPIRE** — Sujet court à 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05. Programme à venir à 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25. Mondo Cana No 2 (AR) à 1.29, 3.29, 5.29, 7.29 et 9.29 hres. (5e semaine).

**IMPERIAL** — Sujet à 1.00, 5.00, 8.57. Le Castillon (A) à 1.11, 5.11 et 9.03. Les veilleurs (A) à 3.12, 7.18. Fin à 11.11 hres.

**LAURET** — Nouvelles et sujet court à 1.00, 4.50, 8.52. Une certaine rencontre (A) à 1.29, 5.25, 9.21. Programme à venir à 1.33, 5.19, 9.15. Romulus et Rémus (A) à 3.09 et 7.05 hres.

**LAURIER** — Le siège de Syracuse (AR) à 1.15, 4.25, 7.40. Nouvelles à 2.45, 6.00, 9.15. L'Incrévable Jerry (A) à 3.00, 6.15 et 9.30 hres.

**LEVIS** — Filles dans la vitrine (D) à 1.30, 4.30, 7.30. Nouvelles (D) à 1.30, 4.30 hres.

**LIDO** — La guerre en dentelle (A) à 7.30. Le tour de St-Laurent à 7.45. Hôtel international (A) à 8.15 hres.

**PARIS** — L'Inconnu de Hong-Kong (A) à 12.30, 3.45, 6.40, 10.00. L'ange noir du Mississippi (T) à 1.30, 5.35, 9.25. Actualités à 3.35 et 8.15 hres.

**PICALLE** — Le pirate de l'ébriété (A) à 1.20, 3.40, 6.45, 9.55. Maciste en enfer (A) à 2.05, 5.15, 8.20. Actualités à 12.30, 3.40 et 8.20 hres.

## Grève imminente à Mont-Joli

Les efforts de conciliation entrepris depuis quelques mois en vue de la conclusion d'une convention collective de travail entre le Syndicat des employés permanents d'organismes régionaux d'aménagement (FCESP-CSS) ont échoué ces jours derniers. Toutes les procédures de négociation et de conciliation prévues au code du travail ayant été suivies sans succès, le Syndicat a voté en masse (91%) en faveur du recours à la grève. Elle deviendra légalement possible à compter du 28 juillet prochain. Tel est l'essentiel d'une déclaration faite par monsieur Jean-Robert Gauthier, vice-président exécutif de la Fédération Canadienne des Employés de Services Publics et conseiller technique auprès du Syndicat concerné.

Enfin, d'autres points importants sont également en litige. Les syndicats ne poursuivent pas la grève comme objet ultime, ce qu'ils veulent, c'est une convention collective qui leur reconnait l'exercice efficace de droits jugés fondamentaux. La direction, elle, risque cette grève au nom de présusés principes qui n'ont plus cours en 1965. Ou bien les négociateurs patronaux sont mal avisés, ou bien ils manquent de sérieux en adoptant ainsi des attitudes qui menacent de compromettre dangereusement l'accomplissement d'un mandat qui a été confié au B.A.E.Q.

Monsieur Gauthier a déclaré que les employés du B.A.E.Q. peuvent compter sur l'appui indéfectible de la Fédération syndicale qu'il représente dans le combat qu'il semble nécessaire d'engager pour obtenir la reconnaissance des droits syndicaux qui existent aujourd'hui dans la très grande majorité des conventions collectives de travail négociées dans la province de Québec. Le Syndicat représente environ cent vingt-cinq (125) employés comprenant les employés professionnels, techniques et cléricaux.

## Il démissionne après 24 ans de services

Saint-Louis-de-Pintendre — Après 24 ans de services comme secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire de Saint-Louis-de-Pintendre, M. Gérard Dumont vient de faire parvenir sa démission à son poste de commissaires, pour raisons de santé.

M. Dumont qui demeure secrétaire-trésorier de la municipalité du village était entré au service de la Commission scolaire en juillet 1941, c'est-à-dire qu'il a servi avec dévouement sous plusieurs administrations et que plusieurs jeunes de moins de 25 ans, n'ont jamais connu d'autre secrétaire que lui.

A regret, les commissaires ont accepté la démission de M. Dumont et ils ont plus tard désigné M. J.-Eudore Couture pour lui succéder. Ce dernier fut assermenté et est maintenant en fonctions. Les contributions peuvent le rejoindre chaque soir à son bureau, dans le village.

## L'offensive de la campagne des oeuvres 1965 se met en branle

L'offensive de la Campagne des Oeuvres se met en branle une fois de plus, dynamique comme jamais avec un nouveau bureau de direction dont le président et organisateur général de la campagne 1965 est le Dr Jean-Paul Crépeau, d'Amqui.

Par contre, les noms spéciaux seront sollicités du 13 au 25 septembre et chaque comité local de la Campagne des Oeuvres verra à se nommer un responsable. Enfin, la grande offensive-éclair qui touchera toute la population des régions du Témiscouata, des Trois-Pistoles, de Rimouski, de Mont-Joli, de Matane et de Matapédia se tiendra dimanche, le 26 septembre.

Cette année le Comité général d'organisation demande à la population de partager ses biens avec les moins fortunés tout en lui disant qu'il s'agit d'une responsabilité sociale; cette responsabilité tous la connaît, il ne reste donc maintenant qu'à prouver notre bonne foi en donnant généreusement à cette oeuvre diocésaine.

La campagne officielle ne s'ouvrira que le 12 septembre prochain, mais la sollicitation auprès des compagnies et corporations se fera du 1er jusqu'au 12 septembre sous la responsabilité de M. Maurice Arseneault, de Mont-Joli.

## Décès de M. Napoléon Guimont

LAFLECHE. — A l'hôpital de Regina à Lafleche, le 18 juillet à l'âge de 87 ans, est décédé M. Napoléon Guimont époux de feu Odile Jean, autretfois de Lévis. Il laisse ses enfants: M. et Mme Philippe Bernier (Madeleine), de Boucherville (Gaby), de Sherbrooke, ainsi que plusieurs neveux et nièces et une soeur, Mme Ernest Fortin.

Services mardi à 9 h. Départ des salons Gilbert et Turgeon, 58 avenue Bégin à 8 h. 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis.

## Décès de M. Adrien Roy

M. Adrien Roy, célibataire, fils de feu Joseph Roy et de feu Céline Couture, est décédé à l'hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 57 ans. Il était domicilié au 47, rue Napoléon, Lévis.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Valère Roy, de Valley-Jonction, M. et Mme Edouard Roy, de Lévis, M. et Mme Emile Gosselin, de St-Henri, M. et Mme Emilien Fontaine, de Lévis, Mlle Cécile Roy, Lévis, Mme Vve Arthur Gosselin, Ste-Marie-de-Beauce, M. Vve Chs Thibodeau, de St-David, ainsi que M. et Mme Jos. Lessard, de St-Frédéric, Beauce.

Les funérailles auront lieu mercredi en l'église du Christ-Roi, à Lévis. L'inhumation se fera au cimetière Mont-Marie. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires Gilbert et Turgeon, 269, rue St-Georges, Lévis.

Le deuil sera observé par les frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Albert Sormany, M. Henri Fortier, M. l'abbé Albert Fortier, curé de Cap-Santé, Mme Jean-Marie Dagneau, Mme J.-Emile Fortier, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 35, Est Grande-Allée, Québec.

Les funérailles auront lieu mardi le 20 juillet, 1965, en l'église N.-D. de Jacques-Cartier. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

M. Lafrenière laisse dans le deuil son épouse née Céline Deschênes, sa mère: Mme Napoléon Lafrenière (Marie-Anne Villemure) de St-Elie de Caxton; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Florian Lafrenière (Jeannette Villemure) de Malartic, M. et Mme Raymond Lafrenière (Elsy Garceau), M. et Mme Léo Lafrenière (Yolande Lafrenière), de Shawinigan; M. Onil Lafrenière, St-Elie de Caxton, M. et Mme Léonard Garceau (Jeanne Lafrenière) de Shawinigan, M. et Mme Fernand Lafrenière (Gertrude Garceau) de Grand'Mère, Soeur Yvonne-Marie, fille de Jésus, de Trois-Rivières; M. et Mme Léo Lesieur (Rose Lafrenière) de St-Elie de Caxton, Mlle Lily Lafrenière de Montréal, M. et Mme Jean-Charles Harvey (Germaine Deschênes) de Montréal, M. et Mme Alphonse Proulx (Berthe Deschênes), Mme J.-L. Deschênes (Yolande Dupont) de Québec, M. et Mme Louis-A. Bétière (Gabrielle Deschênes) de Silley, le Colonel et Mme P.-A. Pruze (Rachel Déry), M. et Mme Robert Deschênes (Germaine Jacques) de Ste-Foy, M. et Mme Lucien Normand (Angeline Deschênes), M. et Mme Gustave Deschênes (Marguerite Lepage) de St-Pascal de Kamouraska, Mlle Florence Deschênes de Québec, M. et Mme Ben Deschênes (Jocelyne McKinnon) d'Orsainville, ainsi que plusieurs neveux et nièces et son cousin le Rév. Père Florian, gardien du Couvent de Québec des Franciscaines.

M. Lafrenière, repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1965 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

## SERVICES SPÉCIAUX

**10\$ à 25\$**  
pour votre VILLE MONTRE  
Sur l'achat d'une montre  
LONGINES  
BULOVA  
OMEGA  
OMER ROUSSEAU  
302 ST-JOSEPH — QUÉBEC  
19-7 (22-7) S.S.

## Décès de M. Euclide Lafrenière

M. Euclide Lafrenière, Officier du Personnel au Secrétariat de la Province, époux de dame Céline Deschênes, est décédé le 18 juillet 1965 à l'âge de 54 ans et 11 mois. M. Lafrenière demeurait au No. 813, Ave Bon Air, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 h. 30. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 9 h. 10, pour l'église de St-Odile et de là au cimetière de l'Anceigne-Lorette.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

## AVIS DE DÉCÈS

**BARRETTE.** — A Québec le 17 juillet 1965 à l'âge de 81 ans et 6 mois est décédée dame Florida Verret épouse en premières noces de feu M. Joseph Lessard et en secondes noces de feu M. Joseph Barrette, demeurant à 315, rue St-Mathias.

Les funérailles auront lieu mercredi le 21 juillet à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

**BELIEAU.** — A Québec le 17 juillet 1965 à l'âge de 80 ans et 10 mois est décédé M. Joseph Belieu époux de dame Odile Beausépoux demeurant à 68, Des Frères Ouest.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 h. 30. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 9 h. 10, pour l'église de St-Odile et de là au cimetière de l'Anceigne-Lorette.

**BILODEAU.** — A Québec le 17 juillet 1965 à l'âge de 39 ans et 9 mois est décédée dame Berthe Arcand épouse de M. Roger Bilodeau, employé de Dominion Stores demeurant à 489, Boisseau.

Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures. Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph à 9 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

**CHARLAND.** — A Québec le 18 juillet 1965 à l'âge de 69 ans est décédé M. Sylvio Charland rentier, époux en premières noces de feu dame Cora Demers, et en secondes noces de feu dame Brigitte Loranger, autretfois de Trois-Rivières, demeurant chez son père le Dr Richard Therrien, 950, chemin St-Louis.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Candide et de là au cimetière Belmont.

**GUIMONT.** — A l'hôpital Regina à Lafleche le 18 juillet 1965 à l'âge de 87 ans est décédé M. Napoléon Guimont époux de feu dame Odile Jean autretfois de Lévis.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES

# Un détachement sud-vietnamien réussit à rouvrir une route-clé

SAIGON. — (P.A., A.F.P.) — Un important détachement sud-vietnamien a réussi à rouvrir la route 19, route-clé située dans le massif central, grâce au support aérien fourni par les bombardiers américains B-52.

Pour la première fois depuis la destruction, au mois de juin, de trois ponts par les guérillas, un convoi a pu se rendre de la ville côtière de Qui Nhon jusqu'à la capitale des montagnes, Pleiku, qui est considérée comme point très important dans la défense des régions montagneuses.

A 20 milles de Saïgon, les vietcong ont fait sauter sept ponts et ont réussi à bloquer la route 15, qui relie la capitale à la ville côtière de Vung Tao. D'importantes installations aériennes américaines sont situées dans cette ville, qui est de plus l'emplacement d'un des quartiers généraux de la 173e brigade aéroportée.

Très tôt dimanche matin, M. Robert McNamara, secrétaire à la défense, a quitté Saïgon par avion pour sa première inspection sur le terrain depuis son arrivée au Vietnam vendredi matin.

L'itinéraire du secrétaire à la défense est gardé secret pour raisons de sécurité. Il doit regagner Saïgon tard dimanche soir. De son côté, M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur désigné a décidé de quitter le groupe du secrétaire à

la défense pour visiter seul les installations portuaires en construction dans la baie de Cam-Ranh.

**LA ROUTE 19**

Le détachement sud-vietnamien qui a reconquis le contrôle de la route 19, a rebâti deux ponts qui avaient été détruits par les vietcong. Un troisième pont était presque réparé dans la journée de dimanche.

Cette région avait été bombardée samedi par huit bombardiers B-52 venus de Guam. Les soldats, en avançant dans la jungle bombardée, ont vu des emplacements désertés qui avaient abrité des troupes vietcong, mais, en revanche, ils n'ont vu aucun vietcong ni même signe de blessés vietcong.

La route 19, longue de 120 milles, serpente à travers la montagne près de An Khe. En 1954, deux régiments viet-minh avaient complètement annihilé un détachement français qui essayait d'ouvrir la route.

Depuis janvier, les vietcong avaient monté des embuscades et des attaques violentes dans cette région.

Le long des côtes, un détachement de fusiliers marins américains, appuyé par des avions et de l'artillerie, a tué au cours d'un violent combat samedi, 11 vietcong. Les pertes américaines ont été légères.

Les raids aériens au-dessus du nord-vietnam se continuent toujours. Une piste d'atterrissage communiste a été attaquée par cinq appareils réactés qui avaient décollé du porte-avions Coral Sea.

Ce terrain d'atterrissage, en voie de reconstruction à 75 milles au sud de Hanoi, a été lourdement touché.

Les appareils qui ont participé aux nombreux raids de la journée ont été la cible d'un feu antiaérien nourri, mais tous les appareils sont retournés à leur base, sans apercevoir d'avions ennemis.

Malgré ces déclarations des Américains, l'agence Chine Nouvelle annonce que trois appareils américains ont été abattus dimanche et que deux pilotes ont été capturés.

Par ailleurs, le gouvernement militaire américain a recommandé samedi à M. Robert McNamara, secrétaire à la défense, un accroissement des effectifs des troupes de combat américaines équivalent celui qu'il propose la veille par les généraux vietnamiens.

Bien que le porte-parole officiel américain ait refusé de préciser les chiffres des effectifs supplémentaires demandés, tout semble indiquer qu'ils se situent aux environs de 100,000 hommes. Ces renforts s'ajouteraient aux 83,000 hommes déjà arrivés ou attendus incessamment.

À Washington, l'administration de la marine marchande a décidé de remettre en service 15 cargos du temps de guerre pour les affecter au transport du matériel destiné au théâtre d'opérations au Vietnam, a-t-on annoncé, samedi.

Les 15 navires, pour la plupart du type Victory Ships de 10,000 tonnes mis à l'écart à la fin de la deuxième guerre mondiale, seront loués à diverses compagnies de navigation américaine, qui les affréteront.



● PASEDNA, Californie : Dan Schneiderman (à gauche), gérant du projet Mariner et Jack James, assistant du directeur du laboratoire, examinent avec un certain sourire de satisfaction l'une des premières photos de Mariner-4.

## Dans le monde

**BONN (AFP)** — Tout nouveau danger est définitivement écarté sur le front des inondations qui ont dévasté les États fédérés allemands de Hesse, de Rhénanie-Westphalie et de Basse-Saxe. Les travaux de déblaiement sont en cours. Les eaux se retirent.

La catastrophe a finalement coûté la vie à 10 personnes. Une femme que l'on avait considérée comme décédée a regagné son domicile. Les dégâts matériels s'élevaient à plusieurs millions de marks; plusieurs centaines de personnes sont sans abri.

**WASHINGTON (A.F.P.)** — "L'Association catholique pour la paix sur le plan international", organisme d'action laïque, estime qu'il est indispensable pour les forces américaines de rester au Vietnam tant que le Vietcong y poursuivra les hostilités.

Dans une déclaration publique remise à la presse, samedi, l'association écrit notamment : "Nous estimons que les États-Unis doivent être prêts à continuer à user de leur puissance militaire tant que le Viet Cong et ceux qui l'appuient continueront leurs hostilités. Et ce sera peut-être encore ainsi pendant longtemps."

"Quoiqu'il en soit, lit-on encore dans la déclaration, nous ne saurions abandonner le Sud-Vietnam dans les circonstances présentes et sans promesse de négociations".

**TURIN (AFP)** — Santina et Giuseppina Foglia, les sœurs siamoises qui ont été séparées le 10 mai dernier par le professeur Luigi Solerio, ont quitté samedi le centre pédiatrique de l'université de Turin où elles vivaient depuis leur naissance.

Avec leur mère et un oncle, elles iront dans la montagne, à Oulx, près de Turin, où elles passeront leurs premières vacances. Elles emporteront avec elles les bicyclettes qui leur ont été offertes après leur opération. La municipalité de Turin a pris en charge les frais de ce séjour.

**ROME (AFP)** — L'état de santé et les conditions de détention de Ben Bella seraient bons.

C'est ce qui ressort d'une réponse par écrit donnée par M. Taieb Boulharouf, ambassadeur d'Algérie en Italie, à une lettre que des sénateurs communistes et socialistes lui ont adressée.

"J'ai l'honneur de vous informer, écrit l'ambassadeur, que mon gouvernement m'a autorisé à vous donner toutes les assurances concernant la santé de l'ex-président Ben Bella et les conditions dans lesquelles il est détenu".

**VIENTIANE (AFP)** — Le scrutin pour les élections législatives a été clos à Vientiane comme prévu.

Un seul incident a été signalé: un véhicule a en effet été endommagé dans une rue du centre de la ville, à la suite de l'explosion d'une mine, non loin de l'endroit où deux autres véhicules avaient également été endommagés, il y a trois jours.

On signale d'autre part que dans la marine, un professeur français a trouvé devant son domicile deux petites "mines anti-personnel" qui ont été remises à la police.

On apprend enfin que cinq faux policiers ont été arrêtés dans le courant de la nuit dernière; ils auraient avoué avoir pour mission de poser des bombes dans Vientiane.

## Pour l'assassinat d'un curé catholique canadien

### Un soldat dominicain passera devant le conseil de guerre

**ST-DOMINGUE (A.F.P.)** — Un soldat dominicain passera en conseil de guerre pour l'assassinat d'un curé catholique canadien, James Arthur MacKinnon, exerçant à Saint-Domingue, ainsi que d'un officier et d'un soldat de la police nationale, indique un décret du gouvernement du général Antonio Imbert Barreras.

Toutefois, selon l'enquête des criminalistes de l'Organisation des États Américains sur l'assassinat du "Père José", le curé canadien, le soldat Obdulio Santos Castillo aurait tué le lieutenant Martinez Rodriguez et le soldat Ramon Bestiyo à Santiago alors que ces derniers venaient de tuer le curé MacKinnon. Ce dernier aurait été assassiné par les

deux militaires parce qu'il s'était élevé en chaire contre les arrestations massives. Son assassinat, suivi de celui de ses meurtriers, s'est déroulé le 22 juin dans le village de Monte Plata, où le curé exerçait son ministère.

Le cadavre du Père José, selon l'enquête de l'oea, présentait des signes de mauvais traitements qui avaient du lui être infligés avant son assassinat.

**INTERVIEW DE CAAMANO**

Par ailleurs, au cours d'une interview, le colonel Caamano aurait dit :

"Je suis prêt à démissionner à tout moment si cela doit aider à résoudre la crise dominicaine".

Interrogé sur la déclaration du président Johnson selon laquelle les dirigeants dominicains "mériteraient la reconnaissance de tous" "ils abandonnaient leurs charges au profit d'un gouvernement disposant des bases plus larges", le colonel Caamano a déclaré : "J'ai toujours dit que nous ne lutons pas pour des prébendes ni pour des postes mais pour des principes". Il s'est en outre déclaré "de plus en plus certain que la victoire finale viendrait de l'unité du peuple dominicain dans sa lutte patriotique".

À propos des négociations avec l'Organisation des États Américains, le colonel a indiqué qu'elles "suivaient leurs cours". "La discussion, a-t-il dit, va maintenant porter sur les points exposés dans nos propositions et dans notre acte constitutionnel".

## Lancement d'une station "Zonde 3" par l'URSS

**MOSCOU (AFP)** — L'URSS a procédé hier, à l'aide d'une fusée cosmique à plusieurs étages, au lancement d'une station automatique "Zonde 3", annonce l'agence Tass.

"Le dernier étage de la fusée porteuse a placé d'abord sur une orbite intermédiaire un satellite lourd, qui, à son tour, a lancé une fusée cosmique qui a imprimé à la station automatique "Zonde 3" la vitesse nécessaire pour qu'elle puisse se placer sur une orbite héliocentrique, ajoute le communiqué de l'agence Tass.

"Le but de l'envoi de "Zonde 3" est la mise au point de systèmes d'une station spatiale devant fonctionner dans les conditions réelles d'un vol cosmique prolongé et effectuer des recherches scientifiques dans l'espace interplanétaire", indique le communiqué de Tass.

Le contrôle du vol de la station automatique, le calcul des paramètres de sa trajectoire et la réception des données envoyées par la station sont effectués par des stations au sol prévues spécialement à cet effet.

Les liaisons radio qui ont déjà eu lieu avec "Zonde 3" ont montré que tous les appareils de bord fonctionnent normalement. La trajectoire de "Zonde 3", selon les données préliminaires, correspond à celle prévue par les calculs.

# Les premières conclusions tirées des informations de Mariner-4

**PARIS. (A.F.P.)** — Mars a une très faible atmosphère (moins du 40e de la pression atmosphérique terrestre). Mars possède comme la Terre une ionosphère, cette couche ionisée qui réfléchit les ondes radio, mais n'a pas de ceintures de radiations et le rayonnement à sa surface est pour cette raison beaucoup plus intense. Mars possède un relief qui semble assez prononcé.

Telles sont les premières conclusions que l'on peut tirer du dépouillement partiel des informations fournies par Mariner IV. Certaines d'entre elles devront sans doute être rectifiées. Il est remarquable toutefois, que la plupart d'entre elles ne contredisent pas fondamentalement ce que les astronomes, en observant Mars avec leurs télescopes, avaient calculé ou prévu.

Par contre, les trois premières photos de Mariner IV ne donnent aucune précision sur les fameux "canaux" que l'on voit dans les télescopes, mais il n'y a rien de définitif, les astronomes étant convaincus, depuis un certain temps, que ces canaux sont plutôt des suites de dépression ou de taches sombres, que l'on distingue très bien sur les clichés de Mariner IV, que des lignes géométriques très précises.

Mariner IV n'a pas apporté de réponse à cette question que tout le monde se pose : la vie existe-t-elle sur Mars ? Mais telle n'était pas sa mission. Ce sera le rôle de sondes spatiales comme "Voyager" que vers 1971, en se posant sur le sol martien, seront munies d'appareils scientifiques qui analyseront chimiquement la composition de la couche superficielle du sol de la planète rouge.

de l'AFP, M. Audouin Dollfus, l'un des plus éminents spécialistes des planètes Mars et Vénus, examinant les trois premiers clichés pris par Mariner IV. On pouvait apercevoir, en effet, les reflets de givre sur les calottes polaires et les sommets et, en général, sur les parties hautes. Au pic du midi, en particulier, on avait observé des taches blanches qui subsistaient longtemps après le début du printemps. Le privilège de Mariner IV, ce sera de préciser la morphologie de ce relief".

Cependant, l'astronome Dollfus pense que les formes de relief de Mars doivent être beaucoup plus émaillées que celles que l'on distingue sur la lune. "En effet, Mars, ayant une atmosphère, est sujet à des vents violents. Comme il y a fait très sec, le sol est couvert de poussière qui s'envoie très souvent. Cette poussière d'une part, projetée contre le relief et la roche, effectue un travail d'érosion et, d'autre part, comble, sans doute, les petites cavités. Ainsi, à petite échelle, la surface de Mars doit être beaucoup plus lisse que celle de la lune".

**Dépansions en forme de haricot**

Sur les photos No 2 et 3,

on aperçoit quelques dépressions l'une en forme de haricot dans la partie occidentale de l'Amazonis, des formes qui pourraient être des ondulations, peut-être des collines. "Il est bien difficile encore de se prononcer sur leur nature, estime M. Dollfus. Ce que l'on pouvait prévoir ces cratères sur Mars, mais de contours moins nets que sur la lune, à cause de l'érosion éolienne. Existe-t-il des dunes sur Mars ? La force du vent y est suffisante pour en modeler. Y a-t-il des reliefs volcaniques sur la planète Rouge ? Il n'est nullement impossible que Mars soit affecté par des phénomènes internes".

Les trois premières photos de Mariner IV ont été prises par les rayons solaires, étroitement proches de la verticale. De ce fait, ces photos ne sont pas les meilleures pour l'étude du relief, car il y manque de contrastes des ombres et des lumières qui apparaît sur les photos prises avec une lumière rasante", souligne M. Audouin Dollfus, qui estime pour cette raison que les autres photos, notamment celles correspondant à l'hémisphère sud de la planète, devraient être beaucoup plus instructives.

Ainsi, Mariner IV donne une confirmation de relief de Mars que les observations télescopiques avaient permis de prévoir. "Maintenant on commence à voir ce relief, on le verra sans doute encore mieux sur les photos suivantes", a déclaré M. Audouin Dollfus.

## Calendrier

**LUNDI, 19 JUILLET 1965**  
S. Vincent de Paul

**Demain :**  
S. Jérôme Emilien, conf.

**SOLEIL :** Lever: 4.12, Coucher: 7.32  
Lever: 10.18, Coucher: 7.52

**LUNE :** Lever: 12.12, Coucher: 1.12

**Les marées de lundi, 19 juillet**  
Hautes: 10.41 a.m. — 11.16 p.m.  
Basses: 5.45 a.m. — 6.22 p.m.

**Les marées de mardi, 20 juillet**  
Hautes: 11.19 a.m. — 11.54 p.m.  
Basses: 6.23 a.m. — 6.53 p.m.

**PHASES DE LA LUNE en JUILLET**  
Premier quartier, le 5, à 2 h. 36 p.m.  
Pleine lune, le 12, à 0 h. 3 p.m.  
Dernier quartier, le 21, à 0 h. 53 p.m.  
Nouvelle lune, le 28, à 6 h. 45 a.m.

N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure avancée de l'Est.

**"DEVINETTE POUR TOUS"**

Qu'est-ce que vous pouvez donner, que personne ne peut se passer et qui vous enrichit en le donnant ?  
En indien : "Il est plus qu'indispensable à la jeunesse".  
(L - R - E - ?)



**Placez à votre portée les choses que vous désirez**

**BANQUE DE MONTRÉAL**

**Plan de Financement Familial**

PRET ECONOMIQUE comportant une ASSURANCE-VIE

## Tête-à-tête de Rivard avec son épouse

**Montréal (P.C.)** — Lucien Rivard a eu un entretien d'une heure et demie avec sa femme samedi, leur premier tête-à-tête depuis la reprise de Rivard.

"Il était calme et de bonne humeur" a déclaré son avocat, Léo-René Maranda qui a assisté à l'entretien avec la police et d'autres avocats.

## Entretiens entre les dirigeants grecs sur la crise politique

**ATHENES — (Reuter)** — Le roi Constantin s'est entretenu de la crise politique grecque, dimanche, avec le premier ministre Georges Athanasiadis Novas à la suite de manifestations, auxquelles prirent part 30,000 personnes et au cours desquelles le nouveau gouvernement fut traité de traître et l'on demanda au plébiscite sur la question de la monarchie.

M. Athanasiadis Novas a déclaré après l'entretien qu'il avait discuté avec le roi des deux jours de manifestations qui ont suivi la démission de M. Georges Papandreu comme premier ministre en raison d'une querelle avec le roi au sujet d'un remaniement ministériel.

La Confédération du travail a déclaré samedi une grève générale pour mardi ou mercredi, en un geste de défense des institutions démocratiques.

Le roi Constantin est venu de Corfou en avion. Il a mandé immédiatement le nouveau premier ministre. Leur entretien a duré plus d'une heure. Ils doivent se rencontrer de nouveau avant le retour du roi à Corfou où la reine Anne-Marie, d'origine hollandaise, a donné naissance à son premier enfant, une fille, il y a dix jours.

**VOTE DE CONFIANCE ?**

M. Novas espère obtenir un vote de confiance lors de la présentation de son

cabinet au parlement dans environ deux semaines.

M. Papandreu a démissionné pour le motif que le roi avait refusé de congédier le ministre de la Défense, M. Petros Garofalias, qui faisait opposition à la déposition des officiers fascistes de l'armée.

M. Papandreu a sommé son successeur, samedi soir, de démissionner et de présenter des excuses au roi. Il affirma qu'en prenant le pouvoir il avait trompé le roi et violé la constitution.

La plupart des nouveaux ministres appartenant au parti de M. Papandreu, l'Union du Centre, qui détient la majorité au parlement.

Des divergences entre M. Papandreu et la monarchie se sont produites à plusieurs reprises au cours des récentes années. Lors d'une décision de l'opposition il préconisa qu'il était chef de l'opposition il préconisa un régime monarchique du genre scandinave ou anglais.

En vertu de la constitution, le roi des Hellènes est le chef politique de l'Etat, ce qui veut dire qu'il peut contester la validité d'une décision de son premier ministre.

En 1963, le premier ministre Constantin Karamanlis, qui était au pouvoir depuis huit ans, remit sa démission après que le père du présent monarque, le roi Paul, maintenant décédé, rendi à la Grande-Bretagne une visite à laquelle s'opposait le gouvernement.

**Dr A. Dion**  
Chirurgien-dentiste  
24, Côte du Palais en face Hôtel-Dieu  
TEL: 522-2153

**Yvon Tassé, ing.**  
conseiller et mandataire  
2052 Bojajoli, Québec 6.  
TEL: 681-4802

**CITE DE QUEBEC**  
ELECTIONS MUNICIPALES

**LISTES ELECTORALES**  
AVIS PUBLIC QUEBEC, 13 juillet 1965

est par les présentes donné, en vertu de la Loi 18, George V, chapitre 95 article 40 et ses amendements, que tous les électeurs de la Cité de Québec ayant droit de voter à l'élection du Maire et des conseillers pour les sièges Nos 1, 2, 3, et 4 dans les trois districts de la Cité de Québec, lors de la prochaine élection générale municipale 1965, sont invités à venir, durant les heures de bureau, soit entre 9 heures du matin et 4.30 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, les jours ouvrables, sauf le samedi, chez les Évaluateurs de la Cité, à l'Hôtel de Ville, Québec, afin de vérifier personnellement l'inscription de leurs noms, avec adresse exacte, sur les listes électorales en préparation.

(Signé) L.-P. Desjardins, Greffier de la Cité.